

Mars 2016

vol. CVI, no 3

L'Action NATIONALE

L'ACTION NATIONALE – volume CVI numéro 3 – Mars 2016



**L'Action
NATIONALE**

volume CVI numéro 3

MARS 2016

envoi de publication

N° de la convention 0040012293

Francisation et développement économique
Pour une politique étrangère québécoise
Hydrocarbures : la résistance

En couverture
Hélène Couture

La fête, 2004, 26x40 pouces, matériaux mixtes, papier kraft

Hélène Couture est une artiste multidisciplinaire qui travaille dans le milieu des arts depuis plus de 30 ans. Elle est sculpteure, illustratrice de livres pour enfants, elle a fait du cinéma d'animation, enseigne les arts, mais le dessin et la peinture sont ses moyens d'expression préférés. Elle privilégie des formes animales stylisées évoluant dans un climat onirique haut en couleur.

Artiste invitée au symposium de Sainte-Flavie, elle a, en 2011, exposé des miniatures à la galerie Lessadra en Bulgarie. On peut retrouver ses peintures au Canada, en Europe et au Japon.

Processus de création de l'image. Je privilégie la ligne, en dessin, en peinture, elle est toujours omniprésente. En cours de travail, la feuille ou la toile pivote constamment, c'est ainsi que je trouve l'équilibre. Cette façon de travailler m'interpelle, car elle favorise l'imaginaire et permet plus de liberté.

La ligne. La ligne qui court, rapide, hachurée, répétitive, celle qui crée le rythme. Quelques fois ténue, délicate, celle qui tisse la dentelle; large et noire, celle qui cerne, enveloppe, délimite.

La couleur. Les couleurs et les formes amènent l'équilibre, elles sont dans mes tableaux intimement liées. J'utilise des couleurs vives, j'affectionne les contrastes en utilisant des couleurs complémentaires, ou des couleurs chaudes avoisinant les couleurs froides, j'aime que les couleurs bougent.

Subjectif. J'affectionne particulièrement la représentation d'un bestiaire imaginaire; chats, oiseaux, poissons et même quelques vaches folles nous interpellent dans un climat coloré et serein.

Mes dernières recherches tendent vers une expérimentation des textures avec le jeu de matériaux divers. Un contour, une frise agrémentée de dessins en relief entoure le sujet, faisant office de cadre personnalisé.

Hélène Couture expose présentement en solo
du 10 mars au 16 avril 2016
à la galerie Léonard Parent à Rimouski

Vous pouvez rencontrer l'artiste à son atelier galerie
187, rue des Braves à Rimouski

heleneco@netcourrier.com

Location d'outils
SIMPLEX

*Une entreprise québécoise
en affaires depuis 1907*



*Heureuse de participer à la construction
de la référence québécoise*

Partout au Québec

simplex.ca

1 800 361-1486

L'Action NATIONALE

82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

Téléphone: 514-845-8533

Numéro sans frais: 1-866-845-8533

revue@action-nationale.qc.ca

www.action-nationale.qc.ca

Directeur: Robert Laplante

Directeur adjoint: Sylvain Deschênes

Comité de rédaction: Mathieu Bock-Côté, sociologue et chroniqueur; Sylvain Deschênes; Lucia Ferretti, professeure (UQTR); Lise Lebrun, animatrice communautaire; Sylvie Ménard, Centre d'histoire des régulations sociales (UQAM); Denis Monière, professeur (Université de Montréal); Michel Rioux, journaliste; Pierre Serré, chercheur.

Membres du jury du prix André-Laurendeau: Martin Pâquet (Université Laval), Christian Rioux (correspondant du *Devoir* à Paris)

Membres du jury du prix Richard-Arès: Lucille Beaudry (science politique, UQAM); Robert Comeau (histoire, UQAM); Simon Langlois, (sociologie, Université Laval)

Animation du séminaire de lecture: Mathieu Bock-Côté

ENCOURAGER LA DISCUSSION



**POUR LE TEXTE
ET LE CONTEXTE**

|

LE DEVOIR

SOMMAIRE

Éditorial

- L'enlèvement
-*Robert Laplante* 4

Articles

- Immigration*
Pour une intégration compatible
avec une vision nationale du
développement économique
-*Pierre Serré et Jocelyne Couture* 11

- En matière de francisation et
d'intégration des immigrants*
Le Québec rate sa cible
-*IREC et Jean Ferretti* 18

- Le démantèlement de la nation
(Chronique 10)
-*Lucia Ferretti* 28

- Vivement une politique étrangère
québécoise
-*Robin Philpot* 53

- Hydrocarbures : citoyens versus
promoteurs
-*Robert Duchesne* 70

Lire

Note critique

- THOMAS DÉRI ET FRANCIS DUPUIS-DÉRI
L'anarchie expliquée à mon père 102
Des explications peu convaincantes
-*David Leroux*

Lire les essais

- YVES MONTENAY ET DAMIEN SOUPART
La langue française : une arme
d'équilibre de la mondialisation 112

- MÉLANIE JOLY
Changer les règles du jeu 117

- GILLES PROULX
Nouvelle-France. Ce qu'on aurait
du vous enseigner 122

- ANDRÉ LECLERC
Fernand Daoust. Bâtitteur de la
FTQ (1964-1993) 127

Robert Laplante

L'ENLISEMENT

Ça ne fait plus rire du tout ce spectacle, l'étalement de tant d'insignifiance. Les tournures ridicules de Sam Hamad qui n'en finit plus d'inventer « des roues à trois boutons » ne sont plus de simples accidents d'expression, elles sont en passe de devenir les symboles les plus éloquents de la médiocrité de ce gouvernement. Et pis encore, du délitement de la culture politique. On ne s'était jamais habitué au niveau de langue relâché d'une Lise Thériault que notre farceur de premier ministre a élevée au rang de vice-première ministre pour mieux placer sur un piédestal le laxisme intellectuel et l'inculture satisfaite, mais voilà que les choses se sont mises à débouler. Ce gouvernement distille la honte, souille la fierté au point de banaliser la dérision et l'autodénigrement.

Nous avons à peine eu le temps de nous remettre des anglicismes, des calques et de la grammaire débraillée de la ministre Charbonneau qui ne recule devant aucun contresens pour « adresser les problèmes » que nous avons été propulsés dans le tourbillon sémantique et la confusion conceptuelle d'une Lise Thériault – encore elle – qui se tâtait les méninges à propos du féminisme. On commençait à peine à oublier l'ineffable Yves Bolduc qui avait sévi comme ministre de l'Éducation que Stéphanie Vallée faisait pâlir la brillante prestation de notre vice-première ministre en y allant d'une interprétation du mariage et de la position juri-

dique de son gouvernement qui a semé l'émoi et l'ahurissement dans les facultés de droit. Cela aura permis de faire oublier les arguties d'un Sébastien Proulx qui plastronnait dans ses nouvelles fonctions en y allant d'une savante bouillie sur les vertus de l'école privée.

À multiplier les pirouettes pour maquiller l'incompétence et la médiocrité de ceux et celles qu'il a choisis et nommés pour conduire la politique de son gouvernement, Philippe Couillard va finir par révéler son vrai visage et la vérité de son projet. Même s'il s'accommode fort bien du paternalisme dans lequel il se drape pour leur faire la leçon, il commence sérieusement à laisser voir ce qui se cache derrière le vernis de la figure du «bon docteur». Le virage vert et les sparages sur Anticosti, les manœuvres sournoises sur Énergie Est et le ton sentencieux sur les horizons prometteurs du fédéralisme pétrolifère ne manquent pas de confirmer son affligeante propension à mépriser nos institutions, nos débats et, surtout, notre aspiration à nous affirmer plus grands que ce que le Canada attend de nous. Le père de l'austérité qui ne veut pas qu'on prononce le mot s'affirme de plus en plus comme un politicien de province qui ne reculera devant rien pour rabaisser le Québec.

Ses virages à cent quatre-vingts degrés, les licences qu'il prend avec les faits et le ton de frondeur indigné qu'il utilise toutes les fois que les évidences lui rebondissent en plein visage, cette posture de résignation qu'il incarne et avec laquelle il compose son gouvernement, tout cela n'a rien de fortuit. Philippe Couillard est la figure même de la folklorisation qui menace. La médiocrité de son gouvernement n'est pas seulement un attribut circonstanciel, elle est inhérente à la régression provinciale. Ces inconditionnels du Canada qu'il dirige n'ont pas à faire preuve d'autre vertu que de soumission. Soumission à un ordre qui, par définition,

exige de diminuer nos institutions, de réduire la politique à une pratique d'accommodement à un ordre idéologique où l'héritage et l'ambition n'ont aucune place.

Le gouvernement du Québec est devenu sous la gouverne libérale un instrument de destruction de la fierté et du sentiment d'appartenance que notre peuple a mis des siècles à construire à l'égard de notre Assemblée nationale, de notre droit et de nos aspirations. La réduction de la taille de l'État et le ratatinement de son rôle ne sont pas que des dogmes d'un néolibéralisme fétichiste, ce sont des choix inhérents au parti-pris provincial. La médiocrité de la politique Couillard ne produira que du dégoût pour l'utilité de nous tourner vers notre gouvernement. Elle ne servira qu'à briser le nécessaire lien de confiance entre le peuple et ses institutions. Elle illustrera la culture de l'échec travestie en prétention *canadian*.

L'instrumentalisation de la morosité n'a nul besoin de la recherche des vertus civiques. Ce gouvernement n'a cure de soigner son langage puisque la destruction du sens est son principal projet politique. Ce que les libéraux sont en train de faire subir à notre État national c'est d'en faire un objet de risée, un repoussoir. La manière dont ils tentent de réduire à l'insignifiance tout effort de recherche de l'intérêt national ne se comprend pas seulement comme un affairisme débridé, mais bien comme l'expression d'un bris de loyauté. On comprend dès lors que le gouvernement libéral est d'abord soutenu par une partie importante de l'élite de parvenus de la Révolution tranquille qui, à la tête de certains fleurons économiques et de nombreuses institutions, ne se considèrent plus liés par les aspirations et les forces qui les ont portés.

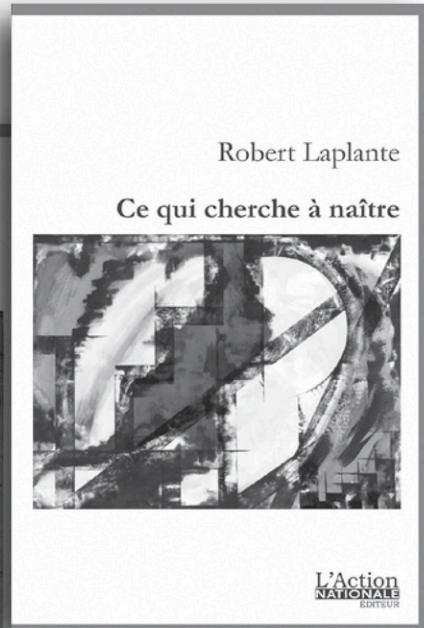
On les voit s'activer à détourner les institutions, à travestir leur mission et à faire dévier leurs trajectoires historiques. On les entend pérorer sur la mondialisation, chanter les vertus du tout au marché et s'inquiéter de ce que le français pourrait nuire à leurs spectacles dérisoires de figurants de la « world class ». Et ce que l'on entend, ce ne sont que les bruits de clapotis des manœuvres d'enlèvement dans lesquels ils plongent le Québec. À voir la joie qu'ils manifestent à laisser succursaliser aussi bien les entreprises et l'économie du Québec que notre Assemblée nationale, il est difficile de penser que les efforts des dernières décennies pour nous affranchir de la mentalité du « nés pour un p'tit pain » n'aient servi qu'à engraisser des imposteurs qui méprisent le métier de boulanger.

Il faut cesser de tolérer ce débilisant spectacle, dénoncer et traquer ces naufrageurs. Ils sont en train de faire des dégâts qu'ils veulent irréparables. Il se fait tard pour réagir. Il vient un moment où, dans un marécage, le simple fait de s'agiter contribue à accélérer l'enlèvement. On peut l'éviter en se faisant intransigeant et en refusant de les laisser dénaturer le langage, engluier la pensée. Pour retrouver le sens de l'action, il faut cesser de laisser pérorer impunément ceux et celles qui travestissent les faits pour mieux obstruer l'horizon. Et refuser l'inculture comme mode de gouvernement et idéal de société. □

Les éditoriaux de Robert Laplante ont été regroupés dans deux recueils



1997-2002



2003-2012

En vente pour un temps limité à 15 \$ chacun, expédition et taxe comprises à la boutique internet, par la poste ou par téléphone.

Nos coordonnées à la fin de ce numéro.

À quoi sert mon argent ?

PLACEMENT À RENDEMENT SOCIAL

sûr et garanti

L'argent investi sert à financer partout au Québec des CPE, des agriculteurs biologiques, des coopératives et OSBL d'habitation, des quartiers verts, des commerces équitables, des entreprises d'insertion au travail, des théâtres, des médias sociaux, etc.

Le choix de
Laure Waridel



Desjardins

Caisse d'économie solidaire

Québec 418 647-1527

Montréal 514 598-2122

Lanaudière 450 753-7055

www.placement.coop



DONNER DU SENS À L'ARGENT

Fondaction est une institution financière québécoise innovante. Par la collecte d'épargne-retraite et l'investissement dans les entreprises d'ici, Fondaction participe à la création d'une économie plus performante, plus équitable et plus verte.



Pierre Serré et Jocelyne Couture*

Immigration

**POUR UNE INTÉGRATION
COMPATIBLE AVEC UNE
VISION NATIONALE
DU DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE**

Le 10 février 2016, dans les pages du *Devoir*, et le 11 février, en compte rendu de son passage en commission parlementaire relativement au projet de loi 77 (lequel propose une refonte majeure de l'immigration au Québec), l'économiste Pierre Fortin prenait la peine d'exprimer son soutien aux positions défendues par les représentants du patronat québécois. Ce dernier obtient enfin, avec le projet de loi, la démolition du système de sélection des immigrants en fonction des critères décidés par le gouvernement du Québec, aussi mal élu soit-il. En remplacement du système actuel de sélection se trouve un système centré uniquement autour des besoins des grandes entreprises étrangères. C'est aujourd'hui ouvertement, après l'élection du gouvernement Couillard malgré le triste bilan des libéraux de Jean Charest, que le patronat « canado-québécois » ignore l'idée de pérennité du français, allant même jusqu'à considérer ouvertement le français comme nuisible aux affaires.

Quand se produisent de tels bouleversements, il est temps que soit dénoncée la mauvaise foi de ceux qui, comme

* Pierre Serré, Ph.D. sc. politique – pspedrit09@gmail.com
Ex-fonctionnaire au ministère de l'Immigration du Québec,
représentant de l'État en sélection d'immigrants.

Jocelyne Couture, professeure titulaire associée, département de philosophie, UQAM – couture.j@uqam.ca

l'économiste, prêchent une arrogance ignorante des dossiers de la langue, de l'immigration et de l'intégration. Que des économistes réputés puissent passer sous silence l'un des problèmes économiques majeurs du Québec laisse pantois. Certaines choses sont pourtant aussi évidentes que le nez au milieu du visage : au Québec, deux systèmes économiques évoluent en parallèle. Leur lutte a des implications majeures quant au développement des politiques publiques. De fait, le système dominant, qui n'en a que pour ses intérêts, creuse jour après jour la dépendance économique et politique du Québec.

Dans son texte du 10 février, M. Fortin prenait la peine de se signer treize fois pour signifier son adhésion à l'importance de protéger le français. Il ne s'agit pourtant pas, chez lui, du français «langue du travail» ou du français «langue commune», mais du français langue des échanges privés, langue ayant le luxe rare de se pratiquer sans appui de l'État.

Dédouané par sa profession de foi, M. Fortin soutenait ensuite non pas un assouplissement mineur en faveur de l'anglais, mais la principale mesure démolissant le système de sélection des immigrants, en reprenant mot à mot les positions du patronat. En outre, le nouveau système de sélection reposera sur la constitution de banques de candidats dont on peut parfaitement croire qu'elles seront largement constituées par les entreprises en fonction de leurs besoins. Le gouvernement encouragera à cet égard les entreprises à multiplier les projets pilotes taillés sur mesure pour combler leurs besoins particuliers. Le projet de loi 77 ne prévoit l'existence d'aucun autre moyen de sélection des travailleurs indépendants.

Les candidats de ces banques seront ensuite invités par le ministère à déposer une Déclaration d'intérêt affirmant leur

volonté de venir au Québec s'établir de manière permanente ou temporaire. C'est parmi ces candidats que le gouvernement choisira, non seulement sur la base de critères partiels sinon uniques (ex. : le domaine de formation ou la profession ou l'expérience professionnelle, ou l'emploi au sein de l'entreprise mère à l'étranger), qui plus est non définis à l'heure actuelle, mais à même une banque ayant déjà évacué le français de par l'action des employeurs actifs en recrutement à l'étranger.

Les positions patronales sont particulièrement claires à cet égard : la connaissance du français est limitative et son exigence écarte de « bons candidats », les « cerveaux » de plus en plus courtisés par les différents pays occidentaux. Or l'expérience des officiers de sélection des immigrants démontre que le recrutement de « bons candidats » ne correspond pas au recrutement de « cerveaux » ni même à une quelconque course aux « talents ». Il s'agit tout au plus du recrutement d'une main-d'œuvre de premier cycle universitaire, souvent professionnelle postsecondaire, parfois sans formation spécifique chez les travailleurs temporaires (aides familiales résidentes, travailleurs agricoles saisonniers et autres travailleurs temporaires peu spécialisés). Main-d'œuvre abondante, docile, versatile, heureuse et reconnaissante.

Le projet de loi prévoit ensuite que la responsabilité de la francisation retombe entièrement entre les mains de l'État, qu'elle ait lieu en entreprise ou ailleurs. Le résultat du laisser-aller actuel était pourtant déjà amplement connu et témoignait du faible sens des responsabilités des entreprises privées à cet égard. Une étude récente de l'Institut de recherche en économie contemporaine¹ montre qu'une part importante des immigrants ne parle qu'anglais au Québec,

¹ Mathilde Lefebvre, *La bilinguisation des services de santé et des services sociaux du Québec*, IREC, 11 novembre 2014 (ireq.net)

parce que le système économique auquel ils se joignent – on parle d'un million de citoyens, incluant travailleurs et consommateurs – a l'anglais pour langue dominante. Ils ne font que suivre les exigences du marché de l'emploi : anglais nécessaire, français, un supplément.

Comment s'étonner du faible engagement du patronat envers le français quand on sait que son caractère « québécois » mêle les dirigeants « canadiens » des filiales étrangères aux dirigeants des grandes entreprises québécoises actives dans le reste du continent ? Ces derniers, subordonnés à l'élite continentale, s'alignent la plupart du temps sur les suspicions de déloyauté qui pèsent sur les gens d'affaires francophones. Ils sont peu ou pas préoccupés de l'apprentissage du français en entreprise ou de la sélection d'immigrants connaissant le français.

Pour pallier cette analyse impliquant l'appartenance à l'un ou l'autre groupe linguistique, M. Fortin reliait la qualité de l'intégration à un nouvel indicateur, « le maintien et le développement d'une société *massivement française* au Québec ». Cet objectif a l'avantage de relever d'une « entreprise à long terme », permettant d'échapper à l'évolution des statistiques sur la langue. Cette entreprise, dit-il, est centrée autour de l'intégration capitale des enfants de la loi 101, c'est-à-dire les enfants nés à l'étranger ou issus de parents nés à l'étranger, obligés de fréquenter les écoles primaires et secondaires de langue française. Or cette disposition ne touche que 15 % des immigrés en moyenne, puisque les 85 % autres n'ont pas l'âge de fréquenter les écoles secondaires. Ces derniers se destinent aux écoles postsecondaires ou au marché du travail, avec pleine liberté de choix.

Ce sont donc ces 85 % qui s'adaptent à la réalité montréalaise. Or celle-ci est constituée de deux systèmes écono-

miques évoluant en parallèle, l'un anglais, l'autre français. Le premier, dominant, a des institutions trop grandes pour ce que la communauté anglo-québécoise est capable de fournir en main-d'œuvre et en usagers/consommateurs – rappelons qu'en 40 ans, le Québec a connu des soldes migratoires interprovinciaux successifs déficitaires totalisant un demi-million de personnes; ces soldes sont constitués d'anglophones de première langue officielle parlée. Le second offre ses propres emplois en plus de rattraper tous les candidats rejetés par le premier.

La communauté anglo-québécoise n'a pourtant pas vu ses effectifs diminuer durant cette période, au contraire. Les institutions et les entreprises à propriété étrangère, en particulier, ont massivement recruté chez les francophones et chez les allophones, chez les natifs et chez les étrangers, chez les Canadiens des autres provinces. Tous ces effectifs ont été les sujets d'une nouvelle et massive phase d'anglicisation qui a accompagné le redéploiement de l'État post-Révolution tranquille, avec pour toile de fond la chute des effectifs anglo-québécois et son remplacement par des effectifs extracommunautaires. Depuis les années soixante – et jusqu'à nouvel ordre –, jamais le Québec n'a connu une phase d'anglicisation aussi galopante, phase que la hausse des volumes d'immigration des années 2000, par les déséquilibres qu'elle a introduits, révèle présentement.

Ces paramètres ne font pourtant pas partie des réalités à long terme auxquelles faisait référence M. Fortin. Ce dernier s'est contenté d'énoncer combien quelques statistiques tirées de son quotidien attestaient par magie d'une vision scientifique, complète et objective de l'intégration linguistique. Ainsi, on ne trouve nulle référence à l'intégration linguistique des immigrants en regard à l'équilibre francophones/anglophones pour en évaluer l'impact. Pourtant, à moins de

neuf francophones ou francisés sur dix immigrants, ces derniers modifient l'équilibre linguistique en faveur des anglophones. De même, les recensements tenus depuis 1996 ont montré que les enfants anglophones ou anglicisés, élevés dans un contexte familial anglotrope, anglicisé ou anglophone et qui ont été théoriquement obligés de fréquenter les écoles primaires et secondaires de langue française, ont présenté des « substitutions linguistiques » – des « transferts linguistiques » – variant entre 0 % et 5 % vers le français.

Au cœur de la bataille linguistique se trouvent donc deux systèmes économiques avec centres décisionnels indépendants, l'un français, l'autre anglais. Minoritaire, c'est néanmoins ce dernier qui domine et qui arrache les gains les plus significatifs en matière d'échanges et d'apports linguistiques, entre populations natives et immigrées, et entre groupes linguistiques. La recommandation de M. Fortin d'autoriser la sélection d'immigrants qui ne connaissent que l'anglais, dans le cadre de la domination du système économique de langue anglaise, est suicidaire.

Nombreux sont ceux qui, parmi les défenseurs du français, peinent à le comprendre. Favoriser l'apprentissage du français chez les immigrants n'arrêtera pas l'anglicisation de la société québécoise tant que le français n'est qu'une langue d'utilité secondaire sur le plan économique pour une proportion de plus en plus élevée de citoyens. À défaut de lier le financement des services publics et des institutions de langue anglaise aux effectifs de la communauté anglophone de souche, le Québec continuera à favoriser l'expansion des effectifs de la communauté anglophone et les migrations interprovinciales des jeunes Anglo-québécois. Même en ne faisant que maintenir le statu quo, les politiques de l'État québécois favorisent les migrations interprovinciales, privant le Québec de dizaines de milliers de jeunes formés ici

et prêts à produire. Le statu quo implique de cesser de les considérer comme une soupape de sécurité essentielle au maintien du poids relatif du français, au lieu d'atouts pour le développement du Québec.

Outre la question du financement des institutions de langue anglaise, il faut bien sûr maintenir l'obligation de fréquentation des écoles de langue française et rendre incontournable la connaissance du français dans la sélection d'immigrants. Il ne faudrait pas davantage maintenir le bilinguisme des institutions publiques de langue française tel que pratiqué actuellement. L'essentiel est que la prospérité collective passe par une vision nationaliste du développement économique. Cette vision doit renforcer les intérêts économiques nationaux et faire du français la langue dominante des affaires, du travail et de la citoyenneté. La langue de l'État pour tous. □

IREC et Jean Ferretti*

*En matière de francisation et
d'intégration des immigrants*

LE QUÉBEC RATE SA CIBLE*

L'Institut de recherche en économie contemporaine (IRÉC) publiait en janvier dernier un important rapport de recherche faisant le point sur les pratiques du gouvernement du Québec en matière de francisation et d'intégration des immigrants depuis 1991. Jean Ferretti, chargé de projet à l'IRÉC et auteur du rapport, déclarait :

Le gouvernement du Québec n'agit pas avec la cohérence et la rigueur requise pour la francisation et l'intégration des immigrants. Cette négligence a pour résultat de réduire la place du français dans la vie québécoise et de compromettre l'intégration des nouveaux arrivants à la société et à la culture québécoise. Nous faisons treize propositions de nature à corriger la situation.

Les Québécois s'attendent à ce que l'accueil et l'intégration des immigrants contribuent à enrichir la société québécoise. L'inefficacité et les contradictions de nos politiques ne servent personne. Elles nuisent à la réussite du projet d'immigration des nouveaux arrivants et elles minent la cohérence institutionnelle requise pour que nos objectifs linguistiques soient atteints.

* Présentation et faits saillants du rapport de recherche réalisé par l'Institut de recherche en économie contemporaine grâce au soutien financier de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SJB), du Mouvement national des Québécoises et des Québécois et du Mouvement Québec français (MQF).

On peut télécharger le rapport de recherche *Le Québec rate sa cible. Les efforts du Québec en matière de francisation et d'immigration* :
[http://www.irec.net/upload/File/rrc20160127immigration\(1\).pdf](http://www.irec.net/upload/File/rrc20160127immigration(1).pdf)

Impact sur l'équilibre linguistique

Plus de 200 000 immigrants, soit 20 % de l'ensemble de la population immigrée du Québec, ne parlaient toujours pas le français en 2011. Ils étaient 159 575 à parler uniquement anglais et 43 255 à ne parler ni français ni anglais. Parmi eux, plus de 111 000 sont arrivés après 1991 dont près de 43 000 entre 2006 et 2011. Le chercheur constatait :

De tels chiffres laissent voir que, contrairement à son objectif de consolider le caractère français du Québec, la politique d'immigration menée depuis au moins 25 ans et la défaillance des programmes de francisation contribuent largement à l'anglicisation de Montréal.

Il est donc inexact de prétendre que la population immigrée anglicisée serait celle des contingents anciens. Les arrivées récentes contribuent de manière importante au recul du français. Le gouvernement du Québec a réduit la politique d'immigration à une question de volume en négligeant son impact sur l'équilibre linguistique.

Le rapport établissait que les personnes nées à l'étranger représentaient en 2006 14,2 % de la population de langue maternelle anglaise du Québec et 30,6 % de la population dont l'anglais est la Première langue officielle parlée (PLOP).

L'étude soulignait que la concentration à plus de 70 % des immigrants sur l'île de Montréal et la baisse du poids démographique des francophones créent un effet de milieu qui rend plus difficile l'apprentissage du français par les immigrants et qui contribue à élargir le fossé entre un Montréal de moins en moins francophone et le reste du Québec.

Dans ce contexte, le rapport relevait que plus de 40 % des immigrants déclarant ne pas connaître le français en arrivant au Québec ne s'inscrivent pas aux formations de francisation. Cette proportion est stable depuis 1991 et

monte à plus de 50 % pour certaines communautés. Le rapport révélait aussi le déclin marqué de la fréquentation des cours à temps complet ces dernières années, qui passe de 13 230 inscrits en 2010-2011 à 10 759 en 2014-2015 et constitue un phénomène inquiétant. Le chercheur de l'IREC faisait remarquer :

Depuis 2011-2012, alors que le nombre d'immigrants ne connaissant pas le français est en augmentation, le financement des programmes de francisation diminue dans l'ensemble des ministères concernés par la francisation (MIDI, MELS et MESS).

C'est d'autant moins justifiable que parallèlement, sur la période 2010-2012 à 2014-2015, le ministère de l'Immigration a retourné environ 70 M\$ de crédits autorisés au fond consolidé.

Une plus grande transparence

L'absence de moyens adéquats de contrôle de la qualité des apprentissages ne permet pas de mesurer le succès des mesures déployées. Plusieurs intervenants affirment que la formation est insuffisante. Le rapport demande une plus grande transparence dans la reddition de compte et estime que le ministère de l'Immigration devrait assumer un leadership plus ferme dans la concertation des divers ministères et intervenants communautaires. « Les moyens sont dispersés, les objectifs sont peu précisés et les moyens de mesure des résultats sont trop souvent défailants, quand ils existent » relevait Jean Ferretti.

Faits saillants

Ce rapport évalue la cohérence de l'action du gouvernement du Québec dans l'atteinte de l'objectif de la Charte de la langue française de faire du français la langue commune des Québécois.

Notre principale conclusion est que le gouvernement du Québec ne prend pas les moyens nécessaires pour s'acquitter de ses responsabilités eu égard au maintien du français comme langue de convergence de tous les citoyens.

Recul du français

- Accélération du déclin du poids démographique des francophones au Québec. C'est particulièrement le cas sur l'île de Montréal, où la proportion d'individus de langue maternelle française est descendue sous la barre des 50 % et celle des individus parlant principalement français à la maison a décliné pour s'établir autour de 52 % en 2011.
- Déclin de l'usage du français dans la sphère publique, particulièrement en milieu de travail. La part des travailleurs du secteur privé sur l'île de Montréal travaillant généralement ou uniquement français au travail est passée de 62,5 % en 1997 à seulement 43,7 % en 2010.
- L'immigration se concentre à 86 % dans la région métropolitaine de Montréal. Cela crée un effet de milieu qui accroît le clivage entre un Montréal de moins en moins francophone et le reste du Québec.

L'impact sur les pratiques linguistiques et le fait français

- Plus de 200 000 immigrants, soit 20 % de l'ensemble de la population immigrée du Québec, ne parlent toujours pas le français en 2011. Parmi eux, plus de 111 000 sont arrivés à partir de 1991 dont près de 43 000 entre 2006 et 2011. De ces 202 830 immigrants, 159 575 parlent uniquement anglais et 43 255 ne parlent ni français ni anglais.
- Les personnes nées à l'étranger représentaient en 2006 14,2 % de la population de langue maternelle anglaise du Québec et 30,6 % de la population dont l'anglais est la Première langue officielle parlée (PLOP).
- Les immigrants non-francotopes (43,5 %) utilisent le plus souvent l'anglais dans leurs interactions publiques alors qu'ils sont 40,1 % à utiliser le plus souvent le français et 16,4 % utilisent à la fois le français et l'anglais.
- On note d'importantes différences dans les pratiques linguistiques en milieu de travail. 69,6 % des immigrants francotopes parlent le plus souvent le français au travail alors qu'à peine 33,5 % des immigrants non-francotopes font de même et que 48,3 % utilisent l'anglais le plus souvent.
- Malgré une amélioration des tendances depuis 1970, les transferts linguistiques vers le français demeurent insuffisants pour freiner le déclin du groupe francophone. Cette amélioration découle davantage de la sélection d'une plus grande part d'immigrants de langue latine ou qui sont issus de la francophonie internationale, plus portée à adopter le français comme langue d'usage qu'à l'amélioration des services d'intégration.

- Les immigrants qui ne sont pas de langue maternelle latine ou qui sont issus de la francophonie internationale sont restés insensibles aux mesures de francisation depuis 30 ans. Parmi ceux qui ont opéré un transfert linguistique, seulement 15 % l'ont fait au profit du français, un niveau semblable à celui des années 1970.

La composition actuelle des flux migratoires ne permet pas de freiner le déclin du français

- Environ 40 % des immigrants ne connaissent pas le français à leur arrivée au Québec. Cette proportion semble de surcroît avoir été sous-évaluée jusqu'en 2011 en raison du manque d'évaluations standardisées des compétences linguistiques lors de la sélection en entrevue.
- Le moyen le plus efficace de freiner le déclin du groupe francophone est d'agir sur la composition des flux migratoires en sélectionnant davantage d'immigrants de langue latine ou qui sont issus de la francophonie internationale.

Le bilinguisme institutionnel nuit à la francisation

- Le bilinguisme des institutions publiques, pratiqué notamment par certains ministères et organismes comme Revenu Québec et la SAAQ, n'est pas cohérent avec l'objectif de faire du français la langue commune.
- Les ministères et les institutions publiques interagissent en anglais avec près de 75 % des immigrants non francophones et qui sont installés dans la région de Montréal.

Le réseau de la francisation

- Augmentation globale de l'offre et de la fréquentation des formations en francisation depuis 1991. Le réseau de la francisation repose de plus en plus sur les partenaires du ministère de l'Immigration, notamment le ministère de l'Éducation, le ministère de l'Emploi et certains organismes communautaires spécialisés en immigration
- Développement d'une concurrence inefficace entre les acteurs en francisation.
- Progrès ces dernières années dans l'harmonisation des programmes, notamment par la création d'un guichet unique pour orienter et répartir les immigrants dans les différents services.
- Réduction du nombre de groupes à temps complet du ministère de l'Immigration, qui passe de 1 314 en 2003-2004 à 952 groupes en 2014-2015. Il semble que l'on oriente de plus en plus les immigrants vers les cours à temps partiel, par la conversion des cours spécialisés à temps complet de niveau avancé en français écrit et oral en cours à temps partiel, et que l'on favorise la formation en ligne plutôt que la formation en classe.

La fréquentation

- Globalement, depuis 1991, on observe une hausse de la fréquentation des services de francisation. Depuis 2009-2010, le nombre d'individus inscrits aux formations de francisation (temps complet, temps partiel et en ligne) tourne autour de 27 000.

- Depuis le début des années 1990, au moins 40 % des immigrants ne connaissant pas le français à leur arrivée ne s'inscrivent pas aux cours de français. Pour les années 2006 à 2010, ce chiffre monte à plus de 50 %. Absence de données pour les années suivantes.
- Taux de fréquentation fortement liés à l'origine des immigrants: en 2010, 29,6 % des immigrants latino-américains déclarant ne pas connaître le français à leur arrivée ne se sont pas inscrits aux cours. Cette proportion atteint 63,9 % des immigrants d'Asie du Sud-Est, 54,8 % de ceux provenant d'Asie orientale et 51,6 % de ceux provenant d'Asie méridionale.
- Augmentation, puis stagnation des effectifs des cours de français à temps complet jusqu'en 2008. Déclin marqué de la fréquentation des cours à temps complet ces dernières années, qui passe de 13 230 inscrits en 2010-2011 à 10 759 en 2014-2015.
- Hausse de la fréquentation des cours à temps partiel, qui passe de 7 017 en 1998-1999 à 15 150 inscrits en 2014-2015.

Bilan des apprentissages

- Plusieurs études soulignent que le nombre d'heures de cours est insuffisant: certains immigrants ayant complété tous les cours à temps complet offerts par le ministère de l'Immigration n'ont pas atteint un niveau qui leur permette de fonctionner en français.
- Environ la moitié des immigrants ayant terminé le parcours de francisation considèrent ne pas maîtriser le français à l'écrit.

- Satisfaction des immigrants inscrits à l'égard des cours qu'ils ont reçus, au niveau des apprentissages et de la confiance en soi. Une forte majorité d'entre eux émettent le désir de poursuivre les cours de français.

Principaux défis du réseau de francisation

- Stimuler la formation à temps plein. Elle offre de meilleurs résultats en matière d'apprentissages et des taux d'abandons nettement plus bas que pour la formation à temps partiel.
- Rejoindre les communautés dont les taux de fréquentation sont faibles.
- Développer la francisation en milieu de travail. Elle ne concerne qu'entre 2000 et 3000 travailleurs annuellement. Ces dernières années, ce nombre est en baisse.
- Assurer un meilleur suivi de la part du ministère de l'Immigration. La décentralisation des services de francisation n'a pas été accompagnée par une surveillance et une évaluation en continu des programmes. Absence de document de compilation des données.

Un soutien financier croissant jusqu'à 2011

- En plus des transferts fédéraux, le gouvernement du Québec a ajouté de ses propres ressources aux programmes d'intégration et de francisation des immigrants. Jusqu'en 2011, le gouvernement du Québec a globalement soutenu et augmenté le financement des programmes de francisation.

- Relâchement des efforts consentis par le ministère de l'Emploi en matière de francisation depuis 2008.
- Nous nous interrogeons sur certaines activités financées par le ministère de la Santé et des Services sociaux grâce aux transferts fédéraux et qui semblent s'adresser à des populations non visées par l'Accord Canada-Québec.
- Depuis 2011-2012, alors que le nombre d'immigrants ne connaissant pas le français est en augmentation, le financement des programmes de francisation diminue dans l'ensemble des ministères concernés par la francisation (MIDI, MELS et MESS). Parallèlement, sur la période 2010-2012 à 2014 – 2015, on observe que le ministère de l'Immigration a retourné environ 70 M\$ de crédits autorisés au fond consolidé. □

Lucia Ferretti*

LE DÉMANTÈLEMENT DE LA NATION (CHRONIQUE 10)

La période couverte s'étend du 22 décembre au 27 février¹.

*Le courage, c'est de savoir que tu pars battu,
mais d'agir quand même sans t'arrêter.*

– Atticus Finch, héros du roman de Harper Lee
Ne tirez pas sur l'oiseau moqueur

Le roman d'Harper Lee dont est tirée la citation en exergue est l'histoire d'un homme qui agit par conviction pour la défense d'une cause juste et doit, ce faisant, affronter tous les pouvoirs de la société américaine des années 1930, ligüés contre celle-ci. Nous, Québécois qui défendons notre petite nation et son État contre les assauts dirigés contre eux sans relâche, nous avons besoin de nous souvenir de cette définition du courage. Pour garder la lampe allumée, il nous faut aussi ce mot de Félicité de Lamennais cité souvent par Rosaire Morin, qui fut directeur de cette revue :

* Université du Québec à Trois-Rivières

¹ À moins d'indication contraire, toutes les dates font référence à l'édition du jour du journal *Le Devoir* (format papier). Il suffit d'entrer les mots-clés du propos pour trouver la référence exacte des articles utilisés.

*Quand même nos espérances auraient été trompées
non seulement sept fois, mais septante fois sept fois,
ne perdez jamais l'espérance!*

Le courage et l'espérance des Noirs et des «Atticus Finch» qui se sont joints à eux ont fini, après plusieurs décennies de lutte, par donner des victoires aux combattants pour les droits civiques. Victoires partielles et plombées de certains reculs, combat toujours à reprendre : il reste que grâce à ces victoires, même fragiles, la lutte pour les droits civiques est devenue une cause légitime aux yeux de tous les Noirs et d'une grande partie du monde.

Nous, indépendantistes, partons de plus loin : les défaites répétées des Québécois, tant sur de grands que sur de moindres enjeux, expliquent que nous en soyons encore à devoir convaincre une partie de nos compatriotes que la défense de l'avenir passe par l'indépendance nationale. Notre État, notre société civile, nos repères culturels et nos valeurs sont sous attaque, une attaque qui vise à les désarticuler. Puisse cette chronique montrer comment cet objectif est mis en œuvre. Ce n'est pas une théorie du complot. Car malheureusement, les faits parlent d'eux-mêmes.

*

Le Québec perd chaque jour un peu plus de son rapport de force au Canada. Le Canada se dessine comme pays unitaire; le gouvernement fédéral bafoue constamment la constitution qu'il nous a imposée; les compagnies à charte fédérale poussent désormais l'insolence jusqu'à dénier toute légitimité aux lois québécoises. Quant aux excuses officielles de la première ministre ontarienne Kathleen Wynne pour l'imposition du Règlement XVII, elles ne peuvent faire oublier que dans toutes les provinces y compris en Ontario,

les minorités francophones doivent tous les jours mener un combat de Titan pour faire valoir leurs droits.

À Québec, le gouvernement libéral de Philippe Couillard collabore lui-même à délégitimer notre État face à Ottawa et aux entreprises à charte fédérale. Il procède sans vergogne au démembrement du seul outil collectif qui nous reste : les projets de « cité-État » du maire Coderre, que les libéraux encouragent, vont en ce sens. Le gouvernement Couillard retire à notre État les moyens de structurer le territoire, la société et évidemment la nation. Il vise délibérément à fragmenter la communauté politique qu'est le Québec dans son intégrité. En même temps, comme le montrent bien Christian Jetté et Yves Vaillancourt dans un article cité plus loin, ce gouvernement centralise plus que jamais le pouvoir de décision et la gestion des organisations, car il veut aussi détruire la cohésion de la société civile, à l'échelle des régions comme à celle de la nation tout entière. Enfin, que dire de la situation de l'économie québécoise depuis deux ans que ce gouvernement est au pouvoir, sinon que « l'effet libéral » est dévastateur !

*

1. UNE LOGIQUE D'OCCUPATION PAR LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LES ENTREPRISES À CHARTE FÉDÉRALE

L'intérêt national du Canada n'est pas celui du Québec. La décision définitive sur le projet Énergie Est sera prise selon « l'intérêt national », a souligné le ministre fédéral des Ressources naturelles, Jim Carr. D'ailleurs, le premier ministre Trudeau a déjà mentionné qu'il pourrait considérer ce projet favorablement, moyennant certaines garanties. Dans cette affaire, qu'en est-il de l'intérêt national du Québec ? En vertu de la constitution, les provinces n'ont même pas le droit d'imposer une taxe indirecte sur des res-

sources naturelles non renouvelables extraites dans d'autres provinces. En conséquence, le Québec ne peut exiger la moindre redevance sur le pétrole transporté par oléoduc sur son territoire (28 janvier).

Les compagnies à charte fédérale se conduisent en barons colonialistes.

- *Secure Energy.* À son tour, cette compagnie a refusé de déposer un avis de projet au gouvernement du Québec. Elle estime que le Québec n'a pas à s'intéresser au projet de faire traverser notre territoire par 220 wagons de pétrole sale par jour. Secure Energy ne reconnaît que l'autorité fédérale (17 février).
- Tout de même, Paule Halley, professeure de droit à l'Université Laval, soutient que ces entreprises à charte fédérale, telle TransCanada, ne peuvent prétendre échapper à la Loi sur la qualité de l'environnement du Québec. De même, le gouvernement du Québec ne peut renoncer à son pouvoir. Madame Halley se fonde pour avancer ces idées sur un jugement récent de la Cour suprême de Colombie britannique (23 février). Nous avons donc affaire ici à un gouvernement Couillard dont la complaisance à l'égard des pétrolières canadiennes équivaut à une trahison des intérêts fondamentaux de la nation québécoise (voir la définition du mot «trahison» dans le Larousse).

Ottawa ne soutient pas l'économie québécoise. Ottawa laisse tomber le secteur du bois d'œuvre en renonçant à exiger des États-Unis le respect du traité de libre-échange. Selon l'ancien négociateur Carl Grenier, le gouvernement Trudeau agit ainsi sous la pression de la Colombie-Britannique. Dans les derniers dix ans, le Québec a perdu 40 000 emplois dans le secteur forestier (18 février).

Ottawa soutient l'économie albertaine sans poser de conditions à cette province. À cause de la baisse des revenus du pétrole, le gouvernement fédéral répond à la demande de la première ministre Rachel Notley et donne 250 millions à l'Alberta (24 février). Mais attention, ce n'est pas de la « péréquation » (transfert d'argent du fédéral aux provinces moins riches), puisque ce transfert n'a pas été fait en passant par ce programme!

2. LE CANADA, UN PAYS MULTINATIONAL QUI REFUSE DE SE RECONNAÎTRE COMME TEL ET PREND LES MOYENS POUR NE PLUS L'ÊTRE

En Ontario, ne pas soutenir la création d'une université de langue française. La première ministre Kathleen Wynne remet en question la pertinence de créer une université campus exclusivement de langue française en Ontario; il n'y en a actuellement aucune. Elle serait davantage prête à investir dans des programmes à distance, laissant les étudiants sans véritable communauté physique d'ancrage. L'assimilation est une perspective plus que réelle dans cette province. Pour une population équivalente, les anglophones du Québec disposent de trois universités, dont deux sont vraiment riches (19 février).

3. LE CANADA, UN ÉTAT FÉDÉRAL QUI S'EN VA PLUS RÉSOLUMENT QUE JAMAIS VERS UN ÉTAT UNITAIRE

Relancer le projet d'agence pancanadienne des valeurs mobilières. Les libéraux poursuivront le projet conservateur, et ce même si les valeurs mobilières sont de compétence provinciale (12 janvier).

Décider ultimement les conditions de la vente de nos fleurons. La nouvelle ministre de l'Économie, Dominique Anglade, a dû

reconnaître que, malgré qu'elle en ait, ce n'est pas Québec, mais bien Ottawa qui décidera si les garanties offertes par Lowe's pour acquérir Rona sont suffisantes. Tout ce que la *province* peut faire, s'est-elle rendue compte, c'est de transmettre ses attentes au Bureau de la concurrence et Investissement Canada; d'ailleurs, a-t-elle affirmé, c'est justement cela «qui est important pour nous» (10 février).

Imposer des conditions aux transferts en santé. La santé est une compétence provinciale exclusive. Ce que devrait transférer Ottawa, ce sont des points d'impôts. Évidemment, cela fait des décennies que cette revendication historique (et désormais abandonnée) du Québec n'est pas satisfaite, au point que la santé est de facto devenue une compétence partagée. Ottawa en effet préfère transférer des budgets, dont il détermine arbitrairement les niveaux et les conditions d'utilisation. Le ministre Barrette s'en émeut, il veut des transferts sans condition (12 février). Il connaît mal l'histoire du Canada.

Transiger directement avec les villes. Les villes ne sont pas un palier de gouvernement selon la constitution canadienne. Ce sont de simples administrations qui dépendent des gouvernements provinciaux. Mais de plus en plus, le gouvernement fédéral passe par-dessus les provinces et fait affaire directement avec les villes. Le financement des infrastructures est au cœur de ces discussions: voilà un autre sujet de compétence provinciale. Mais depuis quand Ottawa respecte-t-il la constitution? Au lieu de céder des points d'impôt aux provinces pour que celles-ci exercent pleinement leurs compétences et décident des infrastructures prioritaires, y compris en partenariat avec les municipalités, Ottawa procède ainsi: a) il accepte de payer directement pour les infrastructures municipales et même d'augmenter sa part dans leur financement; b) il se réserve le droit d'imposer ses

conditions aux provinces (qui continuent malgré tout pour l'instant de recevoir l'argent puisque ce sont elles qui ont la compétence constitutionnelle) afin que soient financés en priorité les infrastructures municipales (5 et 6 février); c) Ottawa tarde aussi à s'entendre avec le gouvernement Couillard à propos du Fonds Chantiers Canada, si bien que l'Union des municipalités du Québec est plus désireuse que jamais que les villes puissent transiger directement avec le fédéral (8 février). Pour en arriver à une entente, qu'il annonce imminente, le gouvernement du Québec devra-t-il céder aux exigences fédérales et fasse approuver ses projets un par un?

Laisser dire l'Institut C.D. Howe, qui plaide pour une «direction fédérale forte» dans le secteur du travail. Il faut entendre par là que cet institut souhaite l'instauration de politiques publiques fédérales fermes dans un domaine dont plusieurs aspects sont de compétence provinciale exclusive, en particulier la formation continue et la formation initiale. On verra ce que fera le gouvernement Trudeau; mais on connaît la tendance centralisatrice des gouvernements du PLC ainsi que les liens qui unissent traditionnellement ce parti et cet institut (Le ministre Bill Morneau est un ancien président du conseil d'administration du C.D. Howe) (3 février).

Imposer l'uniformité coast to coast dans l'aide médicale à mourir. Les représentantes du ministère fédéral de la Santé sont venues plaider en ce sens devant le comité de députés et sénateurs chargés de recommander au gouvernement Trudeau un encadrement législatif sur l'aide médicale à mourir (26 janvier). Rappelons que quoique l'on puisse penser de la loi québécoise sur ce sujet, elle a été adoptée par large consensus à l'Assemblée nationale et elle se situe entièrement dans le champ des compétences du Québec. Toute prépondérance d'une éventuelle loi fédérale qui obli-

gerait à invalider certains aspects de la loi québécoise serait donc un nouvel empiétement d'Ottawa contraire aux dispositions de la constitution. Or, c'est précisément ce vers quoi on se dirige si Ottawa fait siennes les recommandations du comité fédéral (26 février).

Donner à la commission d'enquête fédérale sur les femmes autochtones disparues ou assassinées un mandat qui empiète sur les compétences des provinces. Il semble qu'un volet de l'enquête concernera les rapports entre les policiers et les Autochtones (22 janvier et 17 février). Or, d'une part, les corps policiers provinciaux, comme la Sûreté du Québec, sont évidemment de juridiction provinciale; et d'autre part, les services aux Autochtones qui vivent à l'extérieur des réserves, en milieu urbain, sont de responsabilité québécoise (15 février). Il faut dire toutefois que depuis qu'a éclaté l'affaire des violences policières envers des femmes autochtones à Val d'Or, doublée de celle de la mort d'un jeune Autochtone et d'un jeune policier le 13 février, le gouvernement du Québec n'a jamais été empressé de prendre ses responsabilités dans cette affaire, trop heureux de laisser aux mains d'Ottawa un autre pan de ses propres compétences.

4. LA HAINE DU QUÉBEC FRANÇAIS SEMBLE ANIMER LE GOUVERNEMENT LIBÉRAL DE PHILIPPE COUILLARD

Diminuer de moitié le budget dédié à la francisation en entreprise. Des centaines d'employés n'ont plus accès à des cours de français au travail. La francisation est un parent pauvre des mesures d'intégration à la société québécoise. La ministre Weil veut même alléger les exigences pour certains travailleurs, cédant ainsi aux réclamations de plusieurs organismes patronaux, tels que Manufacturiers et exportateurs du Québec (3 et 9 février). En décembre 2014, le gouvernement Couillard avait déjà diminué le poids relatif de la connaissance du fran-

çais pour les immigrants qui font une demande de résidence permanente (Michel David, 4 février).

Augmenter les seuils d'immigration à un niveau insoutenable. À 50 000 par an, le nombre des immigrants est déjà trop élevé pour la capacité d'accueil du Québec (intégration en emploi et intégration culturelle et linguistique). Le Conference Board a suggéré de monter le seuil à 65 000 et même à 90 000, suggestion reprise par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Le gouvernement Couillard est tenté d'aller en ce sens malgré les avertissements qui proviennent d'économistes aussi respectés que Pierre Fortin, selon qui des seuils dépassant autant la capacité d'intégration peuvent détruire la cohésion sociale du Québec (11 février).

Penser à réformer le financement universitaire d'une manière avantageuse pour les établissements anglophones. Alors que le système d'éducation anglophone, 40 ans après la Loi 101, continue d'accueillir de la maternelle à l'université un nombre supérieur d'élèves et d'étudiants que le poids démographique de cette communauté au Québec (Éric Bouchard, 11 janvier), le gouvernement Couillard envisage d'aider les universités à compenser une partie des compressions qu'il leur a imposées en haussant de 25 % les frais de scolarité des étudiants étrangers. Or, la capacité d'attirer des étudiants et de les faire payer davantage est plus élevée dans les universités anglophones. Pas moins de 40 % des étudiants venus de l'étranger fréquentent les universités McGill et Concordia (*La Presse+*, 3 février). La ministre des Relations internationales, Christine St-Pierre, s'interroge sur le bien-fondé d'une augmentation pénalisante pour les universités francophones (20 février); mais n'ayant été, de son propre aveu, ni consultée ni même informée par son confrère de l'éducation, on doit constater son faible poids au conseil des ministres.

Briser le modèle de démocratie participative inscrit dans notre histoire. Excellente analyse de Jetté et Vaillancourt dans *Le Devoir* du 5 février. Je résume. Depuis une bonne cinquantaine d'années, l'État québécois a encouragé la participation de la société civile dans le développement social du Québec. Un très grand nombre de politiques publiques ont été adoptées grâce à l'engagement d'organismes issus des communautés et à la mise en place de dispositifs de participation citoyenne. Mais désormais, le gouvernement Couillard coupe «les réseaux qui permettent à la société civile d'influer sur l'État: disparition des CRÉ, fin du financement de Solidarité rurale du Québec, coupes dans le financement des CPE et du programme accès logis Québec, modifications majeures du financement des CLD, des CDEC et des tables régionales de développement social». Jetté et Vaillancourt voient dans ces décisions une «attaque en règle du gouvernement contre le pouvoir politique de la société civile». S'y ajoute «la disparition des gestionnaires élus à la tête des établissements publics de la santé et des services sociaux et la recentralisation du réseau; la remise en question du rôle sociopolitique des organismes communautaires». Bref, tout le modèle québécois de développement social est mis à mal. Ces outils disparaissent ou sont désormais désarticulés; on ne pourra plus s'appuyer sur eux pour organiser la contestation de l'ordre néolibéral et la reddition du Québec à Ottawa imposées par le gouvernement Couillard. Comme le fait remarquer Bernard Descôteaux à propos de la réforme de la gouvernance en santé et du projet de loi 86 sur les commissions scolaires, «le gouvernement Couillard, partout où il le peut, n'a de cesse de centraliser autour de lui le plus de pouvoirs possibles» (14 janvier). C'est aussi l'analyse que font les comités de parents (17 février) et l'expert Christian Maroy, de l'Université de Montréal (19 février).

Lynché sans procès notre plus grand cinéaste. Tout a été dit sur cette affaire. Sur la foi d'allégations énoncées par un homme qui tient encore à garder l'anonymat plus de trente ans après la mort de Claude Jutra, la ministre David a décidé de rayer notre plus grand cinéaste de la mémoire collective (18 février); des événements ou établissements dont une part significative du financement dépend du ministère de madame David ont immédiatement emboîté le pas; la Ville de Montréal s'est mise de la partie. Depuis, un autre homme a parlé, celui-là à visage découvert: il accuse Jutra d'avoir tenté, une fois, d'avoir une relation sexuelle avec lui quand il avait 12 ou 13 ans. Une tentative qui s'est arrêtée là et des allégations anonymes, et on condamne Jutra sans procès (notre système juridique, rappelons-le, repose sur le droit à un procès juste et équitable y compris post-mortem). On a rarement vu aussi violente exécution publique dans notre histoire (semaine du 15 février).

5. L'« EFFET LIBÉRAL » DANS L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE

a) Incompétence générale ou travail contre l'intérêt national du Québec?

Garder le cap sur l'austérité. Selon l'économiste Pierre Fortin, la politique d'austérité du gouvernement Couillard a coûté l'équivalent de 1 % du PIB du Québec (cité par Éric Desrosiers, 30 janvier). D'ailleurs, le PIB du Québec s'est une fois de plus replié en octobre (22 janvier). Pourtant, selon la majorité des économistes, dans un contexte de ralentissement économique et de menace de récession, il faut des politiques qui stimulent l'innovation et les immobilisations pour soutenir la croissance. C'est du reste ce que recommande l'ancien ministre québécois libéral Clément Gignac, désormais économiste en chef à l'Industrielle Alliance (Le 24/60, RDI, 20 janvier). Même

l'OCDE implore les États de profiter de la faiblesse des taux d'intérêt pour « mener des politiques budgétaires expansionnistes » (19 février).

Ne pas doter le Québec d'une véritable politique de développement économique: cette inaction du gouvernement Couillard, c'est le Centre sur la productivité et la prospérité de HEC qui la lui reproche (26 janvier). Ce gouvernement est jugé sans vision même dans sa propre famille idéologique.

Ne pas avoir donné suite à la Politique nationale sur la recherche et l'innovation élaborée par le précédent gouvernement, ni l'avoir remplacée par une nouvelle politique d'innovation. Le président de l'ACFAS, Frédéric Bouchard, s'alarme « Chaque mois sans politique, c'est un mois de plus où des chercheurs québécois ne peuvent pas établir de nouvelles collaborations à l'extérieur ». Des compagnies hésitent à investir parce qu'ils n'ont pas d'engagements financiers à long terme du gouvernement : « le milieu pilote à l'aveugle », dit-il (18 janvier).

Ne pas créer un environnement susceptible de favoriser la confiance des PME. Les libéraux ont-ils assez souvent dit qu'un gouvernement péquiste séparatiste ne peut qu'éloigner les investissements ! Or, selon la Banque de développement du Canada, les PME manufacturières du Québec sont actuellement « frileuses ». Ailleurs au Canada, les entreprises manufacturières ont recommencé à investir (28 janvier). Mais le gouvernement Couillard ne réussit pas à créer un cadre qui encourage les nôtres à en faire autant. Le ministre Leitaio déplore l'insuffisance des exportations (26 janvier). Il a bien raison. En 2015, les exportations du Québec ont augmenté de seulement 4,5 % (23 février). Et celles de l'Ontario de 12,1 %. (Bureau de la responsabilité financière de l'Ontario, 10 février 2016.)

Accepter de perdre nos sièges sociaux. Pour une compagnie Lise Watier Comestiques qui redevient québécoise après avoir été contrôlée pendant une dizaine d'années par un fonds d'investissement ontarien (19 février), combien de fleurons perdons-nous? En ne s'opposant pas à la vente de Rona, le gouvernement Couillard a accepté de perdre un autre siège social et de laisser passer en des mains étrangères le plus beau fleuron de la quincaillerie québécoise. Non seulement l'américaine Lowe's acquiert-elle Rona, mais les détaillants indépendants Rona sont tous en train d'être courtisés par des bannières canadiennes ou américaines. Boucherville ne sera plus le site que d'un siège social régional, sans beaucoup de pouvoir de décision. Tous les experts s'entendent pour dire qu'à terme, l'approvisionnement en produits québécois diminuera chez Rona, affectant ainsi l'économie déjà fragile de plusieurs régions (4, 6 et 10 février). Pendant ce temps, la multinationale Rio Tinto ne respecte pas les engagements pris au moment où elle a acquis Alcan : elle annonce le licenciement de 200 cadres au Québec. Mais pour le ministre Carlos Leitao, ce n'est « pas une catastrophe » (18 février).

Préciser l'industrie nationale du taxi en tolérant la concurrence illégale du service UberX dans le transport des personnes. Le premier ministre Couillard a évincé Robert Poëti du ministère des Transports et décidé qu'à Montréal et au Québec le service UberX serait le bienvenu. Tant pis s'il est bien connu que la multinationale californienne ne veut pas de contraintes et ne respecte pas les ententes qu'elle signe (2 février). Aux dernières nouvelles, la compagnie a méprisé ouvertement l'autorité du gouvernement en commission parlementaire et elle a explicitement refusé de respecter les lois et règlements qui régulent l'industrie québécoise du taxi ; au 24 février, elle n'avait pas encore daigné répondre à la demande du ministre Daoust de lui ouvrir ses livres (19, 20 et 24 février).

Ne pas soutenir les entreprises nationales de technologies numériques. Le premier ministre Couillard veut que le Québec participe à la « quatrième révolution industrielle », celle des technologies numériques. Or, il le fait en offrant son aide aux entreprises étrangères (comme Cinesite par exemple, 9 février). Il crée donc une concurrence déloyale en défaveur des entrepreneurs québécois (Éric Gervais-Després, 15 février).

Ne pas soutenir notre industrie de médicaments génériques. De l'article d'Éric Tétrault, président de Manufacturiers et Exportateurs du Québec (22 janvier), je retiens surtout deux choses. 1. Lorsque les grosses multinationales du médicament breveté ont quitté le Québec, ce sont les PME québécoises de médicaments génériques qui ont pris la relève et maintenu l'expertise québécoise mondialement reconnue dans ce secteur. Preuve qu'il vaut mieux miser sur nos entreprises que sur des compagnies étrangères pour assurer le développement économique du Québec à long terme. 2. Or, le ministre Barrette, qui veut économiser quelques dollars, a prévu dans le projet de loi 81 de procéder à un appel d'offres aux enchères à la baisse pour obtenir le plus bas prix pour des médicaments couverts par le Régime général d'assurance-médicaments, quitte à mettre en compétition inégale nos PME avec les géants asiatiques du médicament générique. Assistera-t-on sous ce gouvernement à la précarisation d'un autre de nos secteurs de pointe ?

Ne pas repenser la stratégie du Québec dans l'aéronautique. Bell Hélicopter supprime 200 emplois de plus à Mirabel; dans cinq ans, il ne restera plus que la moitié des 2000 employés qui travaillaient là au moment où le gouvernement libéral a été élu au printemps 2014 (12 février). Le professeur Mehran Ebrahimi, spécialiste du management du secteur

de l'aéronautique à l'UQAM, explique que la construction d'hélicoptères civils est en difficulté partout au monde ; mais que ce qui manque ici, c'est une stratégie concertée entre le gouvernement et les entreprises pour repositionner le Québec comme joueur incontournable dans au moins un ou quelques sous-secteurs de l'industrie (*Journal de Montréal* et le 15-18 Ici RC Première, 11 février). Parallèlement, Bombardier annonce la suppression de 2400 emplois au Québec (18 février).

Ne pas réussir à arracher un engagement clair d'Ottawa en faveur de Bombardier, (30 janvier et 17 février). Plusieurs commencent à penser qu'Ottawa ne s'engagera que si Québec laisse passer l'oléoduc Énergie-Est (17 et 19 février). D'autres rumeurs courent qu'Ottawa n'investira que si ses représentants obtiennent des sièges au conseil d'administration de l'entreprise (27 février).

Troquer la poursuite en Cour suprême contre Air Canada (gagnée en Cour d'appel) pour obliger cette compagnie à honorer ses engagements envers Aveos et ses 1800 employés montréalais contre une simple promesse d'acheter des avions CSeries et de créer un centre d'entretien pour ces appareils (6 janvier ; 19 et 24 février).

Laisser les secteurs agricole et agroalimentaire sans plan de développement. Malgré l'importance de ces deux secteurs pour l'autosuffisance alimentaire du Québec et le développement économique régional, et malgré les nouvelles menaces qui pèsent sur eux depuis les accords avec l'Union européenne et l'Accord de partenariat transpacifique, le gouvernement Couillard se désengage, déplore l'Union des producteurs agricoles (27 janvier). Philippe Mollé souligne que toutes les PME vouées à l'agroalimentaire «en arrachent» à l'heure actuelle (27 février).

Faire servir le Fonds vert à des projets très éloignés des objectifs de développement durable, tels que le financement de l'oléoduc d'une pétrolière entre Montréal et Lévis; et plus généralement, gérer ce fonds de manière très relâchée (6 février).

Continuer d'investir dans le Plan Nord, et ce malgré la chute vertigineuse des cours mondiaux des minerais. La minière Cliffs Resources est en faillite. Qu'à cela ne tienne! Le gouvernement lui rachètera pour 68 millions \$ d'actifs (2 février). Le gouvernement s'associera aussi à Tata Steel, alors que plusieurs analystes, à Desjardins et ailleurs, annoncent que les coûts du fer resteront encore bas pour les prochaines années (21 janvier). Plan nord, plan nord: des dizaines millions de dollars de fonds publics ont été investis par les libéraux dans plusieurs projets douteux, dont celui de Cliffs Resources justement (2 février).

Rester vague à propos de la Stratégie maritime. Après une annonce en grande pompe en juin 2015, plus rien ne filtre de ce côté. Le gouvernement peine-t-il à attirer des investissements et des projets? Tout ce qu'on sait, c'est que l'optimisation du Port de Montréal et l'expansion du Port de Québec sont prévues, à partir de sommes versées en partie par le gouvernement fédéral (18 janvier).

b) Les compagnies amies épargnées

Pétrolia, encore et toujours? Renier la signature de l'État québécois sur l'exploitation des hydrocarbures à Anticosti, s'ingérer dans le processus administratif d'autorisation ou plutôt, désormais, de refus d'autorisation des forages (6 et 11 février), faire en sorte qu'Investissement Québec «attende les ordres du gouvernement» (17 février): tout cela revient presque à solliciter Pétrolia de poursuivre le gouvernement. Autre manière pour les libéraux de venir en aide à leurs

amis, alors qu'il apparaît de plus en plus clair que cette exploitation ne sera jamais rentable? Plusieurs analystes, et parmi eux Michel David, se posent la question (11 février).

TransCanada et autres pétrolières. L'autonomie que fait miroiter le gouvernement Couillard aux municipalités ne va pas jusqu'à permettre à celles-ci de décider de la distance à établir entre les forages pétroliers et leurs sources d'eau potable. Les municipalités devront se conformer aux règles très complaisantes fixées par le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP). Il ne faudrait quand même pas que les projets pétroliers et gazières soient compromis! (5 et 6 février)

TransCanada et autres pétrolières Au début de l'année, TransCanada a embauché le fils de l'ancien chef du PLQ Claude Ryan comme lobbyiste pour le pipeline Énergie Est (9 janvier). À la fin de janvier, c'est au cours d'un cocktail organisé par une firme d'avocat et de lobbyistes à la fois proche du PLQ et de plusieurs entreprises minières, pétrolières et gazières que le ministre Pierre Arcand a présenté les orientations de la future politique énergétique du Québec (14 janvier).

Secure Energy. Malgré Lac-Mégantic, le gouvernement Couillard ne mandatera pas un BAPE pour étudier le projet de transport de pétrole par train vers le port de Belledune au Nouveau Brunswick. Dès 2017, 220 wagons pleins de pétrole bitumineux traverseront donc tous les jours le Québec, et notamment Rivière-du-Loup, Trois-Pistoles et Rimouski (17 février).

Arianne Phosphate. Même les compagnies québécoises ne reconnaissent pas la compétence du Québec. Méprisant encore une fois l'avis du BAPE, qui juge que le projet

minier de Lac à Paul au Saguenay ne doit pas être autorisé avant que le port construit pour exporter le minerai ait fait l'objet d'une évaluation environnementale québécoise, le premier ministre Couillard donne le feu vert. La minière *Ariane Phosphate* refuse en effet que le projet de port fasse l'objet d'un BAPE, puisque le port serait de compétence fédérale (23 décembre). Le premier ministre laisse faire. Et encore plus que d'habitude : la mine est située dans son comté.

Activités funéraires. Le projet de loi 66 sème l'inquiétude à cause de sa tendance à «l'arbitraire, à l'autoritarisme et à l'uniformisation» (Jean-Claude Leclerc, 1er février). Au point où ce journaliste écrit : «Après le scandale du trafic libéral des garderies et le mépris qu'il supposait à l'égard des enfants, le Québec n'a pas besoin d'un régime discrétionnaires ouvrant la porte à des permis libéraux pour le soin des morts. Trop d'arbitraire grève le projet de loi 66.»

6. L'ÉVÈTEMENT DE L'ÉTAT QUÉBÉCOIS

a) Briser le sentiment d'appartenance des Québécois à leur État

Interdire aux employés des secteurs public et parapublic de critiquer «le bien fondé des politiques et objectifs de programmes du gouvernement (article 4 du projet de loi 87). Le projet de loi sur les lanceurs d'alerte est insuffisant, selon les analystes. Il empêche notamment les employés des secteurs public et parapublic de dénoncer les mauvaises pratiques de l'État québécois. Bref, le gouvernement fait fi de plusieurs recommandations de la Commission Charbonneau (11 février). Brian Myles parle d'ailleurs du «silence assourdissant» du gouvernement Couillard sur les enjeux éthiques liés à l'octroi des contrats publics (25 février).

Modifier le processus des plaintes dans les hôpitaux. Le gouvernement du Québec contrevient à sa propre loi. Depuis la Loi 10, les conseillers aux plaintes sont désormais des employés, qui n'ont pas l'indépendance requise pour faire respecter les droits des patients. La Protectrice du citoyen ayant dénoncé le fait et confirmé l'illégalité de nouveau processus de plainte, le ministre Barrette songe à changer la loi plutôt que de se conformer aux dispositions en vigueur dans la loi actuelle (23 février).

Saboter le Bureau des enquêtes indépendantes. Après des mois de blocage de la part du ministre suppléant Pierre Moreau, le nouveau ministre de la Sécurité publique, Martin Coiteux, a accepté de nommer au BEI les personnes recommandées par la directrice de cet organisme. Il n'empêche que ce Bureau souffre déjà d'un déficit de crédibilité: son indépendance est d'emblée mise en doute compte tenu que la moitié des enquêteurs seront obligatoirement des anciens policiers. Or, les liens entre les divers corps de police et le Parti Libéral du Québec sont extrêmement étroits. L'expert Jocelyn Caron parle même de « symbiose » entre les libéraux et la police au Québec (25 janvier). Encore une fois, le rapport de la commission Charbonneau a vite été tabletté.

Contrôler l'UPAC. La décision de laisser Robert Lafrenière poursuivre le travail de l'UPAC repose exclusivement entre les mains du gouvernement libéral. La CAQ et le PQ souhaiteraient que le commissaire soit élu par les deux tiers des députés. Quand saurons-nous le fin mot sur le financement illégal du Parti libéral du Québec? (Jean-Claude Leclerc, 4 janvier; 24 février). Brian Myles fait remarquer d'ailleurs que deux enquêtes majeures sur le financement du Parti Libéral du Québec « n'ont généré aucun résultat » (25 février).

Bénéficiaire de financement illégal. «Les libéraux financés illégalement par un éminent comptable», Luc Villeneuve. Et onze fois plutôt qu'une. Est-ce un hasard que l'associé Villeneuve, qui s'appelle Pierre Laporte, ait été l'an dernier nommé par le gouvernement libéral président du conseil d'administration de la Société de développement des entreprises culturelles? (16 janvier)

Abandonner les plus vulnérables.

- Les compressions dans les services sociaux sont en grande partie responsables de l'augmentation des fugues de jeunes filles au Centre jeunesse de Laval; celui-ci en est réduit à devoir verrouiller ses portes, car il ne peut pas compter sur l'ajout de personnel et de services spécialisés (6 et 12 février).
- La lutte contre l'exploitation sexuelle des mineures semble avoir été laissée de côté depuis l'élection des libéraux. Le plan lancé tout récemment ne couvre qu'une infime partie du problème, selon les organismes sur le terrain (18 février).
- Les centres d'aide contre le suicide crient à l'aide (2 février).
- Les projets de logement social en région sont paralysés faute de fonds (24 janvier).
- Il a fallu le scandale de la fermeture de Mélaric pour que Québec décide de débloquer des fonds pour les centres de désintoxication (21 janvier).

- Les utilisateurs de transport adapté peuvent de moins en moins compter sur celui-ci (15 février).
- Pas un sou de plus dans les soins à domicile, malgré l'augmentation prévisible de la demande en raison du vieillissement de la population (29 décembre).

Saccager les universités de langue française. La crise entre l'École des sciences de la gestion et la direction de l'UQAM ne date pas d'hier, c'est certain. Mais l'ampleur des compressions que subit cet établissement a exacerbé les divisions, sur cela au moins les deux parties s'entendent (24 février). Et ce n'est pas la réforme du financement universitaire telle qu'elle est envisagée (voir plus haut) qui risque d'améliorer la situation de la grande université publique montréalaise.

Saccager l'éducation publique. Une école de Gatineau fait vendre du chocolat par ses élèves: une partie du surplus servira à acheter des chaises et des pupitres (6 février). Un programme pour intéresser les jeunes aux sciences, dans le Bas-Saint-Laurent, devra probablement fermer, faute de financement (25 février). Récemment, celui qui cherchait à intéresser les filles aux sciences a lui aussi été gravement amputé.

Saccager les services de garde publics. Ceux en milieu scolaire sont «au bord de l'implosion» (13 février); quant aux CPE, on dirait que ce gouvernement ne cessera de s'acharner sur eux que lorsqu'ils auront complètement disparu (13 et 20 février).

Asphyxier le système de santé public. Les établissements de santé de l'est de Montréal doivent trouver pas moins de 7,4 millions \$ d'ici la fin de mars pour équilibrer leur budget (29 janvier).

Couper dans la couverture des médicaments. Des aînés risquent de perdre la vue parce que la Régie de l'assurance-maladie a changé ses règles (24 février).

Laisser le système de justice «abandonner les Inuits», dixit la Protectrice du citoyen Raymonde Saint-Germain. Le nouveau ministre de la Sécurité publique, Martin Coiteux, s'est engagé à mettre en œuvre toutes les recommandations du rapport, mais il est resté coi sur l'échéance et les engagements financiers requis (19 février).

Laisser le système de justice abandonner les femmes. La seule prison pour femmes du Québec sera bientôt fermée et les femmes seront incarcérées dans un établissement qui n'a pas été conçu pour leurs besoins spécifiques (20 février). Ayant souvenir du temps où les femmes étaient incarcérées dans des établissements pour hommes, et ayant examiné la situation présente où une telle mesure existe encore, tous les experts savent déjà qu'il s'agit d'une situation propre à l'irrespect des droits des détenues (Marjolaine Péloquin, 27 février).

Instaurer des mesures punitives à l'aide sociale. Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale (sic) tente d'imposer le «workfare» pour les premiers demandeurs de l'aide sociale en échange des prestations de dernier recours (Antoine Robitaille, 5 février).

Envisager le revenu minimum garanti. Le premier ministre Couillard a demandé solennellement au nouveau ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, François Blais, d'examiner la faisabilité du RMG. Plusieurs analystes ont fait valoir que cette solution, qui paraît simple ne l'est pas. 1) L'instauration du RMG suppose une entente avec le gouvernement fédéral, ce qui n'est jamais simple on le sait. 2)

Quel que soit le niveau du revenu minimum fixé, il faudra pour le financer mettre fin à pratiquement tous les services aux individus que procure encore l'État québécois (Jean-Robert Sansfaçon, 9 février). Peu d'analystes ont noté que ce faisant, notre État cesserait d'avoir de multiples occasions de contact direct avec les citoyens. L'affaiblissement de sa présence auprès d'eux entraînerait inévitablement, à terme, celui du sentiment d'appartenance des Québécois. C'est précisément pour s'attacher les citoyens que le gouvernement fédéral, depuis bientôt 90 ans, multiplie les occasions de leur verser directement toutes sortes de prestations, empiétant ainsi sans vergogne sur les compétences des provinces : pensions de vieillesse, assurance-emploi, allocations familiales, multiples crédits d'impôts, bourses d'études, et qu'il crée des programmes de stages ou d'emplois d'été pour les étudiants. Le RMG, c'est encore un moyen d'éloigner l'État québécois des Québécois.

b) Renoncer à agir dans nos champs de compétence

Refuser d'appuyer une motion exigeant le respect des lois votées par l'Assemblée nationale. Le gouvernement Couillard a négligé d'appliquer le règlement qui exige que toute construction d'un oléoduc de plus de 2 km dans une nouvelle emprise soit soumise à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement (Antoine Robitaille, 17 février). Il veut aussi limiter l'évaluation des gaz à effet de serre du pipeline Énergie Est à la seule portion québécoise. Les libéraux cèdent ainsi à la compagnie, qui refuse de se soumettre aux lois du Québec en prétendant n'avoir de compte à rendre qu'au gouvernement fédéral (12 février).

Heureusement, le BAPE riposte : il veut tenir compte aussi des émissions découlant de la production du pétrole dans

l'Ouest, conformément à l'interprétation qu'il fait de la résolution adoptée par l'Assemblée nationale en novembre 2014 (11 février). La société civile riposte: des groupes d'environnementalistes ont décidé d'attaquer la compagnie en justice (18 février). L'opposition riposte: le Parti québécois a voulu faire voter une motion disant que «L'Assemblée nationale rappelle que le projet Énergie Est de TransCanada doit respecter les lois québécoises». Le gouvernement libéral a REFUSÉ d'appuyer cette motion (18 février).

c) Céder les responsabilités de l'État québécois au secteur privé

Cesser de soutenir la persévérance scolaire. Même la Fondation Chagnon prévient le gouvernement Couillard que la philanthropie ne peut se substituer à l'État pour lutter contre le décrochage scolaire. Le gouvernement ne participe plus aux Journées de la persévérance scolaire, il s'est retiré du programme Réunir Réussir (R²), il a supprimé des «centaines de milliers de dollars» versés par les Conférences régionales des élus et les Forums jeunesse, il s'est désengagé de l'aide aux devoirs dans les écoles (11 et 12 février). Près de 60 % des fonds dédiés à la persévérance scolaire ont disparu dans les derniers mois, forçant l'arrêt de dizaines de projets efficaces (24 février)

Cesser d'assurer les traitements contre l'infertilité. Les cliniques privées et les banques découvrent tout le potentiel de ce marché et exigent que l'État québécois se désengage. Rappelons que les Desmarais, amis intimes du PLQ, ont un intérêt direct à la privatisation. Leur compagnie américaine IntegraMed offre d'endetter les couples infertiles contraints de payer pour les programmes désormais privés de procréation assistée et les dirige vers son réseau de cliniques

de fertilité privées. Après des investissements publics de 16 millions \$, la clinique de procréation assistée du CHUM ferme ses portes (24 février)

Instaurer la concurrence en santé. Les établissements de santé seront désormais financés en partie selon leur performance, par une rétribution à l'acte. Un projet pilote impliquant le secteur privé vient d'être lancé (24 février). Dans les pays où un tel système est en vigueur, les études ont démontré, selon les syndicats, «une sélection des soins les plus payants, la réduction des services les plus coûteux, et des congés accordés trop rapidement» (4 février). Bref, une telle diminution des services et des soins dans le réseau public qu'une partie de la population pourrait en venir à souhaiter la privatisation.

d) Céder les responsabilités de l'État québécois à Ottawa

Commercialisation de la marijuana. Dans le contexte de l'éventuelle légalisation de la marijuana, le ministre Leitaou était spontanément prêt à laisser Ottawa réglementer la vente au Québec, alors qu'il s'agit d'une compétence provinciale. Le ministre a dû se dédire (12 février).

*

Courage et espérance, disions-nous : deux vertus à cultiver, car rien n'est jamais joué tant que la lutte continue !

Robin Philpot*

VIVEMENT UNE POLITIQUE ÉTRANGÈRE QUÉBÉCOISE**

Nous vivons dans une période où la politique canadienne sombre dans le bonnetentisme; où les médias et les commentateurs parlent d'une seule voix, toujours favorable au gouvernement fédéral et à son jeune prince de premier ministre, qui se démarqueraient des précédents gouvernements par son ouverture; où le gouvernement du Québec ferme ses bureaux et coupe dans les relations internationales, et ce, depuis Lucien Bouchard, même si ses ministres voyagent autant, sinon plus qu'avant; et qu'une jeune journaliste et commentatrice explique le vote pour Justin Trudeau par une volonté de certains jeunes Québécois de voir au-delà «de leur petite nation». Dans de telles périodes, parler d'une politique étrangère québécoise peut sembler anachronique, *hors d'ordre*, voire complètement dans le champs.

Erreur! Aujourd'hui, il est plus important que jamais d'en parler. Important surtout à cause du contexte mondial et de son impact sur le contexte interne. Un contexte qui peut être défini par la situation géopolitique et militaire, par l'état de l'économie, par l'environnement et par la culture.

* Journaliste, auteur et éditeur (Baraka Books).

** Cet article est une adaptation d'une conférence prononcée devant la Société Gatineau Monde à la Maison du Citoyen, Gatineau, le 27 janvier 2016.

Depuis plusieurs années, l'ordre mondial né après la Seconde Guerre mondiale a été complètement bouleversé, renversé même, jeté aux poubelles. Le bruit des bottes s'entend un peu partout. La menace d'une vraie *guerre chaude* plane au-dessus de nous. C'est dans ce genre d'époque qu'on risque de perdre nos repères politiques.

L'ordre mondial d'avant, disons de 1945 à 1990, était celui établi lors de la paix convenue en 1945 qui a présidé à la création de l'Organisation des Nations unies. Cet ordre était fondé sur les principes suivants :

- l'égalité souveraine des États, petits ou grands,
- le respect de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale;
- le respect de l'égalité de droits des peuples et de leur droit de disposer d'eux-mêmes;
- le règlement des différends internationaux par les moyens pacifiques;
- la criminalisation des guerres d'agression (Nuremberg);
- et, dans la foulée, la nécessaire libération des colonies.

Respecte-t-on ces principes aujourd'hui? Poser la question, c'est y répondre. Force est de constater que la loi du plus fort tient lieu d'ordre mondial.

La loi du plus fort

Le tournant aura été la guerre de l'OTAN contre la Serbie en 1999. (Il y a eu des signes précurseurs, comme au Rwanda.) En violation flagrante des principes et des buts de l'ONU, l'OTAN s'est arrogé le droit d'imposer le dictat

de Washington, de Londres et de Paris à l'ex-Yougoslavie. Cette opération illégale a été revêtue d'une nouvelle doctrine tape-à-l'œil, connue sous le vocable de «responsabilité de protéger», le fameux R2P, et décorée d'une simili justice internationale à la faveur de tribunaux internationaux visant à criminaliser des opposants politiques. On a fait beaucoup de bruit, soulevé de la poussière, dans cette «campagne de com» internationale moderne; mais au fond, ça n'a pas réussi à dissimuler les violations flagrantes des principes de paix adoptés à la fin de Seconde Guerre mondiale.

(Les écrits des gens ayant eu du pouvoir sont parfois révélateurs. David Scheffer, ambassadeur étasunien chargé des crimes de guerre, a écrit dans ses mémoires: «le tribunal était maintenant un outil juridique puissant, et j'avais un appui solide du président Clinton et de la secrétaire d'État Madeleine Albright, du secrétaire de la Défense William Cohen et d'autres hauts dirigeants à Washington **pour le manier comme un bélier dans l'exécution de la politique des États-Unis et de l'OTAN**¹.» Justice, disent-ils? Notons que «le bélier» dont il parle n'était nul autre que Louise Arbour.)

Il s'en est suivi l'invasion de l'Irak en 2003, totalement illégale, en violation des principes de l'ONU, mais aussi criminelle selon le droit international qui découle du Tribunal de Nuremberg. Il s'agissait même du pire crime, selon ces tribunaux établis après la Seconde Guerre mondiale: «Le fait de déclencher une guerre d'agression n'est pas seulement un crime international, disait le juge Birkett; il est le crime international suprême qui se distingue des autres crimes de guerre seulement en ce sens qu'il renferme tout le mal accumulé de l'ensemble.»

¹ David Scheffer, *All the Missing Souls, A Personal History of the War Crimes Tribunals*, Princeton University Press, 2012. (Les caractères gras sont de nous.)

Plus récemment, il y a eu la Libye; il y a la Syrie; il y a tentative de changement de régime au Burundi à la faveur d'une campagne internationale mensongère pour justifier l'injustifiable: soit une intervention militaire dans un pays souverain sans l'accord de son gouvernement légitime. Aussi, il faut répéter sans cesse le cas de la Palestine où il y a violation constante et meurtrière des principes de la paix et du droit international depuis plus d'un demi-siècle.

La Libye nous concerne tout particulièrement. Car le Canada y a participé allègrement, joyeusement: tous les partis à la Chambre des communes ont voté en faveur du bombardement de la Libye en 2011, du Bloc québécois au NPD, en passant par les libéraux et les conservateurs; ce vote constituait dans les faits une décision de violer le droit international et de participer au renversement du gouvernement d'un pays souverain. Il y a eu vote à Ottawa, il y a eu silence à Québec.

(Permettez-moi une petite digression. De petits esprits comme Richard Martineau disaient, en réaction à l'attentat à Ouagadougou au Burkina: «Le monde est à nos portes», comme si nous vivions sur une planète à part. Non Richard, nous sommes en partie responsable de ce terrible attentat: c'est le renversement de Mouammar Kadhafi, et son assassinat, sous la bienveillance et les bombes de l'OTAN et son commandant, le lieutenant général Charles «Charlie» Bouchard de Saguenay, qui ont fait foisonner le terrorisme un peu partout en Afrique et au Moyen-Orient. Pourtant Mouammar Kadhafi l'avait bien prédit: son renversement ouvrirait la vanne des réfugiés vers l'Europe et livrerait le pays aux djihadistes de tout acabit qui essaierait partout... y compris à Ouagadougou.)

Idem pour la Syrie: certains dirigeants de Washington, de Paris et de Londres ont décidé qu'il fallait changer de

régime. Mais outre la force brute d'où vient leur autorité? Ils ont ouvertement financé et armé des opposants; ils ont fermé les yeux lorsque les jeunes qui partaient combattre le gouvernement légitime de la Syrie aux côtés des terroristes, qu'on prétend combattre aujourd'hui. Voilà ce qui crée la situation actuelle de réfugiés syriens et de terrorisme mondial. Récemment, on a pu lire et entendre lors d'une conférence d'une certaine coalition à Paris que «Paris et Washington ont de nouveau appelé Moscou à concentrer ses bombardements contre le groupe EI et à “cesser de frapper les groupes de l'opposition armée” en Syrie.»

«Un groupe de l'opposition armée»? Ce sont des terroristes, ni plus ni moins. (Imaginez si on disait au gouvernement américain ou français ou canadien, je veux bien que vous vous attaquiez aux membres de l'État islamique sur votre territoire, mais arrêtez de frapper les autres groupes armés qui sèment la terreur et la mort parmi la population.)

Dans le cas de la Syrie, la «coalition» viole le droit international deux fois: 1) en soutenant ces groupes armés actifs sur le territoire d'un État souverain membre de l'ONU et 2) en bombardant ce même territoire souverain sans l'accord du gouvernement légitime de la Syrie.

Voilà ce qui se passe quand on jette aux orties les principes de la paix établie au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.

Un libéralisme économique rampant

Le contexte économique mondial – et forcément interne – exige aussi la mise au point d'une politique étrangère québécoise. Il est actuellement caractérisé notamment par un libéralisme économique rampant qui permet au capitalisme d'être plus sauvage que jamais; des paradis fiscaux et

un écart ahurissant – et croissant – entre riches et pauvres ; une pauvreté grandissante dans les pays dits développés, rejoignant ainsi les pays dits « en voie de développement » ; l'échec des politiques économiques fondées sur les ressources naturelles. Autre caractéristique marquante : l'utilisation de l'arme des sanctions économiques, prétendument pour régler les différends internationaux, comme dans les cas de la Russie ou de l'Iran. On doit également noter que les villes, métropoles et mégapoles prennent un rôle de plus en plus important et demandent plus d'autonomie.

Dans un tel contexte, où les intérêts des uns sont en concurrence avec ceux des autres, comment penser que les fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères à Ottawa s'occupent convenablement des intérêts et des besoins du Québec ?

Contexte environnemental et culturel

Dans ce domaine, on parle beaucoup sans pour autant passer aux actes. Quelques mots suffisent à démontrer pourquoi le Québec aurait besoin de sa propre voix à l'international : climat, gaz à effet de serre, pétrole, Kyoto, Énergie Est.

Enfin, comment parler de politique étrangère québécoise, sans parler du contexte culturel caractérisé, lui, surtout par la domination de l'anglosphère, terme utilisé par Noam Chomsky ? Le Québec n'a pas le choix : il faut imposer sa voix *urbi et orbi* sans qu'elle soit tamisée ou déformée par d'autres, dont Ottawa.

Le Québec et le Canada : des différences incontournables

Les observations suivantes peuvent paraître banales. Mais elles sont fondamentales pour la suite des choses.

Le Québec et le Canada forment deux nations, distinctes. Il semble que même le parlement canadien le reconnaît. Nations distinctes par leur histoire, leur économie, leur langue et leur culture. Ces différences s'expriment constamment. Mais, parfois, la classe politique québécoise n'est tout simplement pas au rendez-vous.

Prenons d'abord notre rapport historique aux guerres impériales. Les Québécois et les Québécoises se sont opposés vivement aux guerres, de celle de l'indépendance des États-Unis à l'invasion de l'Irak en 2003, en passant par la guerre de 1812, celle contre Louis Riel en 1885 ou la guerre des Boers, au risque même de perdre la vie – pensons aux mesures de guerre en 1918 : 4 morts dans les rues de Québec. En revanche, les Canadiens, sans le Québec, s'y sont lancés en grande majorité avec enthousiasme.

Le cas de l'Irak en 2003 l'illustre à merveille. S'il est vrai que le Canada n'y a pas pris part, cette heureuse décision s'explique surtout par l'opposition du Québec, de ses centaines de milliers de manifestants et de TOUS les partis politiques à l'Assemblée nationale – on oublie que même Jean Charest et Mario Dumont portaient le ruban blanc en campagne électorale en 2003. En revanche, le Canada, sans le Québec, était favorable à l'invasion, avec le premier ministre de l'Ontario, Ernie Eves, sonnait la charge pour le Canada. Jean Chrétien, malgré des divisions dans son cabinet, s'y est opposé parce qu'il ne voulait pas provoquer une autre crise de ce qu'il appelle « l'unité nationale ».

Avec le recul, le Québec peut se dire que sa décision a été la bonne; car nous savons que le statu quo ante en Irak était supérieur à la situation actuelle. Le Québec a fait une bonne contribution à la paix dans le monde, pas décisive, mais marquante.

Il y a aussi notre attachement viscéral au respect de la souveraineté, de l'égalité des peuples, petits ou grands, et de leur droit de disposer d'eux-mêmes. Ça fait partie de notre ADN politique; il y va de notre existence même. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à se rappeler la déclaration de Robert Bourassa du 23 juin 1990: «quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, le Québec est, aujourd'hui et pour toujours, une société distincte, libre et capable d'assumer son destin et son développement.»

Le Canada, en revanche, est né d'un empire, l'Empire britannique. Aussi, le respect de la souveraineté des États et des nations, de l'égalité des peuples, petits ou grands, du droit des nations de disposer d'eux-mêmes, c'est le cadet de ses soucis, si ce n'est pas carrément étranger à sa conception du monde. Empire un jour, empire toujours.

Ces différences de visions sont des faits incontournables, immuables. On ne peut les gommer, comme tentent de le faire les Trudeau, Couillard, Mulcair et autres conservateurs. Tout politicien qui essaie de les effacer ou de les contourner le fera à ses dépens, et il se fera vite rattraper; surtout en temps de guerre. Rappelons que c'est suite à des guerres que sont nés autant de pays, autrefois dominés, colonisés ou contrôlés par d'autres.

Nos économies sont étroitement liées, mais nos intérêts et nos besoins économiques sont très souvent en concurrence ou divergents.

Pourquoi les ministres du gouvernement Couillard voyagent-ils tellement, si le gouvernement coupe dans le ministère des Relations internationales, ferme des bureaux et fait des genuflexions devant Ottawa? Pourquoi le maire Denis Coderre voyage-t-il sans arrêt, lui, un ardent fédéraliste? Ce n'est pas seulement parce que ces gens aiment Paris, Rome ou Shanghai. Non, eux aussi, ils savent que le Québec a besoin d'oxygène, et sa métropole aussi; qu'ils doivent s'exprimer librement de leur propre voix. Sinon cette voix ne sera pas entendue.

Par ailleurs, où discute-t-on des paradis fiscaux? De l'écart ahurissant entre riches et pauvres? Ça se passe évidemment sur la scène internationale.

Mais sans politique étrangère québécoise, tout ça se fait pêle-mêle, sans direction, sans logique, sans vision, et, somme toute, dans l'indifférence quasi totale.

Prenons Montréal

Une grande ville, une métropole comme Montréal, doit, pour prospérer, multiplier ses liens de commerce, de communication, d'échanges avec d'autres grandes villes. Puisons dans l'œuvre de Jane Jacobs. Dans son livre sur le Québec, *La question du séparatisme*, mais aussi dans ses autres livres, et en particulier dans *Les villes et la richesse des nations*, elle explique que l'épanouissement des villes et d'une métropole est la condition essentielle à l'épanouissement et à la prospérité de la nation. Or une nation ne permet pas l'existence de plus d'une métropole. Elle s'est

penchée particulièrement sur Montréal et Toronto, mais aussi sur Glasgow et Londres, Marseille et Paris, Oslo et Stockholm, et leur rôle dans leurs pays respectifs.

À titre d'exemple, Jane Jacobs soumet que la Révolution tranquille du Québec s'explique par le développement rapide et l'épanouissement de Montréal, alors métropole du Canada, surtout dans la période de la très rapide urbanisation d'après-guerre. La créativité de la métropole, ses créateurs avaient besoin de s'exprimer librement, sans les contraintes que leur imposait le Canada. En quittant la campagne et la ruralité pour l'urbanité, ça bougeait tellement qu'ils ne pouvaient être contenus. Le Canada ne lui offrait pas cette possibilité; donc, Montréal et tout le Québec ont commencé à compter sur leurs propres moyens, à l'étranger comme chez nous.

On peut d'ailleurs affirmer que la création d'une personnalité internationale propre au Québec aura été parmi les plus importantes réalisations de la Révolution tranquille, davantage peut-être que l'éducation et la création d'importantes sociétés d'État. Le Québec a pris sa place dans le monde politique international pour atteindre un sommet un certain 24 juillet 1967 à l'Hôtel de Ville de Montréal, où un grand dirigeant issu de la Seconde Guerre mondiale a crié « Vive le Québec libre », à l'Hôtel de Ville de la métropole du Québec. On ne peut être plus symbolique.

Nous ne retournerons pas en arrière!

C'est pour cette raison que la question de l'indépendance du Québec et d'une politique étrangère québécoise sera toujours à l'ordre du jour au Canada. Pour Jane Jacobs, il y va de la survie même de Montréal comme métropole, comme grande ville-région: « Nous pouvons nous attendre à ce que la question de la séparation soit soulevée encore

et encore dans les années à venir, jusqu'à ce qu'elle se règle enfin, soit lorsque le Canada accordera une certaine forme de souveraineté au Québec ou lorsque les Québécois se seront résignés au déclin de Montréal et à ses répercussions.»

Elle avait prédit la satellisation de Montréal à l'égard de Toronto, son déclin voire sa provincialisation, si le Québec n'obtenait pas un autre statut lui donnant plus d'autonomie. Elle compare cette relation à celle qui prévaut dans les empires : les régions fournissent la métropole ; au Canada, il n'y a qu'une métropole, Toronto. Cette relation, qui n'est pas une relation d'égaux, déforme l'économie de la ville satellite avec des conséquences désastreuses pour les régions entourant les villes satellites, en l'occurrence les régions québécoises. (Comme dans le temps des Romains : on donne un cadeau à un pays satellite pour en faire un futur client captif.)

Depuis la parution de la première édition du livre de Jacobs en 1980, Montréal a perdu sa place financière et nous devons nous en remettre à Toronto pour tous les produits et activités financières ; Montréal a complètement perdu son rôle dans le transport aérien pour devenir un petit centre régional ; elle a perdu en grande partie son rôle de plaque tournante du transport ferroviaire. En alimentation, les trois grands, Loblaws, Sobeys et même Métro, ont leur centre de distribution à Toronto ; nos producteurs québécois fournissent à Toronto et nous achetons à Montréal des produits qui passent par Toronto. Et la liste s'allonge.

La langue et la culture québécoise constituent un rempart contre la déformation de l'économie provenant de cette satellisation ou provincialisation de Montréal. Mais un rempart qui s'érodera rapidement : pour s'en convaincre on n'a

que voir les tendances en cinéma, en musique, et même dans le monde littéraire: la force de gravité de la seule métropole du Canada est puissante. Sans l'apport de matériaux neufs, mais aussi de l'oxygène qui vient de l'extérieur, l'érosion s'aggravera.

N'en déplaise au libéral et ardent fédéraliste Denis Coderre, c'est contre cette logique qu'il se bat; c'est à cause de ces tendances qu'il voyage tant, qu'il tente de donner un nouveau rôle à Montréal; c'est pour cela qu'il essaie de forcer le gouvernement du Québec à légiférer pour donner à Montréal un statut de métropole, pour cela qu'il se donne des airs de chef d'État. Mais le pauvre Denis met la charrue devant les bœufs.

Les métropoles, pour s'épanouir et pour pouvoir échanger avec d'autres grandes villes, doivent être sur un pied d'égalité. On ne peut pas être une ville provinciale dans ses relations économiques avec Toronto, subissant les effets néfastes d'un empire, et penser pouvoir traiter et commercer sérieusement avec Paris, Shanghai ou Milan. (Le premier ministre Couillard l'a appris à ses dépens en janvier 2016 à Milan.) On nous recevra peut-être, gentiment, poliment, mais tout en sachant que ce sont les représentants de Toronto qui comptent vraiment. Or, démographie oblige, les principaux représentants de Toronto siègent actuellement... à Ottawa.

Et voilà le hic.

Mais comment procéder quand le Québec n'est qu'une province, et que l'on n'a que la portion congrue au statut de province? Comment penser, mettre au point, mettre en œuvre une politique étrangère québécoise quand elle n'est pas de notre compétence?

En temps de guerre, on ne parle pas de compétences

Première réponse: s'il est question de guerre et de paix, de l'envoi de notre jeunesse sur les champs de bataille à l'étranger, parler des compétences que nous accorde une constitution que le Québec n'a pas signée, c'est comme si, lors d'un tremblement de terre, mettons à Burlington, d'une magnitude de 9 sur l'échelle de Richter, on disait aux gens de Saint-Jean-sur-Richelieu ou de Montréal, ça ne vous concerne pas, ce n'est pas de votre compétence, vous êtes du côté québécois de la frontière. Ça ne tient pas la route.

Nous pouvons et nous devons utiliser les outils dont nous disposons pour nous opposer aux guerres qui violent le droit international, qui violent les principes fondateurs de la paix. Et notre principal outil, c'est l'État québécois. On nous répondra qu'il y aura dédoublement, ou encore qu'il y aurait contradiction entre ce que le Canada dit et fait et ce que le Québec dit et fait. Et puis après, où est le problème?

Côté économique, l'indépendance du Québec va permettre aux consuls et représentants du Canada de faire ouvertement ce qu'ils font déjà: s'occuper d'abord des intérêts du Canada anglais; et les délégations économiques québécoises s'occuperont des intérêts du Québec. On le fait timidement depuis les années 1960; avec plus ou moins d'intensité. Ils peuvent se concurrencer, mais ce n'est pas un problème. C'est même sain. Le représentant canadien n'aura pas à trancher, allant inévitablement du côté du Canada.

Côté politique, là on parle de la grande politique des alliances, des traités et des guerres – c'est plus délicat. On dirait même que c'est parce que c'est tellement délicat que les hommes et femmes politiques québécois évitent les sujets de politique internationale, y compris les souverainistes, en s'en remet-

tant carrément à Ottawa. Gilles Duceppe, chef du Bloc, n'a-t-il pas dit en campagne électorale en 2015 que la politique étrangère d'un Québec indépendant aurait été le même que celle de tous les premiers ministres canadiens, sauf Harper ? Voilà un cas où un chef souverainiste saisit mal l'importance d'une politique étrangère propre au Québec.

Notre absence nous affaiblit

Je soumets que nos dirigeants politiques québécois s'affaiblissent en évitant la politique étrangère et ils affaiblissent le Québec dans son ensemble.

Prenons le cas des sanctions économiques décrétées par Ottawa, notamment à l'égard de la Russie. Nos dirigeants québécois ne disent jamais un mot sur le conflit larvé avec la Russie au sujet de l'Ukraine, préférant parler des frasques d'un ministre de la Santé ou de l'Éducation ou de celles de PKP. Or, en 2014 et en 2015, Ottawa faisait tout en son possible pour provoquer la Russie, défendant corps et âme une idée de l'Ukraine tout droit sortie de la noirceur des années 1940 et en imposant des sanctions, même plus sévères que celles proposées par les États-Unis ; il envisageait même de fournir des armes létales à l'Ukraine. Qui a payé pour cette bravade du Canada ? Le Québec, bien sûr, et son industrie aéronautique, dont Bombardier. Qui en a profité ? L'Alberta, dont un concurrent pétrolier était pénalisé. Le cas de l'Iran ressemble à celui de la Russie.

Voilà des torts qui découlent de notre absence de la politique internationale !

Le contraste avec l'Arabie Saoudite et le contrat militaire de 14 milliards \$ pour des blindés est saisissant. Les sophistes d'Ottawa, Stéphane Dion en tête, sont vite montés au cré-

neau pour le défendre. Son annulation ou des sanctions contre l'Arabie Saoudite auraient fait mal, non pas au Québec, mais à Toronto et à la grande région qui l'entoure.

Un monde multipolaire

La bonne nouvelle, c'est qu'on vit maintenant dans un monde multipolaire qui tranche nettement celui qui existe depuis 1990. Des voix distinctes se font entendre. Quant aux nations aux prises avec une situation semblable à la nôtre, dont l'Écosse et la Catalogne, leurs voix s'entendent au-delà de leurs frontières. Dès 1999, les dirigeants indépendantistes écossais se sont élevés contre les politiques guerrières et les bombardements de l'ex-Yougoslavie par Royaume-Uni et de l'OTAN. Et la Catalogne vient tout juste de créer un ministère des Affaires extérieures.

Une politique étrangère québécoise intransigeante sur les principes

Cette politique va être notre voix : elle va refléter notre personnalité ; elle va se décliner dans tous les domaines ; notre métropole va s'y identifier ; notre métropole ne sera pas un satellite de Toronto, mais la métropole du Québec avec sa voix unique.

Faut-il forcer l'enveloppe ? Oui, comme dans les années 1960 sous le gouvernement libéral ; comme René Lévesque le faisait à l'égard de la Palestine ou de la France ; on doit redevenir incontournable. (Par exemple, plus jamais un président français ne doit se permettre de contourner le Québec pour atterrir à Calgary et de faire escale au Québec pour des raisons quasiment folkloriques comme ce fut le cas de François Hollande.) Comme la Norvège faisait pendant tout le XIX^e siècle, alors qu'elle n'était pas encore indépendante

de la Suède; comme l'Irlande le faisait; comme le Canada le faisait avant de devenir indépendant du Royaume-Uni qui, rappelons-le, contrôlait la politique étrangère du Canada jusqu'en 1931. Ça n'empêchait pas le Canada d'être en bons termes avec le Royaume-Uni.

Faut-il casser la baraque? Non, ce n'est pas nécessaire. Pas nécessaire de tirer la queue du lion au sud de notre frontière, non plus. Mais il faut être intransigeant sur les principes, surtout lorsque la menace de guerre plane. Nombreux sont les cas où dans la foulée de guerres impériales, des pays se sont libérés du joug colonial dominateur.

L'exemple de la Norvège est édifiant. En 1864, encore sous la domination de la Suède, ce pays a commencé à lever la tête lorsqu'on a voulu envoyer les Norvégiens au Danemark pour se battre contre l'Allemagne; ensuite en 1892, la Norvège a retenu l'argent qui allait à la Suède pour les représentations consulaires; ils ont établi leur propre représentation consulaire. La Norvège n'est devenue indépendante qu'en 1905.

Voici quelques étapes nécessaires à la mise au point d'une politique étrangère québécoise:

- constater les torts immenses que notre absence de la politique internationale nous occasionne;
- convenir des principes qui nous guideront; ceux de l'ordre mondial de 1945 ont déjà fait leurs preuves avant d'être abandonnés; ils seront les fondements de notre vision commune;
- identifier nos intérêts, nos besoins économiques et nos aspirations culturelles et sociales;

- identifier, sans préjugés ni influence indue de l'extérieur, nos alliés et interlocuteurs dans le monde;
- identifier les canaux pour exprimer notre voix.

Il reviendra peut-être à un parti politique, ou à des organisations et des personnalités publiques de la société civile, de porter un tel projet. Quoi qu'il en soit, ça urge, que le Québec soit encore à l'intérieur du Canada ou un pays souverain! □

Robert Duchesne*

HYDROCARBURES: CITOYENS VERSUS PROMOTEURS

L'idée que des citoyens préalablement informés puissent avoir autant de légitimité que des scientifiques et des élus pour participer à l'encadrement des technologies reste propre à de petits cénacles, elle n'est toujours pas admise chez les politiques.

– Jacques Testart¹

Depuis une dizaine d'années au Québec, dans les dossiers d'exploitation des ressources naturelles et de productions industrielles, particulièrement dans celui des hydrocarbures et, plus globalement, celui de la politique énergétique, les promoteurs industriels et les décideurs politiques se gargarisent avec deux concepts fondamentaux : développement durable et acceptabilité sociale, l'un et l'autre faisant l'objet de controverses incessantes et constituant un terrain de confrontation récurrente entre les élus, les milieux d'affaires et les citoyens.

* Ancien infirmier retraité, l'auteur a milité dans plusieurs organisations citoyennes au cours des dernières années. Il a, entre autres, été co-fondateur du Mouvement Vert Mauricie et s'est impliqué dans la Coalition trifluvienne pour une eau très saine.

¹ *Réflexions pour un monde viable*, Jacques Testart, Mille et une nuits, no 50, Fayard, 2003, p. 24.

Cet état de fait m'apparaît totalement improductif, car déconnecté de notre société contemporaine où le citoyen joue un rôle de plus en plus actif grâce notamment aux réseaux modernes de communication et à un niveau d'éducation de plus en plus ouvert sur le monde. Force est d'admettre que le constat fait par Testart en 2003 est l'un des principaux obstacles qui sévissent encore en 2016, minant les efforts de conciliation pragmatique des concepts de développement économique, de respect de l'environnement et des droits, et surtout de sécurité et de bien-être collectifs.

Le dossier des hydrocarbures versus les énergies vertes est représentatif de la confrontation entre, d'une part, les élus et les représentants des entreprises et, d'autre part, les principaux intéressés, les citoyens eux-mêmes. De surcroît, les prises de position de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ), par la voix de sa présidente Françoise Bertrand, sont typiques du double discours des promoteurs corporatifs et gouvernementaux qui cherchent à contourner la volonté citoyenne lorsque celle-ci ne correspond pas à leurs objectifs de développement.

À ce sujet, les propos de la présidente Bertrand publiés dans *La Presse* (2011-06-17) et cités par Bernard Vachon² sont extrêmement significatifs: «[...] la notion d'acceptabilité sociale ne doit pas être interprétée comme une façon de permettre à une minorité ou à des *groupuscules* organisés de bloquer des projets industriels». L'auteur d'ajouter: «En plus d'être démagogiques, ces propos trahissent une méconnaissance et la négation du rôle de la participation citoyenne

² «L'aménagement du territoire confronté à la "route des huiles"», Bernard Vachon, dans *Le Québec face à l'ordre pétrolier canadien*, *L'Action nationale*, février-mars 2015, p. 104-105.

dans le processus décisionnel des grands projets industriels qui concernent la collectivité globale». J'approuve totalement l'analyse de Bernard Vachon.

Nous refusons l'implantation de milliers de puits de schiste dans la vallée du Saint-Laurent; un collectif d'environ 170 scientifiques québécois s'oppose à la fracturation du schiste; des organismes représentant des milliers de citoyens, comme Nature Québec, Coalition Eau Secours!, Fondation David Suzuki, AQLPA, s'y opposent aussi, tout en préconisant de façon concrète la transition réelle vers les énergies renouvelables; L'Élan global pour un Québec libre des hydrocarbures³ regroupe jusqu'à présent plus de 35 000 adhérents dont plusieurs personnalités publiques.

Peut-être la présidente considérerait-elle aussi les habitants de Gaspé comme un *groupuscule nuisant aux projets* lorsqu'ils se sont confrontés à Pétrolia à propos du puits Haldimand et de la protection de leur eau potable, et partage-t-elle les propos de Gaston Langlais, porte-parole du Regroupement pour l'avancement économique de Gaspé, qui disait que *la Ville a eu des pressions des faux écologues qui disaient n'importe quoi!* Et qui sait si elle ne considère pas aussi comme des nuisances publiques les 168 habitants de Ristigouche qui ont courageusement tenu tête à Gastem, grâce notamment à la solidarité de dizaines de municipalités québécoises et de leurs milliers d'habitants, afin eux aussi de protéger leur eau potable.

Par cette conception de l'action citoyenne, la présidente fait montre de la même ignorance et de la même arrogance aussi méprisante que méprisable que l'ex-ministre des Ressources naturelles Normandeau qui affirmait que

3 L'Élan Global: <https://www.thunderclap.it/projects/31716-doublons-l-lan>

le Québec fait face à des *groupes de pression s'opposant au progrès à contre-courant*.

La raison d'être et les objectifs des organisations environnementalistes et citoyennes ne sont pas de *bloquer* le progrès, mais d'en transformer le concept et l'application de façon à la fois réaliste et responsable, c'est-à-dire en le rendant viable pour les générations futures aussi bien qu'actuelles en tenant compte des avancées scientifiques sur le climat et de notre responsabilité concernant l'état de la planète, plutôt que de se référer à la seule notion de profit local à court terme.

À l'heure de la crise climatique, du Sommet de Paris et de la revendication citoyenne généralisée et rigoureusement référencée par l'actualité et la science, il est plus qu'évident que l'appui aux énergies fossiles est dangereusement passéiste et à *contre-courant* alors que sont démontrés efficaces tous les facteurs pro-énergies renouvelables et pro-économie d'énergie.

Il est temps que la FCCQ délaisse les schèmes d'affaires de la première moitié du vingtième siècle et s'aligne sur les valeurs et les certitudes les plus probantes de notre époque, dont la disparition progressive, mais imminente du recours aux énergies fossiles et l'évidente progression des énergies renouvelables annonciatrice de réalisations concrètes et de profits pour ses membres et ses clients, comme le démontre un rapport mondial **d'Accenture et du CDP** : « La transition vers les énergies à faibles émissions de carbone pourrait créer jusqu'à 380 milliards d'euros par an de valeur nouvelle pour les opérateurs d'énergie⁴. » Désormais, la recherche de

4 Énergies à faibles émissions de carbone, un marché lucratif prometteur : <http://www.energine.com/14/18980+energies-a-faibles-emissions-de-carbone---un-marche-prometteur+.html>

profits à court terme est indissociable d'une vision et d'un projet à long terme.

Par son appui aux hydrocarbures et son mépris de la population, la FCCQ démontre un manque flagrant de vision et une déconnexion dramatique de la réalité québécoise contemporaine, même si elle prétend *contribuer à la qualité de vie et la prospérité des communautés et accueillir avec ouverture les grands choix du Québec, avec intégrité et transparence au regard du développement durable*⁵. Qu'en est-il vraiment, sachant que la population s'oppose majoritairement à la fracturation du schiste et au pipeline promu par la FCCQ ?

En demandant un *encadrement rigoureux pour les entreprises, les communautés et les groupes d'opposition*, elle voit tout en termes commerciaux et confond entreprises et associations citoyennes, démontrant ainsi sa méconnaissance totale de celles-ci. Des règles administratives et législatives spécifiques pour les entreprises sont une nécessité absolue de bon fonctionnement; et les communautés relèvent déjà des lois générales et des réglementations qui leur sont propres. Quant aux groupes qu'elle qualifie à tort *d'opposition*, car ils sont plutôt des groupes de promotion de justice sociale et de développement équitable, ils s'encadrent eux-mêmes dans le respect des lois. Ces associations, créées par les citoyens pour agir sur des problématiques communautaires qui les concernent directement, ne peuvent être confondues avec les instances administratives commerciales ou gouvernementales ni soumises à leurs règles d'encadrement autres que les lois générales.

⁵ Sauf mention autre, les citations relatives à la FCCQ proviennent des documents paraissant sur: <http://www.fccq.ca/FCCQ-role-mission-orientations.php>

Dans le même sens, un communiqué de la FCCQ révèle sa perception de l'action citoyenne: «Autant l'industrie que les groupes et les coalitions d'opposition, qu'ils soient environnementalistes ou citoyens, doivent faire preuve de transparence sur leur structure et moyen de financement, et en étant inscrits en bonne et due forme au registre des lobbyistes. Les règles doivent être les mêmes pour tous les joueurs impliqués», suggère Mme Bertrand.

Le seul objectif des pressions pour classer les organisations citoyennes comme lobbys est d'endiguer leurs ressources et limiter leurs actions. Pourquoi les règles devraient-elles être les mêmes pour les corporations et entreprises à but lucratif et pour les simples citoyens dont le seul intérêt est le bien-être collectif? Par ailleurs, on peut être transparent sans être inscrit au registre des lobbyistes et y être inscrit n'est pas une garantie de transparence.

En opposant entreprises et organisations citoyennes comme concurrentes, la présidente dénie la spécificité de celles-ci et le statut des principaux intéressés, les citoyens, à la fois bailleurs de fonds et bénéficiaires des entreprises en tant que clients et payeurs des subventions aux entreprises, membres des communautés au bien et à la prospérité desquelles elle prétend contribuer. De ce fait, les citoyens devraient être considérés comme des interlocuteurs prioritaires et privilégiés par les pétroliers et gouvernementaux au lieu d'être dénigrés et ignorés par eux. Par ce genre de discours, la présidente et la FCCQ nous disent: nous voulons votre prospérité, à la condition que vous soyez d'accord avec nos valeurs et approuviez aveuglément nos projets.

Autre intervention de la présidente révélant sa propension à vouloir le contrôle de l'opinion publique plutôt que sa prise en compte. Dans son discours d'ouverture à la 6^e conférence

annuelle de l'Association pétrolière et gazière du Québec (APGQ), elle « a réitéré la nécessité que le gouvernement du Québec s'engage en première ligne pour favoriser l'acceptabilité sociale des projets de développement des hydrocarbures [...] Le gouvernement du Québec a encore beaucoup de chemin à faire pour favoriser l'acceptabilité sociale des projets. »

D'un point de vue citoyen, l'objectif ne doit pas être de *favoriser l'acceptabilité sociale* à tout prix, mais de la vérifier et de prendre acte de la volonté citoyenne, en procédant par une diffusion d'informations diversifiées, indépendantes et objectives, par la reconnaissance de l'expertise citoyenne et par la consultation effective des citoyens. La FCCQ n'a pas à dicter leur conduite ni au gouvernement ni encore moins aux citoyens qu'il est sensé représenter.

Par ailleurs, concernant Énergie Est, lorsqu'elle base son argumentaire sur le fait que « les besoins des Québécois en hydrocarbures demeurent très importants [pour] plusieurs décennies [...] dépendance [qui] nous coûte chaque année environ 14 milliards de dollars », la présidente biaise la réalité sachant qu'Énergie Est ne changerait rien aux besoins et aux modes d'approvisionnement pétroliers québécois, et elle fait ainsi écho à la duperie du président d'Énergie Est, John Soini, qui déclare (*Le Devoir*, 2016-02-04) : « Les oléoducs demeurent le moyen le plus sécuritaire de transporter le pétrole dont le Québec a besoin chaque jour », comme si l'on ignorait que ce pétrole sera transformé, exporté et utilisé ailleurs.

Même propagande démagogique lorsqu'ils tentent de nous convaincre que le choix se pose entre le pipeline et des milliers de convois pétrolifères : le Québec n'a aucune obligation de choisir entre un déversement catastrophique dans

nos cours d'eau et un convoi qui lui explose dans la tronche, seulement pour satisfaire la quête d'hypothétiques profits commerciaux pour certaines entreprises et pour enrichir une pétrolière albertaine, lesquelles se foutent absolument de notre avis et de notre intérêt collectif aussi bien que de l'état de la planète, de la crise climatique et des générations futures.

Le choix n'est pas : pipeline ou convois pétroliers ; le choix est : le Québec soumis au chantage économique et sociologique de TransCanada et de ses alliés politiques et commerciaux ou le Québec libre de décider pour lui-même et de ne pas se rendre complice de cette abomination écologique qu'est l'exploitation du sale pétrole bitumineux.

La présidente daigne néanmoins faire mention des renouvelables, comme on parle d'un chauffage d'appoint ou d'un second conducteur : « Le développement des filières énergétiques vertes représente aussi une opportunité économique importante [...] il est judicieux de favoriser [...] les investissements dans nos ressources renouvelables ». Judicieux, suggère-t-elle ? Primordial et incontournable seraient plus appropriés. Le hic, c'est qu'énergies fossiles et énergies vertes sont devenues fondamentalement inconciliables et seul un contexte de transition peut désormais leur permettre de cohabiter. Or, les concepts de transition énergétique et de développement durable ne doivent pas servir de prétextes au statu quo et à la quête de profit dans l'aveuglement volontaire et le déni. Ainsi, lorsque la présidente déclare : « Le gouvernement doit également faire preuve de réalisme et de pragmatisme quant à la vitesse des changements dans les modes de consommation d'énergie [...] », on devine que sa définition du pragmatisme frôle davantage le statu quo et la relégation aux prochaines générations que la prise en compte de la volonté citoyenne actuelle et de l'urgence d'agir.

Parlant transition énergétique, rappelons les propos de Denis Hayes, coordonnateur du premier Jour de la Terre (1970), ex-directeur de l'Institut (américain) de recherche sur l'énergie solaire :

La transition vers un monde sans pétrole est imminente et pourrait être pénible si nous ne la préparons pas maintenant [...] La question n'est pas de savoir si nous devons faire cette transition, la seule question est de savoir si elle sera harmonieuse, fondée sur une planification et une préparation judicieuses, ou chaotique et le résultat de crises politiques et économiques de plus en plus graves⁶.

C'était en 1977. Ses paroles acquièrent aujourd'hui un sens d'urgence incontestable qui concerne toutes les sphères politiques, entrepreneuriales et citoyennes.

Et parlant développement durable, les propos suivants sont encore plus pertinents maintenant qu'en 2007 :

Les citoyens désabusés ne font pas confiance aux politiciens. Rien de surprenant, quand les multinationales imposent leurs règles avec la complicité des gouvernements en place. De grandes institutions non élues prennent des décisions qui affectent la vie de peuples entiers n'ayant pas leur mot à dire [...] Mais qu'est-ce qui légitime le fait que les intérêts financiers des entreprises pèsent plus lourd que les droits des peuples? À tous ceux qui portent l'étendard du développement durable, nous voulons souligner les dangers insidieux de cette approche souvent récupérée par les relations publiques des grandes entreprises⁷.

Un certain Jean Charest affirmait récemment devant la communauté d'affaires de Québec: «[...] on insiste trop

6 *Rays of Hope, The Transition to a Post-Petroleum World*, Denis Hayes, Worldwatch Institute, 1977.

7 *Objecteurs de croissance*, Écosociété, 2007, p. 128-129.

sur les risques [...] Ce qu'on entend n'est pas le reflet de la réalité». L'auteur de l'article ajoute qu'à l'époque où il dirigeait le Québec, M. Charest avait donné son appui au projet Keystone XL également piloté par TransCanada.

On ne demandera pas aux Charest et Bertrand, pas plus qu'aux maires Lévesque et Labeaume qui appuient aveuglément Énergie Est, de consulter les sites Convoi citoyen⁸ et Non à une marée noire dans le Saint-Laurent⁹, mais une petite recherche leur permettrait de découvrir ce que donnerait une explosion pipelinesque dans le Saint-Laurent près de Québec ou dans la Saint-Maurice en amont de la prise d'eau potable de Trois-Rivières¹⁰.

Doit-on vraiment faire la liste des centaines d'incidents et de catastrophes provoqués par l'exploitation des hydrocarbures et du gaz de schiste et par le transport pétrolier pour démontrer que le Québec ne peut se permettre de tels risques pour acheminer le pétrole albertain vers l'exportation ou pour enrichir les gazières ?

Intégrité et transparence

Les promoteurs industriels, commerciaux et gouvernementaux nous serinent constamment leur mantra de confiance, de vigilance, de consultation, d'acceptabilité sociale, de développement durable, de respect des lois. La présidente Bertrand nous parle *de transparence, de rigueur et de respect des règles convenues dans une société de droit.*

8 Convoi citoyen : <https://convoicitoyen.wordpress.com/>

9 Non à une marée noire dans le Saint-Laurent : <https://www.facebook.com/groups/nmns/>

10 Moscou-pipeline-rivière en feu : <https://www.youtube.com/watch?v=WMNcR71RSCA>

Voyons brièvement et partiellement ce qu'il en est pour TransCanada et ses alliés pétroliers.

Pour le Keystone XL américain, des collusions et conflits d'intérêt entre TransCanada et les instances chargées d'évaluer et d'approuver le projet furent mises à jour à trois reprises. Comment ne pas supposer que ce genre de magouille a lieu au Québec, alors que depuis le début de la saga des hydrocarbures, la population assiste à une suite de prévarications inadmissibles ?

C'est aussi TransCanada qui déclarait au Québec qu'il est très facile de récupérer le pétrole lourd dans l'eau après avoir admis exactement le contraire devant l'Office national de l'énergie.

Le ministre Heurtel reconnaît que le projet de pipeline Énergie Est devrait être évalué en vertu des dispositions prévues par la Loi sur la qualité de l'environnement. Mais il a tout de même décidé de lancer l'étude du projet sans s'y conformer, puisque TransCanada refusait de se plier à la réglementation en vigueur au Québec depuis 35 ans¹¹.

Le ministre Heurtel refuse de lancer une étude indépendante sur le transport de pétrole par train, malgré les nombreuses demandes en ce sens¹².

Sur le site du RVHQ, malgré l'opposition citoyenne :

[...] le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles a même fait évaluer les besoins de main d'œuvre liés au forage de 3600 puits de gaz de schiste dans les basses-terres du Saint-Laurent¹³.

11 « Le ministre Heurtel a dû lancer l'étude du BAPE sans la collaboration de TransCanada », Alexandre Shields, *Le Devoir*, 13 février 2016

12 « Heurtel refuse de lancer une étude indépendante sur le transport de pétrole », Alexandre Shields, *Le Devoir*, 31 octobre 2015

13 <https://www.rvhq.ca/communique-rvhq-somme-le-gouvernement-couillard-de-renoncer/>

Une semaine avant la révélation médiatique de la magouille de son ministère concernant l'approbation des travaux de TransCanada à Cacouna, le ministre Arcand déclarait publiquement: «Faites-nous confiance, nous sommes très vigilants!»

Parlant de Cacouna, si l'on se tapait une bonne rigolade de clowneries gouvernementales!

Le gouvernement fait-il respecter la loi et la respecte-t-il lui-même? :

Malgré le fait qu'il ait essuyé uniquement des refus de TransCanada à ses demandes répétées d'un avis scientifique en bonne et due forme, le gouvernement du Québec a d'ailleurs autorisé en août 2014 l'entreprise à mener des forages sous-marins dans le secteur maritime de Cacouna¹⁴.

On en rajoute une p'tite couche, y a pas de gêne!

Plus d'un an et demi après les faits, le ministère de l'Environnement du Québec a décidé d'imposer une amende à TransCanada [qui] n'avait pas demandé l'autorisation l'an dernier avant de réaliser des levés sismiques en plein cœur de l'habitat critique du béluga, à Cacouna. L'entreprise, qui développe un projet de pipeline d'une valeur de 12 milliards de dollars, devra donc payer une amende de 5000 \$ pour avoir enfreint la Loi sur la qualité de l'environnement. Il s'agit de la sanction minimale prévue. Avant de décider d'imposer une sanction pécuniaire de 5000 \$, le ministère dit avoir analysé le dossier et obtenu l'avis des experts¹⁵.

Les experts du gouvernement ont-ils bien évalué le risque que cette amende extrêmement dissuasive accule TransCanada à la faillite? Je crois plutôt que les transcanadiens sont morts de rire, 5000 \$, c'est à peu près ce que leur coûte un party de bureau de fin d'année!

¹⁴ Voir la note 11.

¹⁵ «Levés sismiques: Québec impose l'amende minimale à TransCanada», Alexandre Shields, *Le Devoir*, 21 septembre 2015

On remet ça avec une question, d'accord? Le ministère de l'Environnement donnera-t-il une amende aussi mirobolante au ministère des Ressources naturelles et à son ministre Arcand pour avoir toléré et même encouragé cette magouille pétroleuse?

Et ça fait comme si nous ne les voyions pas! Et ça prétend nous faire la leçon! Et ça ne comprend pas que les citoyens se méfient d'eux et de leur pseudo-transparence!

Conclusion

Dans tous les dossiers relatifs à l'environnement et à la dangerosité des technologies, les citoyens sont traités par les promoteurs industriels et politiques comme des crétiens ignorants et des interlocuteurs de second ordre.

Les autorités font des audiences bidon, à peine annoncées et avec des délais et des règles déraisonnables pour des citoyens bénévoles non habitués aux interventions publiques.

Face à l'action citoyenne, leurs arguments typiques sont: nous les avons mal informés et ils sont trop émotifs, comme si l'émotion était anormale et incompatible avec la raison face aux Fukushima¹⁶ et aux Deep Water Horizon¹⁷. À ce sujet, pour bien cerner le cynisme affairiste de la

16 «Les enfants de Fukushima sont en train de mourir» <http://www.nautiljon.com/actualite/daily+life/les+enfants+de+fukushima+sont+e+n+train+de+mourir-4501.html>

17 «Impact on Children and Families of the Deepwater Horizon Oil Spill: Preliminary Findings of the Coastal Population Impact Study» (Impact du déversement sur les enfants et les familles: données préliminaires de l'étude d'impact sur les populations riveraines), David M. Abramson; Irwin E. Redlener; Tasha Stehling-Ariza; Jonathan Sury; Akilah N. Banister; Yoon Soo Park, Columbia University: <http://academiccommons.columbia.edu/catalog/ac:128195>

FCCQ, citons ici un extrait de son mémoire présenté en octobre 2015 à la Communauté métropolitaine de Montréal lors des audiences sur Énergie Est: «Ce n'est pas parce qu'il y a eu un accident, aussi dramatique soit-il, qu'il faille tout arrêter et pour toujours¹⁸!» Après une telle déclaration, on peut légitimement s'inquiéter de la limite catastrophée au-delà de laquelle la présidente Bertrand considère qu'il faille tout arrêter et pour toujours.

Leur élitisme méprisant et démagogique les empêche de reconnaître que les citoyens sont parfaitement capables de s'informer adéquatement, d'analyser judicieusement les faits et de prendre des décisions éclairées, et qu'ils le font justement au point même d'informer le gouvernement plutôt que l'inverse.

Ils n'admettent pas que l'ère est révolue de cette élite politico-industrielle autoproclamée détentrice exclusive de la vérité et grande dispensatrice (infantilisante) de connaissances pour la populace présumée ignare. Ils n'admettent pas qu'il n'est pas nécessaire d'être ingénieur ou scientifique pour analyser certaines situations et que le simple bon sens suffit pour comprendre que tous les puits de schiste fuiront un jour et qu'il est insensé de prétendre pouvoir gérer des milliers de tonnes de déchets radioactifs sur des centaines de milliers d'années, qu'il est irresponsable voire même criminel de léguer à nos descendants de telles bombes à retardement, produits de notre fuite en avant collective, n'en déplaise à la présidente de la FCCQ qui, dans le mémoire

18 *Un projet dont le Québec a besoin*, Position de la Fédération des chambres de commerce du Québec présentée à la Communauté métropolitaine de Montréal dans le cadre de la Consultation publique sur le projet d'oléoduc Énergie Est de TransCanada, 8 octobre 2015: http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/consultation/oleoducTransCanada/M110_OLEODUC_FCCQ.pdf

déjà cité, qualifie les citoyens inquiets de «groupes qui nourrissent des craintes exagérées et qui contribuent à l'immobilisme dont les générations futures ne peuvent faire les frais¹⁹.» On en rirait si ces propos n'étaient idéologiquement si ignorants et méprisants!

Plutôt que de persister dans leur jovialisme passéiste, il leur faut devenir futuristes et miser sur le seul véritable progrès possible pour notre époque que sont les énergies renouvelables plutôt que sur la fossilisation du futur énergétique québécois et planétaire.

L'auteur d'une thèse de doctorat datant des années trente et dormant dans une bibliothèque de l'UdeM écrivait au sujet de la pollution industrielle qu'un jour viendrait où nous ne pourrions plus en ajouter dans l'atmosphère et qu'il fallait déjà s'en préoccuper. S'agissant des GES, il nous faut impérativement appliquer l'adage populaire qui dit qu'on ne peut faire entrer un gallon dans une pinte: la coupe est pleine et déborde, les citoyens en sont conscients et agissent en conséquence, aux élus de se rallier à eux au plus sacrant plutôt que de les ignorer et dénigrer! Qu'on en finisse au Québec avec ce sempiternel conflit entre gouvernement et population, entre élus et citoyens, chaque fois qu'il est question d'énergie!

Nous sommes les citoyens, les principaux intéressés, les occupants du territoire, nous sommes le Québec, et nous refusons Énergie Est, les puits de gaz de schiste, l'exploitation des hydrocarbures au Québec; nous refusons la perpétuation du sabotage systématique de nos formidables atouts qui nous permettraient de devenir des leaders internationaux en énergies renouvelables. Nous exigeons l'institution

19 Voir le bloc des Annexes-2, 3 et 4, leur préambule et leur conclusion

immédiate d'un programme efficace d'économie d'énergie et d'une véritable politique énergétique fondée sur l'élimination maximale de la dépendance au pétrole et sur le recours maximal aux énergies renouvelables et à l'électrification des transports. □

ANNEXE-1

Quelques exemples d'intérêt public connus des citoyens qui s'informent et fondent leurs actions sur des faits avérés.

Rapport du Commissaire à l'environnement :

[...] la commissaire dénote que les conditions d'approbation des projets de pipelines ne font pas toujours l'objet de suivi adéquat. En fait, pas moins de la moitié des cas de suivi examinés par son équipe étaient déficients [...] Or, ces incidents «peuvent mettre les population en danger et contaminer les écosystèmes» [...] Le tiers de ces manuels [de mesures d'urgence] étaient incomplets²⁰

État d'urgence en Californie :

Le bris d'un oléoduc de 61 centimètres est à l'origine de la fuite de 400 000 litres de pétrole dont 80 000 litres se sont écoulés dans l'océan. Le déversement a duré près de trois heures avant que le flot de pétrole ne soit coupé [...] Il reste de nombreuses questions, notamment pourquoi n'y avait-il pas de système d'arrêt automatique sur cet oléoduc relativement nouveau, et pourquoi les premières mesures n'ont pas été plus efficaces pour arrêter la fuite²¹ ?

Marée noire à Sept-Îles :

Déversement de 450 000 litres de mazout. La situation actuelle paralyse le trafic maritime dans ce secteur et fait perdre beaucoup d'argent à certaines entreprises²².

20 « La commissaire relève d'importantes lacunes », *Presse canadienne*, Fannie Olivier, 26 janvier 2016

21 « Fuite de pétrole : la Californie déclare l'état d'urgence », Radio-Canada avec Associated Press et Agence France-Presse, 21 mai 2015

22 « Déversement de 450 000 litres de mazout à Sept-Îles : le Québec en pleine marée noire », *Presse-toi à gauche*, NON à une marée noire dans le Saint-Laurent, 17 septembre 2013

Alberta-important déversement de produits pétroliers :

Le pipeline ayant fui avait été mis en place l'an dernier [...] Le système de détection de fuite n'a pas été déclenché, donc impossible de savoir depuis combien de temps le pipeline coulait²³.

Montréal-collision ferroviaire dans Saint-Henri :

C'est en effet dans ce secteur résidentiel [...] que transiteront les wagons chargés de brut des sables bitumineux en direction de Belledune, dès 2017. [...] Les conducteurs du convoi de 25 wagons, qui circulait à une vitesse inférieure à 30 kilomètres-heure, n'ont pas vu à temps le signal qui leur ordonnait pourtant de s'arrêter pour céder le passage à un train porte-conteneurs. [...] Il a fallu plus de deux mois pour réaliser le nettoyage. [...] Pour le candidat du Parti vert Daniel Green, cet accident sonne toutefois comme une sérieuse mise en garde. «Le train automatique a percuté un train de grains. Je ne veux même pas imaginer la tragédie si le train avait été un des nombreux trains de pétrole qui passent ici». [...] Malgré cela, le gouvernement Couillard ne prévoit pas de mener de consultations ou d'audiences publiques spécifiques au projet²⁴.

Oklahoma-fracturation-séismes :

En 2015, l'Oklahoma a recensé plus de 900 tremblements de terre d'une magnitude proche de 3, soit deux et demi par jour. [...] Selon Bloomberg, l'Oklahoma Geological Survey, une instance scientifique, a subi des pressions de la part des sociétés pétrolières pour ne pas établir de liens entre l'hydrofracturation et les séismes et a longtemps affirmé que les secousses étaient un phénomène naturel²⁵.

23 «Une brèche dans un pipeline neuf a causé le déversement majeur en Alberta», Radio-Canada, 17 juillet 2015

24 «Mise en garde contre les grands convois pétroliers», *Le Devoir*, Alexandre Shields, 7 octobre 2015

25 «Dans l'Oklahoma, le gaz de schiste provoque des séismes à répétition», *Le Monde*, 15 janvier 2016

Colombie Britannique-fracturation-séismes :

La commission du pétrole et du gaz de la Colombie-Britannique a confirmé qu'un tremblement de terre de magnitude 4,6, l'été dernier, a été provoqué par des opérations de fracturation hydraulique à proximité. Il s'agit d'une des plus puissantes secousses au monde attribuées à la technique controversée²⁶.

Californie-gazières-agriculteurs-conflit de l'eau :

En période de sécheresse, les gazières siphonnent tant d'eau qu'elle vend aux agriculteurs désespérés son eau résiduelle et polluée pour irriguer leurs cultures. Tant qu'à siphonner, siphonnons à fond, n'est-ce pas²⁷ ?

Mais Charest nous dit que ça *ne reflète pas la réalité*, et Bertrand qu'il faut *éviter d'exagérer et s'appuyer sur des faits réels!* Et tout ce beau monde accuse les citoyens inquiets d'être des *saboteurs de progrès à contre-courant, des ignorants mal informés, des faux écolos, des minorités et des groupuscules empêchant les projets, des immobilistes aux craintes exagérées!* Et bien sûr, le Québec étant une société distincte, il est à l'abri de toute catastrophe et ceux qui en évoquent les risques sont des alarmistes sans crédibilité! Dégoûtant est le mot le plus modéré me venant à l'esprit!

26 «Confirmation d'un des plus importants séismes déclenchés par la fracturation hydraulique», Radio-Canada, 16 décembre 2015.

27 Think Progress.org, «California Farmers Are Watering Their Crops With Oil Wastewater, And No One Knows What's In It», 5 mai 2015.

Préambule au bloc des Annexes 2, 3 et 4

Puisque la présidente Bertrand déclare que la FCCQ va « collaborer avec le gouvernement pour que la nouvelle politique tienne compte de tous les atouts énergétiques du Québec [...] », et que « le Québec ne doit pas tourner le dos à de nouveaux investissements, particulièrement au chapitre de l'énergie », on aimerait connaître son analyse de la fuite des opportunités et des inventions dont le Québec est victime depuis des années et qu'elle nous révèle ce qu'elle entend faire pour contribuer à maintenir chez nous de telles possibilités de développement énergétique autres que l'exploitation du pétrole et du gaz de schiste.

Comment pouvons-nous croire en la détermination du milieu des affaires, de Hydro-Québec et du gouvernement libéral pour développer les énergies renouvelables et profiter collectivement de nos ressources de recherche quand on sait de quelle façon on a traité en 2006 l'incroyable opportunité que nous proposait Siemens, géant de l'éolien, qu'on a écartée du revers de la main avec ses quelque 2500 emplois potentiels; sachant aussi qu'on a failli saboter complètement le projet de monorail découlant de l'invention du moteur roue par M. Pierre Couture chez HQ, projet qui n'en finit plus d'être ballotté dans tous les sens de façon insensée et qui, selon la FTQ, aurait pu créer des emplois en remplacement de ceux perdus avec la fermeture de G2; sachant de surcroît que la batterie super-performante conçue chez HQ sera produite industriellement... en France!!!

De mon point de vue de citoyen qui tente de comprendre l'actualité et de trouver un sens aux magouilles et collusions transparaissant dans l'espace public, certains dossiers restent totalement nébuleux à l'aune du simple bon sens.

ANNEXE-2: SIEMENS

Nota bene : ce qui suit de l'Annexe-2 est la reproduction intégrale d'un long extrait tiré du texte « Histoire de l'Énergie au Québec » de Daniel Breton paru dans *L'Action nationale*, nov.-déc. 2010.

« Le projet Siemens : cachotterie d'Hydro-Québec et du gouvernement »

Objectifs	Projet de parc, d'usine et de partenariat de recherche et développement avec l'IREQ en éolien, 4 milliards de dollars, 3 000 mégawatts, jusqu'à 2 500 emplois permanents.
GES	Négligeables
Émissions polluantes	Négligeables

En 2006, une fuite fait découvrir aux Québécois via les médias que le gouvernement vient de refuser un gigantesque projet de développement éolien dans le Nord du Québec. En effet, la compagnie allemande Siemens, alléchée par le potentiel gigantesque du Québec, rencontre MM. Thierry Vandal et Jean Charest en personne et leur propose une offre que toute personne sensée ne saurait refuser. C'est pourtant ce qu'ils feront, mais ces messieurs se garderont bien d'en parler.

Il faudra donc une fuite pour que cela se sache et la SQ (Sûreté du Québec) sera mandatée pour faire enquête sur l'origine de la fuite. Comme si le problème résidait dans la fuite...

Cette offre, la voici: la compagnie Siemens veut venir s'installer au Québec afin d'y implanter un parc éolien jusqu'à 2 000 mégawatts dans le Nord-du-Québec grâce à l'installation de turbines dernier cri opérationnelles jusqu'à -60 degrés Celsius. Ces éoliennes peuvent donc fonctionner dans plus de 99 % des cas des conditions climatiques!

Mais ce n'est là que la première étape.

L'entreprise allemande veut faire du Québec son siège social en Amérique du Nord pour la fabrication de toutes les éoliennes qu'elle vendra. Ces éoliennes seraient construites dans une usine qui serait installée au Saguenay. De plus, la compagnie s'engage à ouvrir ses livres au gouvernement afin qu'il voit combien lui coûte l'opération et lui vende l'électricité produite au prix coûtant plus 15 %. Il est important de rappeler que contrairement au prix des hydrocarbures, de l'hydroélectricité ou du nucléaire, le prix de l'éolien diminue d'année en année, rendant cette technologie déjà parmi les moins chères sur le marché dès maintenant!

Siemens propose, dans une phase subséquente, d'installer 2 000 MW supplémentaires et d'investir 4 milliards de dollars supplémentaires.

Mais le plus beau est l'entente proposée de partenariat de recherche et développement avec l'IREQ afin qu'Hydro-Québec développe sa propre expertise, ses propres chercheurs et puisse s'épanouir et devienne une référence comme elle l'a été dans l'hydroélectricité dans les années 1970.

Évidemment, il n'y a pas que des côtés positifs à cette entente, mais je vous propose de vous pencher sur la condition qui peut être, pour certains, problématique. Il s'agit de la clause d'exclusivité, exigeant qu'Hydro-Québec s'engage à

utiliser les turbines de Siemens développées conjointement avec Hydro-Québec. Je ne sais pas ce que vous en pensez, mais cela ne me semble pas une si grande condition, n'est-ce pas? Rappelons-nous que les turbines hydrauliques viennent toutes de chez General Electric.

À la suite du refus d'Hydro-Québec et du gouvernement, Siemens s'est installée en Iowa.

Lorsqu'on compare le nombre d'emplois permanents qui auraient été créés par ce seul projet avec ceux de tous les autres projets plus polluants, néfastes pour la santé et émetteurs de gaz à effet de serre, il y a lieu de se poser de sérieuses questions sur la compétence ou la bonne foi des dirigeants d'Hydro-Québec et du gouvernement.

ANNEXE-3 : Québec-moteur roue-monorail

MGV Québec (monorail grande vitesse):

<http://mgvquebec.ca/electrification-des-transport/>

Extrait: « Si l'adhésion de plusieurs politiciens ou de la population ne faisait pas défaut à la démarche de TrensQuébec, celle des organismes, du monde des affaires et des experts du domaine des transports n'était pas au rendez-vous. À tel point que le projet d'études a réussi très difficilement à faire son chemin jusque dans la stratégie d'électrification des transports dévoilée vers la fin 2013 par le gouvernement du Québec. »

Ensemble-Presses coopérative et indépendante:

<http://journalensemble.coop/article/2014/02/le-monorail-grande-vitesse-enjeu-national/532>

Extrait: « Pierre Couture rappelle que son groupe de traction et son monorail ont toujours eu deux objectifs. Le premier est de donner au Québec son indépendance énergétique. « Si on fait le groupe de traction tel que je l'ai défini pour transférer tout le parc automobile sur le réseau électrique, la consommation va tomber à environ 7 % du pétrole actuel, avec un ajout de moins de 5 % à la consommation du réseau, sur une période de transition de 15 ans. C'est insignifiant, mais dans nos poches, c'est 10 milliards \$ par année. Le second objectif est de régler le problème de pollution due au transport automobile à l'échelle mondiale²⁸ » ».

Roulez électrique:

<http://roulezelectrique.com/pierre-couture-depossede-de-son-projet-de-monorail-a-moteurs-roues/>

28 « MGV Québec. Le monorail à grande vitesse, enjeu national », *Ensemble*, Nicolas Falcimaigne, 27 février 2014

Extrait: «Aujourd'hui Pierre Langlois se questionne sur ce qu'il advient de l'éthique au Québec, lorsque des gens veulent s'approprier le projet d'un éminent chercheur comme Pierre Couture, l'inventeur du moteur-roue, sans avoir son appui [...] Pierre Langlois est consultant en mobilité durable, auteur et conférencier. Il est d'ailleurs l'auteur du livre *Rouler sans pétrole*, publié aux Éditions MultiMondes.»

Mémoire-FTQ-2013-Sur les impacts reliés au déclassement de la centrale nucléaire Gentilly-2 et le plan de diversification économique pour les secteurs du Centre-du-Québec et de la Mauricie

<http://ftq.qc.ca/wp-content/uploads/ftqimport/8366.pdf>

Extrait: «La FTQ demande donc au gouvernement d'inciter Hydro-Québec à proposer des mesures concrètes pour le maintien et la création d'emplois hydro-québécois dans les municipalités touchées [...] Un des créneaux qu'on n'a pas suffisamment nommés dans le remplacement de Gentilly-2, c'est toute la biomasse mauricienne qui pourrait être transformée dans le parc industriel. Ça pourrait être une avenue très créatrice d'emplois et de remplacement de l'énergie que Gentilly-2 ne fournira plus... attirer davantage d'entreprises vertes, voir si on est capable d'attirer des entreprises reliées à l'électrification des transports [...] Par ailleurs, certains projets plus importants pourraient assurer un développement à long terme. Le développement d'un monorail électrique pour le transport de personnes et de marchandises, d'abord entre Montréal et Québec et, éventuellement, entre diverses autres régions du Québec, est un exemple d'un éventuel gros projet, bon pour l'économie, l'emploi et l'environnement.»

ANNEXE-4: batterie super-performante

Les textes ci-dessous cités parlent d'eux-mêmes :

Sur le site de l'Association des véhicules électriques du Québec :

Exposé détaillé des objectifs et défis de la filiale française d'Hydro-Québec pour la production des batteries du futur.

À la clé, pas moins de 600 emplois directs [...] Alain Rousset, le président PS du Conseil régional d'Aquitaine, rêve que sa région devienne leader à l'échelle internationale dans la fabrication de batteries haute performance [...] C'est une opportunité qui ne se présentera pas deux fois pour Lacq, voire pour l'Europe²⁹.

La Tribune-Bordeaux :

L'Aquitaine, bientôt leader mondial des batteries du futur ?

Aujourd'hui, Hydro-Québec est la seule entreprise au monde à même de maîtriser l'ensemble de la chaîne de production de ces batteries [...] Il faut dire que les domaines d'applications sont nombreux : dans les transports (voitures, trains, bus, avions, marine...), la défense ou encore les appareils connectés. Un marché en plein essor, avec l'émergence des villes intelligentes³⁰.

29 « Exposé détaillé des objectifs et défis de la filiale française d'Hydro-Québec pour la production des batteries du futur », aveq.ca, 25 février 2015

30 « L'Aquitaine, bientôt leader mondial des batteries du futur ? », Nicolas César, *La Tribune*, 23 février 2015

Conclusion au bloc des Annexes 2, 3 et 4

Je ne suis ni économiste, ni politicien, ni ingénieur, mais j'ai un minimum de jugement, j'aimerais bien qu'on m'explique comment Hydro Québec, et avec lui le gouvernement québécois, ont besoin d'une filiale française pour produire cette batterie en Europe plutôt que de créer ces 600 emplois à Bécancour où de la main d'œuvre qualifiée attend encore une relocalisation suite à la fermeture de Gentilly-2.

Avec ces 600 emplois, les 2500 emplois perdus avec Siemens et ceux qui auraient été créés avec le moteur roue et le monorail, on frise amplement les 4000 emplois, de quoi regarnir l'économie durement éprouvée de la Mauricie-Centre-du-Québec! Quand on est capable d'investir quelques milliards pour sauver l'entreprise Bombardier dans laquelle plus aucun investisseur ne veut s'impliquer, on devrait pouvoir créer des emplois chez nous plutôt qu'en France, n'est-ce pas madame la présidente!

Décidément, avec la fuite de Siemens, du moteur roue et de la batterie super-performante, la décennie québécoise 2006-2016 aura été un fiasco complet en matière de création d'emplois verts et de richesse éco-responsable au Québec. Comme par hasard, au cours de la même décennie, on a entendu à profusion les Charest, Bouchard, Couillard, Normandeau, Arcand, Caillé, Vandal et... Bertrand de la FCCQ, pour ne nommer que ceux-là, promouvoir à tous crins l'exploitation des hydrocarbures, notamment le gaz de schiste, en dépit de l'opposition généralisée et au mépris des principaux intéressés, les citoyens eux-mêmes.

L'Action nationale en cadeau



Les abonnés de L'Action nationale
ont le privilège d'offrir un abonnement
cadeau d'un an pour 50 \$.

Partagez vos lectures
pour de fructueuses discussions!



Xavier Barsalou-Duval

Député de Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères



1625, boulevard Lionel-Boulet, bureau 202
Varenes (Québec) J3X 1P7

Téléphone : 450 652-4442

Courriel : xavier.barsalou-duval@parl.gc.ca



807, chemin de la Rivière Nord
Saint-Eustache

Tél. : 450 491-3997 – Téléc. : 450 491-6339

www.vignobleriviereduchene.ca

commanditaire des soupers-conférences
de L'Action nationale

MARTINE OUELLET
DÉPUTÉE DE VACHON



martineouellet.quebec



le **Rassemblement**
pour un **Pays Souverain**

Québec notre seule patrie



Souveraineté du Québec
Langue française
Fête nationale
Assurance-vie

ssjb Société
Saint-Jean-Baptiste
de la MAURICIE

www.ssjbmauricie.qc.ca
819-375-4881 - 1-800-821-4881

LE NUMÉRO PRINTEMPS 2016 EST ARRIVÉ!

PRINTEMPS 2016
volume x, numéro 2

Les Cahiers de lecture

de L'Action nationale

FIGURES DE L'INDÉPENDANTISME



LA PENSÉE QUÉBÉCOISE EN ESSAIS

Des comptes-rendus, des analyses critiques, des notes de lecture, 40 pages qui vous permettent de partager le point de vue de collaborateurs aguerris sur les essais publiés durant l'année.



LA FOI
EN GUERRE

DJI
HAD
.CA

L'ISLAM
DÉVOILÉ

LA
FABRIQUE
DU DJIHAD

CES VALEURS DONT
ON PARLE SI PEU

GOOGLE
GOULAG

PROCES ET BASSIN DE
LA COMPTABILITÉ AU GÉNÈRE

HÉRITAGE
ET PROCÈS

30 \$ par année
50 \$ pour
deux ans

taxes et expédition comprises
3 parutions par année

Commande par la poste:
L'Action nationale
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3
Téléphone: 514 845-8533
sans frais, 1 866 845-8533

À la boutique internet
action-nationale.qc.ca

LIRE

Lire

Note critique

THOMAS DÉRI ET FRANCIS DUPUIS-DÉRI
L'anarchie expliquée à mon père 102

Des explications peu convaincantes
-David Leroux

Lire les essais

YVES MONTENAY ET DAMIEN SOUPART
La langue française : une arme
d'équilibre de la mondialisation 112

MÉLANIE JOLY
Changer les règles du jeu 117

GILLES PROULX
Nouvelle-France. Ce qu'on aurait
du vous enseigner 122

ANDRÉ LECLERC
Fernand Daoust. Bâtitseur de la
FTQ (1964-1993) 127

David Leroux*

DES EXPLICATIONS PEU CONVAINCANTES

THOMAS DÉRI ET FRANCIS DUPUIS-DÉRI

L'anarchie expliquée à mon père, Montréal, Lux Éditeur,
Collection Instinct de liberté, 2014, 244 pages

Démystifier et déconstruire: voilà deux termes chers à l'intelligentsia occidentale. Dans la foulée des adeptes américains de la *French Theory* et de ses dérivés que sont les *Gender Studies* et les *Cultural Studies*, nombre de penseurs de notre temps sentent une urgence de remettre en question l'ordre établi. Et si en effet, en tant que citoyens de notre époque, nous posons en continuité avec la tradition occidentale était une erreur? Et si notre héritage était sombre et condamnable, et menait lentement notre civilisation et l'humanité tout entière à sa perte?

C'est en mettant de l'avant ces inquiétudes que les démystificateurs et les déconstructeurs d'aujourd'hui s'affairent à nourrir un désir de rupture au sein de la société qui les a pourtant engendrés. Malheureusement pour eux, la nécessité de convaincre les non-convertis afin de transposer leurs idéaux dans le réel par la politique les oblige à ériger, sur les ruines fumantes dont ils sont les auteurs, d'autres construc-

* Étudiant en science politique et géographie à l'Université McGill.
Président de l'exécutif du comté Jacques-Cartier au Parti québécois.

tions, et parfois même à mystifier leur auditoire à leur tour, s'inscrivant en faux de leur noble prétention d'offrir à la civilisation les lumières de leur lucidité pour l'amour du choc des idées. C'est ce que fait Francis Dupuis-Déri, professeur au département de sciences politiques de l'Université du Québec à Montréal, dans son ouvrage *L'anarchie expliquée à mon père* publié chez Lux Éditeur: déconstruire les idées reçues et démystifier l'anarchisme. Dans ce livre d'introduction adressé aux néophytes curieux, le défi de Dupuis-Déri sera celui de la cohérence. C'est à travers une conversation avec son père de quelque 230 pages qu'il nous propose un survol de l'anarchisme politique. La forme est intéressante, d'autant plus que les deux protagonistes sont lettrés, mais qu'en est-il du fond? Quel est l'anarchisme que nous donne à voir Francis Dupuis-Déri?

La nature humaine

Le livre s'ouvre par un survol introductif d'une émouvante candeur posant une anarchie égalitaire en opposition avec la fumisterie démocratique, système élitiste et oppressif aux desseins machiavéliques. Une crainte nous envahit donc dès les premières pages: l'auteur veut-il nous éduquer ou nous convaincre? Quelle est cette explication tendancieuse qu'il semble nous proposer? C'est confronté à cette crainte que le lecteur se retrouve face à un premier problème dans l'édifice conceptuel de l'anarchisme que l'auteur nous dessine. Un paradoxe semble en effet habiter l'univers des penseurs anarchistes: celui de la définition de nature humaine. Voilà un filon passionnant auquel on voudra s'accrocher pour poursuivre notre lecture. L'homme est-il fondamentalement bon ou mauvais? L'auteur choisit sans grande surprise de nous présenter le mouvement anarchiste comme ayant une vision positive et optimiste de la nature humaine. L'anarchisme politique, selon lui, considère que l'homme

n'a nullement besoin d'une autorité supérieure à lui pour le contrôler et lui permettre d'être libre puisque ce dernier est bon. Dupuis-Déri décrit, citations à l'appui, combien l'anarchie engendre puis se nourrit de la solidarité et de l'égalité entre les individus et combien son contraire, la hiérarchie entretenue par la démocratie, engendre violence, compétition et individualisme. Il présente aussi le libéralisme, à l'inverse de l'anarchisme, comme outil théorique s'employant au maintien de l'inégalité par le truchement du capitalisme et de la promotion hégémonique de la démocratie libérale. C'est ainsi que, par exemple, se perpétuerait le patriarcat. En donnant aux hommes « le pouvoir d'exploiter sexuellement les femmes dans le cadre de la relation amoureuse ou familiale » (p. 44) ou la permission de les « insulter et de les frapper parce que le repas n'est pas prêt quand ils le veulent » (p. 44), c'est l'idée même de l'acceptation de la hiérarchie qui, selon l'auteur, se trouve responsable des inégalités et, pire, des crimes que le dominant se croit libre de perpétrer en toute légitimité. L'aristocratie électorale responsable de la perpétuation de cette hiérarchie assurerait la paix en instaurant une classe dominante (hommes, patrons, gouvernements), une élite qui tempère les bas instincts du peuple en les soumettant. Jusqu'ici tout va bien dans l'entreprise de diabolisation du monde tel qu'il est par Dupuis-Déri.

Hélas, en continuant son apologie de l'anarchisme, FDD se met soudainement, lui aussi, à décrire l'homme comme naturellement enclin à l'égoïsme et à l'individualisme lorsqu'il est mis en position d'autorité et de domination. La question se pose donc : l'humain est-il bon ou mauvais aux yeux des anarchistes s'il cherche à dominer aussitôt qu'il se trouve au pouvoir ? Pour se sortir de l'impasse conceptuelle engendrée par ces propos étonnants, on fera appel, sans toutefois la désigner ainsi, à une improbable analyse construc-

tiviste radicale du comportement humain : il n'y aurait pas de nature humaine puisque les comportements sont des construits sociaux. Nul besoin, donc, de se demander si l'homme est naturellement bon ou mauvais, puisque l'idée de nature humaine est en soi sans fondement. L'Homme n'est rien, l'Homme devient. Ainsi, l'Homme mauvais (égoïste, guerrier, violent) est le produit de la hiérarchie et de son contact avec une position de dominant. La hiérarchie est donc le problème originel et en l'éliminant, on rend à l'homme sa bonté. Séduisante perspective. Dupuis-Déri pousse même l'audace jusqu'à ranimer le mythe de la sagesse du « bon sauvage » pour séduire son lectorat, en évoquant le récit d'un baron français du XVIII^e siècle racontant une rencontre entre un colon et un Huron-Wendat. Ce dernier est présenté comme « toujours surpris et dégoûté par le système social des Français » qui obéissent à leur roi (p. 48).

Le lecteur, bien qu'hilare, se trouvera toutefois toujours dans l'impasse. Tout d'abord, le constructivisme radical ne permet pas réellement d'éliminer le problème posé par le paradoxe de la nature humaine inhérente aux théories anarchistes. Si l'Homme devient égoïste, guerrier, violent, possessif lorsqu'il atteint une position hiérarchiquement dominante, qu'était-il donc avant, c'est-à-dire à l'état de nature, atomisé, en tant qu'Homme parmi les Hommes ? Rien ? S'il était un « bon sauvage », d'où sort cette hiérarchie ? On se met à attendre avec angoisse que la question qui nous brûle la langue soit posée par le père de l'auteur dans le dialogue, forçant l'auteur anarchiste universitaire à répondre, mais on attendra en vain, l'amour paternel l'emportant sans doute sur la confrontation philosophique. Dupuis-Déri aura donc le champ libre pour continuer la mise en marché de son produit politique, et c'est en évoquant Darwin qu'il le fera.

D'où vient donc la hiérarchie originelle si l'homme, à l'état de nature, n'en a que faire ? Le darwinisme social répond traditionnellement à cette question en mettant de l'avant l'existence d'inégalités innées. Les plus forts survivent et se reproduisent. La théorie suppose ainsi une hiérarchie naturelle. Cette approche est fortement critiquée par Kropotkine, l'éminent écrivain anarchiste russe, et Dupuis-Déri ne manque pas de le souligner pour étayer sa présentation angélique de l'anarchisme. FDD évoque, dans les pages suivantes de son ouvrage, qu'une lecture de Darwin nous permet d'en fait noter que ce dernier observait l'entraide bien plus que la force brute individuelle comme facteur de réussite dans la nature et la société. Darwin et Kropotkine seraient donc en réalité d'accord. L'observation objective de la nature nous permettrait de constater que la hiérarchie est créée et n'a rien de naturel, car au début régnait l'anarchie et la justice qui en découle naturellement (p. 51). L'état de nature est donc anarchique et favorise de ce fait l'entraide, la solidarité et la paix. La caste des dominants nous a donc trompés tout ce temps en nous présentant le darwinisme de sorte que nous acceptions la fatalité de notre soumission.

L'état de nature revient donc dans le portrait et on ne s'en sort pas vraiment. Il n'y aurait pas de tendance naturelle vers la bonté ou la malice. La nature humaine se limiterait à être influencé par ce qui nous entoure, par le contexte dans lequel on évolue. Mais qu'est donc ce contexte ? D'où vient-il ? Si le contexte originel était l'anarchie, d'où émane cette hiérarchie qui n'est pas naturelle ? Pourquoi l'égalité fondamentale qui laissait les vivants s'entraider a-t-elle fait place à l'inégalité, à la hiérarchie ?

L'essai de Dupuis-Déri explique qu'elle vient des dominants qui, par leur statut de dominants, sont transformés en mali-

cieux humains cherchant à entretenir l'organisation sociale qui les avantage. Cette réponse est insatisfaisante. Tout d'abord parce qu'on se met ici à distinguer, à hiérarchiser les Hommes en dépeignant négativement le dominant. Puis, d'où diable viennent ces dominants s'ils sont de purs construits sociaux? Face au paradoxe de la nature humaine qui ne se résout toujours pas, le lecteur rationnel aura l'impression d'être un chien qui court après sa queue et c'est là le principal problème de l'ouvrage. Si on admet que des gens naissent dominants, par exemple qu'un Homo Erectus était plus fort que les autres et qu'ainsi s'est installée la hiérarchie, alimentée par ce mâle alpha originel, on reconnaît alors une tendance naturelle des hommes à la hiérarchisation. Les individus ne naissant pas identiques – donc pas égaux – la hiérarchie émanerait de différences innées. Ne vient-on pas de balancer aux ordures l'idée selon laquelle l'homme malicieux est rendu malicieux par pure construction sociale? Le dominant de naissance voudra dominer et nulle égalité originelle idyllique n'existe. La hiérarchie apparaîtrait donc toute seule, naturellement...

Mais donnons une chance au coureur. Admettons un instant que les Hommes sont, à la première seconde de leur existence, d'une égalité absolue. Que tout le reste est socialement construit. Les inégalités, la guerre, l'égoïsme sont de purs produits d'une société qui corrompt les individus qui y vivent. Passons outre le fait que s'ils sont corrompus, c'est qu'existerait donc un état de nature bienveillant qui, conséquemment, rend aberrante l'idée de l'apparition de la hiérarchie dans les sociétés. Admettons que le militantisme anarchique est un désir de revenir aux sources de ce qu'est l'homme social au naturel: égalitaire, solidaire, pacifique. Contre quoi lutte-t-on pour rétablir cette absolue égalité? Contre qui? Contre les dominants qui perpétuent la hiérarchie répondra-t-on. Bien.

Comment les débarrasser de leur égoïsme de dominants ? En éliminant la hiérarchie et, du même coup, leur état de dominants. Bien. Très bien.

Ne faudra-t-il pas user d'une certaine forme de coercition pour arriver à cette fin ? Bien sûr, puisque le dominant est rendu égoïste par sa position. Il faut le soumettre à notre autorité. On s'éloigne vite de l'idéal de liberté et d'absence de force coercitive exercée par une élite prônée par les théories anarchistes.

Cette coercition, comment la justifier, alors ? On pourra dire qu'elle n'est qu'un moyen, transitoire, d'établir un mieux, ce mieux étant l'anarchie. Superbe.

Nous avons donc, pour justifier notre lutte, une supériorité morale intrinsèque à notre état de soumission. Nous devons dominer les dominants pour déconstruire leur hiérarchie, et notre supériorité morale le justifie. N'est-ce pas là une forme de reconstruction inversée de l'élitisme ?

Si le comportement de l'Homme est socialement construit et qu'une position de dominant engendre des individus égoïstes et cherchant à perpétuer cet état de fait, par quel miracle les anarchistes échapperaient-ils à cette tendance ? Revenons à la fameuse nature humaine. Est-elle bonne ou mauvaise ? On ne s'est toujours pas débarrassé du paradoxe, même avec le constructivisme radical. On finit, invariablement, par soupçonner à l'humain une tendance naturelle à quelque chose.

L'anarchisme face au réel : amplification des incohérences

C'est ici que l'essai de Dupuis-Déri cessera de paraître candide et que le lecteur un tant soit peu critique pourra répondre à sa question première, à savoir si l'auteur cherche à nous éduquer ou à nous vendre son produit

idéologique. Qu'un universitaire, professeur de sciences politiques, omette de répondre aux problèmes conceptuels fondamentaux soulevés par l'image qu'il nous donne à voir de l'anarchisme en première partie de son ouvrage est décevant, mais possible. Qu'il enchaîne directement en se mettant à nous expliquer en quoi consistent le militantisme et les luttes de terrain, comme s'il considérait que son lectorat, désormais converti, allait désirer entreprendre la lutte contre la vile démocratie : voilà ce qui choque. Car il faut en effet lutter, militer pour la cause, puisque les dominants ne se laisseront pas faire. On s'enfoncé alors dans les impasses. L'auteur nous apprend qu'il faut d'abord prendre toute une série de mesures, lorsqu'on s'incarne en communauté anarchiste, pour que jamais ne s'installe de hiérarchie et que jamais personne ne se sente assez dominant pour la faire apparaître et la nourrir. Pourquoi tant devoir se prémunir de l'apparition de l'anarchie si l'homme tend à l'entraide ? Serait-il alors naturellement mauvais ? Serait-il naturellement porté à la hiérarchisation lorsqu'il se rassemble en communauté ? Que deviennent soudainement les présomptions de bonté humaine naturelle qui servent à justifier et légitimer l'incarnation militante de l'anarchisme ?

Le simple fait d'entreprendre une lutte anarchiste semble maintenant en totale contradiction avec la définition fondamentale de l'anarchie, même lorsqu'on la vide de toute connotation négative et qu'on la remplit de bons sentiments, qu'on la présente comme s'opposant aux « élections piège à cons », comme voulant redonner au peuple le pouvoir qu'il a délégué aux dominants et à l'élite qui agissent par égoïsme et pour perpétuer leur domination sur les soumis. Le passage de l'anarchisme théorique aux luttes de terrain semble relever d'un tour de force mental vraiment déconcertant, et la naïveté avec laquelle l'auteur nous amène à les entrevoir soulève de graves questions quant à l'honnêteté de sa démarche pédagogique.

Un désir de domination drapé de vertu ?

En ne prenant jamais de front le problème fondamental que pose le postulat d'une société naturellement dénuée de hiérarchie et constituée d'individus naturellement bons pour légitimer l'anarchisme théorique, Dupuis-Déri se retrouve, tout au long de son livre, dans une fâcheuse position. Cette fragilité conceptuelle fondamentale vient miner tout l'ouvrage. Répétant que l'anarchisme est un projet global et qu'on ne peut l'atomiser pour n'en garder que des fragments, nous nous voyons, à la fin du livre, affamés de réponses qui ne viendront pas. Sommes-nous plus anarchiquement renseignés qu'avant notre lecture ? Possiblement. Mais sommes-nous satisfaits ? J'en doute.

À trop vouloir convaincre en omettant d'expliquer en quoi la pensée anarchiste peut être pertinente dans la vie des idées politiques, Francis Dupuis-Déri mystifie le lecteur néophyte davantage qu'il ne le renseigne. Que retenons-nous de cette lecture ? Qu'encore une fois, tout porte à croire que les réalistes politiques ont raison lorsqu'ils établissent qu'il ne faut pas chercher plus loin, même dans l'action politique des gens qui affichent les plus nobles intentions, qu'une tentative d'installer un ordre des choses qui soit dans leur intérêt et dans l'intérêt des dominants du groupe auquel ils appartiennent. Les anarchistes ne semblent pas échapper à cette tendance. Sous leur appel à l'égalité et la solidarité se cache en fait un élitisme autre que celui actuellement en place, mais un élitisme tout de même, et un besoin de domination de « ceux qui ne savent pas » pour arriver à leur fin. Ce constat est entretenu tant par le traitement du sujet que par la structure par laquelle l'auteur articule les différentes parties de l'ouvrage. Les doutes quant aux prétentions égalitaires de l'auteur ne sont que renforcés par la connaissance de son statut de magister, formateur de la

pensée politique de centaines de jeunes esprits. Nous nous attendions à l'enseignement d'un professeur, nous avons eu l'exaltation questionnable d'un prédicateur. Voilà donc où nous mène l'essai pédago-persuasif *L'anarchie expliquée à mon père*. Dommage! □

YVES MONTENAY ET DAMIEN SOUPART

La langue française: une arme d'équilibre de la mondialisation, Paris, Les Belles Lettres, 352 pages

Bien avant la parution de *La langue française: une arme d'équilibre de la mondialisation*, l'observation circulait déjà. Reprise ici par Yves Montenay et Damien Soupart, qui y posent cette fois un regard depuis la France, elle confirme toute sa pertinence. Tant qu'une certaine élite claironnera que l'ouverture sur le monde ne passe que par la fenêtre étroite de l'anglais, ou par son pendant bien ancré au Québec, soit le reniement de l'identité nationale, il faudra y revenir: «défendre la langue française et la francophonie n'est pas un combat d'arrière-garde. C'est une nécessité absolue et un vrai sujet de notre temps». Dans cet essai, Montenay et Soupart brossent un portrait rapide de la situation du français dans le monde et suggèrent qu'une stratégie soit enfin développée afin que tout son potentiel puisse être exploité. Compte rendu d'une contribution honnête.

À lire les anecdotes que partagent les auteurs, il faut croire que Français et Québécois ont beaucoup en commun. De l'affichage unilingue anglais du petit restaurateur de Paris qui invoque ses «ambitions internationales» pour le justifier, mais qui fait faillite trois mois plus tard, au slogan «Yes we Kahn» pour soutenir la candidature de Dominique Strauss-Kahn à la tête du Parti socialiste en vue des prési-

dentielles de 2012, le discours du tout à l'anglais n'épargne ni les uns, ni les autres. Montenay et Soupart dénoncent un phénomène grandissant en France, qui semble à l'heure actuelle hors de contrôle au Québec.

Doit-on fermer les yeux devant l'exigence systématique de l'anglais à l'embauche, alors que très peu de postes nécessitent objectivement la connaissance de cette langue? (Sauf peut-être au Québec pour tous les employés d'une chaîne de montage au cas où un investisseur américain visiterait l'usine!) Les auteurs précisent leur pensée: «Exiger qu'un salarié travaillant à l'international ait une connaissance de l'anglais est une chose; l'imposer comme langue de travail en est une autre.» Montenay et Soupart convient les Français à prendre exemple sur les Québécois – au «tonus sympathique» et à l'«identité forte» – et à renforcer leur législation linguistique. «Étranger dans son propre pays, mis à l'écart pour ne connaître que sa langue maternelle, cette situation est insupportable». Cette évidence, plusieurs au pouvoir à Québec refusent de l'admettre. L'aveuglement semble avoir de l'avenir. Ailleurs, on plaide que le réchauffement climatique est un complot.

La stratégie proposée par Montenay et Soupart coïncide avec la mondialisation. «Face à la mondialisation, il y a deux attitudes possibles: s'en servir, ou vouloir la contrer ou la changer. Beaucoup de défenseurs du français choisissent la seconde voie. Cela nous paraît contre-productif» d'écrire les auteurs. L'idée est donc d'embrasser la mondialisation libérale, qui permettrait plus que jamais de diffuser de par le monde des produits en langue française, comme les journaux, les livres, la chanson, les émissions de radio et de télévision, les documentaires, les dessins animés, etc., tout en défendant l'exception culturelle. Le français serait en outre de plus en plus présent sur la toile. Si le mouvement semble

jusqu'ici profiter davantage à l'anglais, c'est que la France, ou les francophones d'Europe principalement, n'auraient toujours pas réalisé le potentiel qu'offre la francophonie. L'implantation de l'anglais dans le monde serait même largement surestimée ; impression qu'encouragerait un certain « anglocentrisme », qui consiste à croire que l'anglais est généralisé dans une population du moment qu'un vendeur de tapis baragouine quelques mots d'anglais à des touristes occidentaux. Il faudrait donc investir le monde à l'aide d'une stratégie et d'un plan de communication.

Cette stratégie, c'est d'abord Soupart qui y réfléchit. Celui-ci la conçoit autour de cinq piliers : l'économique, le démographique, l'institutionnel, le militaire et celui des langues sœurs. Son idée n'est évidemment pas de créer une nouvelle structure supranationale. Au contraire, Soupart dénonce leurs « contraintes bureaucratiques et matérielles inhérentes ». Citant un ancien général de l'armée française, Lucien Poirier, l'auteur soutient que « [c]es instances supranationales finissent, avec le temps, par "s'instituer en entités politico-stratégiques autonomes [et par] trouver leurs propres fins en elles-mêmes" », ce qu'il déplore. Il donne en exemple l'OTAN, toujours debout malgré la chute du mur de Berlin. Ainsi, « un système d'alliances se fonde sur une fin politique et un but stratégique temporairement définis ». Soupart questionne la pertinence de l'OIF (l'Organisation internationale de la Francophonie), du moins telle qu'elle est actuellement constituée. Depuis sa création, celle-ci n'aurait pris « [a]ucune décision géopolitique majeure », n'aurait décidé ou réalisé « [a]ucune implantation territoriale majeure » et n'aurait été que très peu influente sur la scène internationale. De plus, les critères d'adhésion à l'OIF seraient douteux, doutes qu'aurait amplifiés l'adhésion du Qatar en 2012. L'auteur imagine une Organisation construite autour d'un « noyau institutionnel » avec à sa tête

un secrétaire général élu par les représentants des pays francophones actifs. Celui-ci serait ensuite accompagné d'une « constellation d'organisations » œuvrant sur des missions spécifiques. L'Organisation devrait enfin s'implanter là où le français est appelé à faire des gains, afin d'augmenter son pouvoir d'influence. Les pistes de réflexion sont nombreuses. Elles convainquent qu'il faut y réfléchir.

À l'extérieur des structures internationales, Montenay et Soupart plaident pour une meilleure utilisation des infrastructures existantes. L'Afrique se trouve évidemment au cœur de la stratégie. Il faudrait d'abord faciliter les échanges de travailleurs et d'étudiants entre pays francophones. Montenay et Soupart veulent également voir les entreprises françaises utiliser davantage la langue française dans leurs échanges, surtout lorsqu'ils communiquent avec des partenaires implantés dans des pays francophones, notamment en Afrique. Selon eux, les entreprises françaises passent trop rapidement à l'anglais dans des échanges où le français peut et doit s'imposer.

Dans cette mondialisation, il y aurait de la place pour les langues nationales. Ils donnent en exemple l'Allemagne, dont le succès de ses entreprises ne serait pas accompagné d'un effacement de la langue allemande. Celles-ci n'auraient « pas hésité à donner à leurs produits des noms qui les caractérisent au meilleur sens du terme ». On pense évidemment au maintenant célèbre « Volkswagen. Das Auto. » Montenay et Soupart comparent cette attitude des entreprises allemandes à celle plus générale du Québec, pour attirer les touristes américains : les « Québécois noyés dans 300 millions d'anglophones ont bien remarqué que leurs visiteurs venaient voir la Nouvelle-France et non pas leur Texas natal ».

D'ailleurs, les auteurs souhaitent voir le Québec « jouer un rôle de rassembleur des diverses communautés fran-

cophones éparses d'Amérique, par exemple en ouvrant son système scolaire notamment à ses fils de Nouvelle-Angleterre». L'idée n'est pas nouvelle. Elle est à retenir. Dans le contexte d'une augmentation des droits de scolarité des étudiants français au Québec et des coupes dans le budget du ministère des Relations internationales, l'idée d'un engagement envers les «fils de Nouvelle-Angleterre» apparaîtrait toutefois plus près d'un film de science-fiction que d'un programme gouvernemental. Pour ce qui est des Acadiens, avant d'émettre toute proposition pour le futur, les auteurs contestent des décisions du passé. «Curieusement, c'est à la limite de la zone anglophone, à Dieppe et dans la ville contiguë et aux deux tiers anglophone de Moncton, que les Acadiens ont implanté leurs "institutions nationales" et notamment leur université.» Les gouvernements du Canada et du Nouveau-Brunswick y sont-ils pour quelque chose ?

Bref, c'est dans un mouvement continu entre anecdotes, perceptions, statistiques éparses et pistes de réflexion que Montenay et Soupart appellent à une stratégie pour la langue française. Le résultat demeure intéressant. À la lumière de cet essai, on ose croire que la langue française peut aspirer à augmenter son influence sur la scène internationale, qu'elle peut être cette arme d'équilibre de la mondialisation. Si le français n'appartient pas à la France, toutes les nations ayant la langue française en partage gagneraient à participer à la réflexion. Au Québec comme en France, «il s'agit de notre langue. Nous avons été formés ainsi, et c'est donc nous mettre en état d'infériorité que d'être obligés de penser, de travailler, de concevoir, de créer, de communiquer dans une autre langue». Espérons que l'exercice ait une suite.

Éric Poirier

Avocat et doctorant en droit à l'Université de Sherbrooke

MÉLANIE JOLY

Changer les règles du jeu, Montréal, Éditions Québec Amérique, 2014, 224 pages

J'ai été l'adversaire de Mélanie Joly dans Ahuntsic-Cartierville lors des dernières élections fédérales et je dois dire que la nouvelle ministre du Patrimoine canadien fait preuve de beaucoup de déférence, voire de gentillesse, envers ses adversaires, allant jusqu'à vous dire après un débat tumultueux au collège Ahuntsic: «Alors Nicolas, nous, on se revoit bientôt!» Comme si vous étiez les meilleurs amis du monde. Comme si elle vous invitait à prendre une bière avec elle. Vraiment autant de bonté au milieu de tant de dureté (les politiciens ne se font pas de cadeau) fait chaud au cœur et j'ai rapidement compris que l'arme secrète de Mélanie Joly, une arme qui désarçonne ses adversaires encore plus que sa beauté, résidait dans son apparente gentillesse.

La parole et l'écrit

L'écrit est l'endroit idéal pour approfondir des idées, pour aller au fond des choses, ce qu'un politicien peut difficilement faire pendant une campagne électorale. Aristote disait que l'homme est un animal social et le politicien ne saurait mieux répondre à cette définition: c'est en vain qu'il cherche une minute de solitude ou de silence, happé qu'il est par le porte-à-porte, les discours, la rencontre des groupes communautaires de son comté, les médias sociaux et autres éppluchettes de blé d'Inde. Le politicien moderne se doit aussi d'afficher un optimisme tel qu'il fait pâlir d'envie Pangloss, l'exalté compagnon de Candide qui n'a de cesse de lui rappeler qu'il vit dans le meilleur des mondes possibles. Faites vous-même l'exercice en consultant la page Facebook de n'importe quel politicien (mais en particulier celle de Mélanie Joly): il affiche un sourire indestructible et il ne

saurait connaître une mauvaise journée; chaque rencontre est «inoubliable» et «enrichissante», l'opinion de l'électeur lui «tient à cœur» (surtout en campagne électorale), et il est toujours avide de recevoir les «critiques constructives» de ses commettants.

Esprits chagrins, vous qui croyez aux froides lois de la statistique, ne tentez pas d'altérer l'enthousiasme congénital du politicien en lui mentionnant les sondages défavorables à son parti, il répliquera en vous lançant un regard condescendant: «Ce n'est pas ce que je sens sur le terrain.» Il possède des informations que vous ignorez: le «terrain» est ce territoire mystérieux, interdit aux profanes, aux sondeurs et aux journalistes et uniquement accessible à l'initié, au politicien. C'en est même une loi aussi vérifiable qu'un théorème de Newton: les données provenant du «terrain» sont inversement proportionnelles à celles provenant d'un sondage défavorable.

Toute campagne électorale qui se respecte voit déferler un flot de slogans tous plus originaux les uns que les autres: «le vrai changement pour Montréal», slogan du parti municipal de Mélanie Joly en 2013, «ensemble pour le changement», slogan du NPD en 2015, «il est temps pour [*sic*] changer ensemble», slogan du PLC en 2015... Stephen Harper a pris bien des gens par surprise en déclenchant soudainement des élections en plein été. Les partis ont donc dû trouver des idées en toute hâte, car il fallait gagner la course aux pancartes électorales. De toute évidence, les slogans des partis fédéralistes avaient été tout d'abord imaginés en anglais puis, quelqu'un, quelque part, s'est écrié à la dernière minute: «C'est vrai, on oubliait, il y a des francophones dans ce pays!» Et on a traduit les irremplaçables slogans à toute vapeur avec l'aide inestimable de Google translate. Avec les erreurs que l'on connaît.

Une campagne électorale – terrain où se déploie l'action sous toutes ses formes – ne sera sans doute jamais un lieu de lente et profonde réflexion; on s'attendrait donc à ce qu'une politicienne comme Mélanie Joly aie la chance d'apporter plus de substance à ses idées dans son essai *Changer les règles du jeu*.

L'art du hors-d'œuvre

Je ne sais plus quel célèbre amphitryon a dit un jour: «Le hors-d'œuvre est à l'appétit ce que la lingerie est au désir.» L'appétit du lecteur ne sera jamais rassasié par l'essai de Joly et on en restera aux hors-d'œuvre. L'auteure surfe sur des évidences: la calotte polaire fond, le niveau des océans augmente, les phénomènes climatiques extrêmes sont de plus en plus fréquents; les inégalités sociales se sont accrues dans les deux dernières décennies, la classe moyenne s'effrite et les multinationales profitent d'échappatoires fiscales qui atrophient la liberté de mouvement de l'État.

La politicienne l'a d'ailleurs répété *ad nauseam* lorsqu'elle s'est présentée en politique: elle est là pour lutter contre le réchauffement climatique et les inégalités sociales. Les solutions qu'elle propose ne sont toutefois guère originales ni convaincantes. En ce qui a trait l'environnement, on s'attendrait à un plaidoyer proélectrification des transports et anti-oléoducs. Que nenni! Mélanie Joly se contente de vagues considérations: il faut repenser notre lien à l'environnement, il faut «changer notre mentalité et notre rapport à la nature»... Mais rien de tangible. Il en était de même dans les débats que j'ai eus avec elle pendant la campagne: il était impossible de savoir si elle était pour ou contre le projet Énergie Est de TransCanada et il est toujours impossible de savoir où loge son parti sur ce sujet. En ce qui a trait aux inégalités sociales, elle souhaite que les pays s'entendent

pour établir un taux d'imposition commun afin d'empêcher l'évasion fiscale; elle reste cependant muette quant à savoir comment cela serait possible concrètement.

À la lire, l'État d'aujourd'hui est complètement déconnecté de la population, en particulier des jeunes, et il faudrait opérer une révolution pour le rendre plus attrayant. Le concept de «révolution» me rappelle spontanément le mouvement des patriotes de 1837-1838, un changement de constitution, un nouveau régime politique, que sais-je... Mais la révolution que Mélanie Joly appelle de ses vœux ne modifiera en rien l'ordre établi: le Canada peut très bien demeurer une monarchie constitutionnelle ayant la reine comme chef d'État et son mode de scrutin non proportionnel n'a pas à être remis en question. La révolution qu'elle souhaite de ses vœux est tout au plus cosmétique: l'État doit pratiquer les techniques de marketing et de mise en marché qui ont fait et qui font encore le succès des entreprises privées. Le consommateur peut rapidement trouver sur le marché le produit qui convient à ses besoins: «Vous recherchez un jeans bleu délavé avec un look *cool* qui ressemble à celui que vous avez vu dans la dernière pub où apparaît votre vedette préférée? Parfait, vous pouvez les [*sic*] trouver.» Pourquoi n'en serait-il pas de même dans la relation que le citoyen entretient avec son État? Malheureusement, l'État bureaucratique éprouve de la difficulté à rendre efficacement des services aux citoyens. La solution? Les politiciens doivent utiliser davantage les médias sociaux (comme s'ils ne les utilisaient pas déjà de façon compulsive) pour communiquer avec leurs électeurs.

Les élus de ses rêves seraient beaucoup moins partisans et gouverneraient «le moins idéologiquement possible». Les premiers pas du gouvernement Trudeau nous montrent cependant le contraire: le refus exprimé en campagne élec-

torale de reconnaître la règle démocratique du 50 % + 1 lors d'un référendum gagnant sur la souveraineté du Québec, l'imposition d'une ligne de parti dans le dossier de l'aide médicale à mourir, la célébration de John A Macdonald dont Mélanie Joly vante «la vision d'un pays qui valorisait la diversité, la démocratie et la liberté», alors que son mépris des francophones et des autochtones est notoire, nous montrent que sous des apparences de bienveillance et d'ouverture, ce gouvernement fédéral tentera, comme tant d'autres avant lui, d'imposer ses idées.

De plus, la nouvelle protectrice de la langue «francophone» [sic] cède souvent à cette détestable manie de tout angliciser qui s'est emparée de plusieurs de nos personnalités médiatiques. Elle emploie ainsi une pléthore d'anglicismes supposés aider son lecteur à mieux comprendre ses idées : «adoption d'une approche "pull" et "push"», «l'approche descendante ou "top-down"», «l'empowerment», «le Big Data», «le smart grid», etc. Ses idées ne sont cependant pas très difficiles à comprendre et ses anglicismes constituent donc des redondances qui rendent encore plus pauvre un style déjà plat et sans couleurs.

Le vide génère le vide et non le changement : on referme le livre de Joly en se disant que son auteure fera tout sauf changer les règles du jeu.

Nicolas Bourdon

Professeur de littérature, collègue Bois-de-Boulogne

GILLES PROULX

Nouvelle-France. Ce qu'on aurait dû vous enseigner, Les éditions du Journal, 2015, 342 pages

La passion de Gilles Proulx pour l'histoire n'est plus à démontrer. Grâce à ses émissions de radio et de télévision, à ses livres et interventions publiques, il a plus fait pour faire connaître et aimer notre histoire que tous les historiens professionnels réunis! Le présent ouvrage, intitulé tout simplement *Nouvelle-France*, est la réédition d'un autre publié en 1992: *Ma petite histoire de la Nouvelle-France*. Si le titre du livre annonce le sujet, le sous-titre, *Ce qu'on aurait dû vous enseigner*, explique les raisons pour lesquelles Proulx a senti le besoin de le rééditer. Dès la préface, l'historien Gilles Laporte avance que la dernière réforme de l'enseignement de l'histoire a eu comme résultat de former «des ignorants compétents, fort adroits pour critiquer et débattre, mais désormais dépourvus des connaissances historiques permettant seules de doter le jeune d'un jugement éclairé et d'une culture nationale commune à tous les habitants du Québec» (p. 5).

Le récit historique proprement dit compte 139 pages; le livre, lui, en compte 342. La différence tient à ce que l'auteur propose différents répertoires. Entre autres, il y a les «biographies des principaux acteurs du récit», une liste chronologique de dates significatives, une énumération des «lieux et leur histoire», ainsi qu'un recensement des «grandes familles»; d'un récit, l'ouvrage de Proulx se mue en une encyclopédie. L'écriture simple et la présentation dégagée – seulement treize notes en bas de page – soutiennent l'objectif de le rendre accessible à un large public. Bref, Gilles Proulx présente une histoire populaire. C'est-à-dire que la simplicité de la prose et de la présentation a pour objectif de rejoindre le plus grand nombre et non les seuls spécialistes.

Cette simplicité n'exclut cependant pas l'utilisation d'un vocabulaire robuste et coloré. C'est ce qui en rend d'ailleurs la lecture fort agréable. Lisons-le: «L'hiver est extrêmement dur. Les hommes de Cartier sont paralysés par le froid. Les glaces emprisonnent les navires et leurs occupants. Les Amérindiens commencent à en avoir assez de ces Français; ils menacent de faire venir d'autres guerriers pour en finir avec ces visiteurs devenus indésirables» (p. 30). En quelques phrases, l'auteur annonce les immenses défis auxquels seront confrontés les futurs colons. Inutile de dire que ces derniers seront à la hauteur. C'est ce que démontre Proulx avec passion.

Il faut le dire, Gilles Proulx est imperméable aux engouements maléfiques qui pullulent dans nos universités. Il n'a cure du multiculturalisme qui culpabilise et du politiquement correct qui diffame, et qui, loin d'élargir les esprits, les encellulent. Même s'il reconnaît que les relations entre les Français et les Amérindiens ne furent pas toujours au beau fixe, il établit clairement que les premiers n'ont pas à rougir de leurs comportements face aux seconds. À ce sujet, il écrit qu'en 1603, soit à l'époque de Champlain: «Ici, à Tadoussac, il n'y a pas eu d'achat, de cession ni de traité, mais l'autorisation générale d'habiter et de peupler le pays. Elle démontre que, de tous les Européens, les Français ont été les seuls à être invités au Canada, contrairement aux Anglais, Hollandais et autres peuples qui devront payer pour les terres qu'ils veulent occuper!»(p. 45)

La présence d'esclaves en Nouvelle-France est également un thème cher à nos redresseurs de torts. Si Proulx confirme qu'il y a bel et bien eu des esclaves en Nouvelle-France, il évite cependant de sombrer dans les jugements moraux et anachroniques. Il écrit: «Le roi de France approuve l'importation des esclaves par les habitants. Leur

nombre a été estimé à mille individus, venus d'Afrique et des Caraïbes. La moitié seront employés comme domestiques alors que les autres s'installeront à la forteresse de Louisbourg» (p. 77). Dit autrement, et en tout respect pour nos amis américains, la Nouvelle-France n'était pas la Virginie. Enfin, Proulx rappelle le rôle que les femmes jouèrent dans la colonie quand il écrit que « Dans l'histoire de Ville-Marie comme dans celle du Québec, c'est l'incomparable contribution de ces femmes extraordinaires qui a donné aux colons la force de prendre racine en Nouvelle-France » (p. 65). Pour beaucoup d'historiens, ces femmes furent des victimes ; sous la plume de Proulx, elles furent des héroïnes.

Bien qu'il ne faille pas sous-estimer les forces économiques et sociales, il demeure que les individus jouent aussi un rôle primordial dans l'histoire. Et Gilles Proulx redonne à l'individu comme sujet de l'histoire toute l'importance qui lui revient. Pour ne citer qu'un exemple, il écrit que « Le roi [François 1er] profite du mariage de son fils avec la nièce du nouveau pape pour obtenir le droit d'exploiter lui aussi l'Amérique. Avec la bénédiction du Saint-Père, il va financer le premier voyage de Jacques Cartier » (p. 13). Sans la volonté de ces trois hommes, l'histoire de la Nouvelle-France aurait été fort différente. Que dire du rôle de Richelieu, de Jean Talon ou de celui du Roi-Soleil lui-même qui dépêcha le régiment de Carignan-Salières pour combattre les Iroquois ? Mais Proulx ne s'arrête pas seulement aux faits et gestes des puissants. Il insiste aussi sur le rôle des humbles explorateurs, missionnaires et colons, dont le premier de tous, Louis Hébert « vend son commerce et tous ses biens pour entreprendre une traversée difficile de trois mois avec sa femme, Marie Rollet, et leurs trois enfants. » Hébert n'aura pas le temps de se reposer, car « de ses propres mains, il construit une petite maison

de pierres sur “sa terre” à un endroit de la Haute-Ville de Québec.» La femme d'Hébert n'est pas en reste : «Elle aide aussi son mari à soigner les colons français et leurs amis montagnais et algonquins» (p. 55). Proulx nous rappelle aussi l'importance des religieux et des missionnaires, ces humbles parmi les humbles : «Mgr de Laval et les Jésuites, dans leur désir d'évangélisation, n'hésitent pas à suivre les autochtones jusque dans leurs bourgades. Le père Jean de Quen, accompagnant deux Montagnais, découvre le lac Saint-Jean. C'est le premier colon à atteindre cette région de la Nouvelle-France» (p. 78). Ailleurs qu'au Québec, une telle épopée inspirerait cinéastes, scénaristes, poètes et romanciers. Mais ce n'est pas le cas. Il semble que pour ces derniers, une épopée doit impérativement s'être déroulée ailleurs. Les Américains n'ont pas cette frilosité, eux qui se servent de leur histoire pour imposer leur hégémonie culturelle avec une redoutable efficacité.

L'auteur se distancie également de la caste de *pédagogues-à-gogo* qui a troqué le récit historique et chronologique traditionnel pour un salmigondis insipide. Le récit de Proulx est chronologique, c'est-à-dire que les événements s'expliquent et se comprennent parce qu'ils se suivent et s'influencent. Il souligne avec justesse que la Conquête anglaise avait commencé bien avant la bataille des plaines d'Abraham. Après des années d'escarmouches entre les Français, les Canadiens, les Anglais et leurs alliés autochtones. «Toutes ces opérations militaires coloniales sont un prélude à la guerre de Sept Ans (1756-1763) entre la France et l'Angleterre» (p. 125). Malgré une lutte farouche contre des ennemis trop puissants, ce qui devait arriver arriva : «Le 8 septembre 1760, Amherst et Vaudreuil signent une entente qui refuse les honneurs de la guerre aux Français. Indigné, Lévis brûle ses drapeaux et brise son épée plutôt que de la rendre ! Le Canada n'appartient plus à la France» (p. 137).

Malgré toutes ces belles qualités, l'ouvrage n'est pas sans défauts. D'une perspective très personnelle, le peu d'importance accordé au fantastique explorateur que fut Louis Jolliet m'a contrarié. Proulx rachète quelque peu son erreur grâce à la partie biographique de son livre. Pour le lecteur qui désirerait approfondir ses connaissances, ce n'est malheureusement pas la bibliographie qui pourra l'aider. Le classique *La guerre de Conquête* de Guy Frégault y est absent, de même que la splendide biographie de Champlain de David Hackett Fisher. Enfin, sachant que l'histoire de la Nouvelle-France s'étire sur plus de deux cents ans, considérant l'immensité du territoire et la complexité des événements, il me semble que l'auteur aurait pu mettre à la disposition du lecteur quelques cartes géographiques supplémentaires.

Ce livre est donc une excellente introduction à l'histoire de la Nouvelle-France. Dans un pays normal, il n'aurait pas été nécessaire. Mais nous sommes au Québec, pays où l'ignorance du passé est devenue l'une de nos «distinctions». C'est dans ce contexte que ce récit constitue un excellent remède au déracinement généralisé, voire institutionnalisé. À l'image de nos vigoureux ancêtres, Gilles Proulx est un homme aussi généreux qu'entêté. C'est pour cette raison qu'il vaut, à lui seul, un ministère de l'Éducation.

Martin Lemay, ex-député de Sainte-Marie–Saint-Jacques
(2006-2012) et essayiste

ANDRÉ LECLERC

Fernand Daoust. Bâtitseur de la FTQ (1964-1993), Montréal, M Éditeur, 2016, 389 pages

Si Fernand Daoust fut le «bâtitseur de la FTQ», comme le titre André Leclerc dans le deuxième tome de la biographie qu'il consacre à ce grand Québécois, on peut dire qu'il se servit de celle-ci comme instrument pour promouvoir les nombreuses causes qui lui tenaient à cœur.

Parmi celles-ci, la défense de la langue française, particulièrement sur les lieux du travail, fut sans doute la plus importante pour celui qui fut un des compagnons de lutte de Camille Laurin, le père de la loi 101.

Fernand Daoust croyait en effet fermement que le bilinguisme mur à mur imposé aux francophones, mais pas aux anglophones, et le libre-choix de la langue d'enseignement jusqu'alors permis engendraient une assimilation irréversible des francophones, coincés dans une mer anglophone nord-américaine.

Lorsqu'en juin 2001, le premier ministre Bernard Landry lui remit l'insigne de Chevalier de l'Ordre du Québec, il affirma: «Il n'est pas excessif de parler de votre action dans ce domaine comme un véritable apostolat».

Autre combat important: celui pour la social-démocratie. Tout d'abord au sein du Parti socialiste du Québec, qu'il aida à fonder puis au Parti québécois, dont il est un des plus farouches défenseurs. Pour Fernand Daoust, la souveraineté du Québec demeure un objectif qu'il espère bien voir arriver de son vivant et à laquelle il a toujours cru. Cela lui a d'ailleurs valu les reproches de Thérèse Casgrain et de son ami Robert Cliche, qui fut, un temps, chef du Nouveau parti démocratique au Québec.

Daoust a d'ailleurs engagé la FTQ à soutenir le «Oui» lors du référendum de 1980 et a combattu aux côtés de Lucien Bouchard lors de celui de 1995.

Lors de la Crise d'octobre, Daoust, qui ne partageait pas du tout l'action violente du Front de libération du Québec (FLQ) n'approuvait pas non plus la Loi des mesures de guerre réclamée par le maire de Montréal, Jean Drapeau, lequel cherchait à assimiler le Front d'action politique des salariés à Montréal (FRAP) et son leader Paul Cliche aux terroristes afin de réclamer l'intervention de l'armée.

Drapeau avait même affirmé que Fernand Daoust faisait partie d'un «groupe de personnalités qui s'apprêtait à se substituer au gouvernement Bourassa en formant un gouvernement provisoire.»

Qui étaient ces pseudos «putschistes» susceptibles de profiter de l'insurrection pour s'emparer du pouvoir? Réunies autour du directeur du *Devoir*, Claude Ryan, il s'agissait selon Drapeau et le *Globe and Mail* des trois présidents de centrales, Louis Laberge, Marcel Pepin (CSN) et Yvon Charbonneau (CEQ) ainsi que Daoust, d'Alfred Rouleau, président du Mouvement Desjardins et des dirigeants du Parti québécois autour de René Lévesque. Heureusement, ces allégations ne furent pas prises au sérieux par grand monde.

Tous ces combats, Fernand les mena comme permanent syndical, puis directeur québécois du Syndicat de la fonction publique, ensuite secrétaire-général de la FTQ avant de succéder à son ami Louis Laberge, avec lequel il entretenait toujours des relations amicales, mais souvent tumultueuses.

D'ailleurs, avant d'être finalement élu secrétaire-général, Daoust avait perdu une première fois aux mains de Gérard Rancourt.

Trois grandes raisons ont provoqué ma défaite, devait-il expliquer plus tard. D'abord ma position sur la question nationale. Je me suis identifié, depuis des années et des années, aux aspirations d'un Québec nouveau. On m'a accusé d'être séparatiste. Il y a aussi ma position à l'égard de la CSN. J'ai souvent parlé d'unité d'action avec la CSN. J'estime que c'est indispensable; tôt ou tard, il faudra en arriver à une fusion organique avec la CSN. On m'a aussi reproché mes critiques, que j'ai toujours voulues constructives, à l'égard du syndicalisme nord-américain.

Finalement élu au congrès de 1969, il forma avec «le gros Louis» un curieux tandem: Laberge, l'homme des syndicats de métiers, l'anti-intellectuel si l'on peut dire, et Daoust, qui bien qu'étant fils d'ouvrier était considéré par tous comme l'intellectuel un peu perdu au sein de la FTQ qui en comptait bien peu.

Souvent d'ailleurs, Daoust a dû affronter son alter ego. Qui n'était pas facile à convaincre et s'opposa souvent, du moins au début, à plusieurs de ses revendications et combats.

Un des points les plus délicats qu'il eut à traiter avec Louis Laberge fut les relations que celui-ci entretenait avec André «Dédé» Desjardins, leader controversé de la FTQ-construction à l'époque de la commission Cliche qui enquêtait sur le banditisme dans l'industrie de la construction.

Desjardins prêtait en effet flanc à de multiples soupçons de liens avec le crime organisé. Tombé en disgrâce auprès de partenaires d'affaires des motards criminels, «Dédé» Desjardins fut d'ailleurs assassiné le 27 avril 2000.

Même si la commission Cliche avait sérieusement éclairé Desjardins et ses comparses, Louis Laberge avait dit à Desjardins que la FTQ continuerait de l'appuyer, Daoust

l'encouragea à démissionner et fut nommé, par la suite, tuteur des syndicats de la construction jusqu'à leur épuration.

Mais il fut d'accord avec Laberge lorsque celui-ci rendit public le manifeste *L'État rouage de notre exploitation*.

Dans ce manifeste, on affirmait que :

[...] le système économique dans lequel nous vivons tend à nous écraser. Nous n'avons pas d'autre choix que de le détruire (?) pour ne pas être détruits. Nous devons viser à remplacer le système capitaliste libéral qui le soutient par une organisation sociale, politique et économique dont le fonctionnement sera basé sur la satisfaction des besoins collectifs par un pouvoir populaire qui remettra les appareils de l'État et les produits de l'économie aux mains de l'ensemble des citoyens.

C'est pourquoi Fernand Daoust s'est associé à l'expérience de cogestion de Tricofil des débuts jusqu'à la fin en 1982. André Leclerc ira jusqu'à écrire que de toutes les causes que Fernand Daoust a défendues au cours de sa carrière syndicale, Tricofil compte parmi celles qui lui ont le plus tenu à cœur.

Autre point important : Fernand Daoust, homme de conciliation, a toujours préféré les alliances, les « fronts communs » comme on les appelle aux luttes fratricides avec la CSN.

Dès 1965, devant le Club Richelieu-Ottawa, il déclarait :

La guerre à mort entre la CSN et la FTQ risque d'ériger un mur de haine entre les travailleurs, au moment où ils devraient faire cause commune pour enrayer la dictature du profit et l'exploitation capitaliste des classes laborieuses. Au lieu de s'arracher des adhérents et de se quereller en public, la FTQ et la CSN feraient bien de consacrer leurs efforts à recruter les non-syndiqués qui se chiffrent à 70 % des salariés du Québec.

Le Fonds de solidarité

Ce n'est pas d'hier que la FTQ et ses syndicats affiliés mettent la main à la pâte pour sauver des emplois. Dès les années 1970, avec l'aide de Jean-Guy Frenette, économiste de la centrale, différents modèles de participation ont été explorés.

Lors du Sommet socio-économique de Québec, Louis Laberge tente de convaincre René Lévesque d'investir dans la création d'un fonds d'investissement collectif. Le gouvernement ne bougeant pas, la FTQ décide de faire cavalier seul. Le 23 juin 1983, le Fonds de solidarité des travailleurs voit officiellement le jour. Louis Laberge en devient le premier président et Fernand Daoust, le premier secrétaire. Claude Blanchet, l'époux de Pauline Marois, en devient le premier directeur général.

Devenu président de la FTQ en 1991 à la suite de la retraite de Louis Laberge, Daoust deviendra, en février 1994, président du conseil d'administration du Fonds pour deux ans. En février 1996, une fois son mandat terminé, on lui donne le titre de vice-président aux affaires internationales. Daoust croyait fermement qu'il fallait faire connaître partout dans le monde ce Fonds de solidarité dont il était si fier, mais sans recevoir un refus catégorique, sa suggestion ne déclencha pas un très grand enthousiasme à la direction de la centrale.

Il est malheureux que même si son livre n'a été publié qu'en février 2016, André Leclerc passe entièrement sous silence le grenouillage et les irrégularités aux dépens du Fonds de solidarité commises par des dirigeants de la FTQ, le président Claude Méryneau, le président de la FTQ-construction et vice-président de la FTQ Jean Lavallée et sur

la condamnation pour fraude du directeur-général de la dite FTQ-construction, Jocelyn Dupuis au début du XXI^e siècle et mises à jour par la commission Charbonneau.

Il aurait été important de savoir comment réagit l'honnête homme qu'a toujours été Fernand Daoust aux actions de ces magouilleurs qui ont terni la crédibilité du Fonds.

Pierre Vennat
Journaliste-historien

YVON RIVARD

Exercices d'amitiés

Montréal, Leméac Éditeur, Collection Phare, 2015,
280 pages

GASTON DESCHÊNES

Le mouvement patriote sur la Côte-du-Sud

La Pocatière, Les Cahiers d'histoire, 2015, 137 pages

JACQUES CARDINAL

La part du diable. Le Saint-Élias de Jacques Ferron

Montréal, Lévesque éditeur, 2015, 228 pages

BRUNO CORNELIER

La chose indienne

Montréal, Éditions Nota Bene, 2015, 312 pages

OLIVIER DUCHARME ET P.-ALEXANDRE FRADET

*Une vie sans bon sens : regard philosophique sur Pierre
Perrault*

Montréal, Éditions Nota Bene, 2016, 206 pages

JACQUES PAQUIN ET HÉLÈNE MARCOTTE

*À nous demain. Pratiques éditoriales et poétiques d'auteurs
aux Écrits des Forges (1971-2011)*

Montréal, Éditions Nota Bene, 2016, 387 pages

NOAM CHOMSKY ET ILAN PAPPÉ

Palestine

Montréal, Écosociété, 2016, 184 pages

PIERRE-LUC BÉGIN ET MANON LERICHE (DIR.)

Lève la tête, mon frère. Hommage à Pierre Falardeau

Drummondville, Éditions du Québécois, 2016, 202 pages

JÉRÔME BLANCHET-GRAVEL

Le Retour du bon sauvage. La matrice religieuse de l'écologisme

Montréal, Les éditions du Boréal, 2015, 264 pages

PIERRE LANTHIER ET JOCELYN MORNEAU

Lanaudière

Québec, Les Presses de l'Université Laval, Collection Les régions du Québec, 2016, 190 pages

ANDRÉ LECLERC

Fernand Daoust, tome 2. Bâtitteur de la FTQ, 1964-1993

Mont-Royal, M éditeur, Collection Militantisme, 2016, 392 pages

MARTIN LEMAY

À la défense de Maurice Duplessis

Montréal, Éditions Québec Amérique, 2016, 168 pages

DJEMILA BENHABIB

Après Charlie. Laïques de tous les pays, mobilisez-vous!

Québec, Éditions du Septentrion, 2016, 304 pages

ANDRÉ-MÉDARD BOURGAULT AVEC LA COLLABORATION DE FRANÇOIS GAUTHIER

La maison de mon père

Belœil, Qualigram, 2015, 156 pages

YVAN LAMONDE

Intellectuels et Intellectuelles : une brève histoire québécoise
Montréal, Del Busso Éditeur, 2015, 160 pages

JEAN-MARC PIOTTE

*La Révolution des mœurs : comment les baby-boomers ont
changé le Québec*
Montréal, Éditions Québec Amérique, 2016, 116 pages

LA CULTURE EN REVUES

ARTS VISUELS
CINÉMA
CRÉATION LITTÉRAIRE
CULTURE ET SOCIÉTÉ
HISTOIRE ET PATRIMOINE
LITTÉRATURE
THÉÂTRE ET MUSIQUE
THÉORIES ET ANALYSES

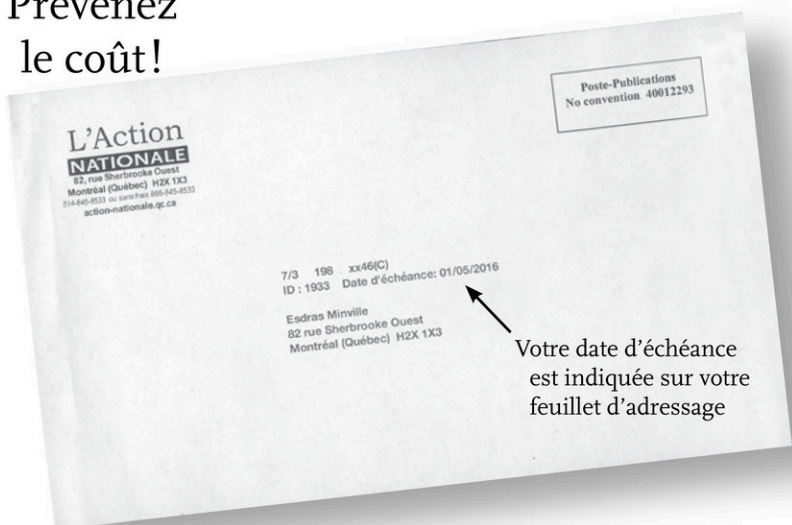
ART LE SABORD | CIEL VARIABLE | ESPACE | ESSE | ETC MEDIA | INTER | VIE DES ARTS | ZONE OCCUPÉE
24 IMAGES | CINÉ-BULLES | CINÉMAS | SÉQUENCES
BRÈVES LITTÉRAIRES | CONTRE-JOUR | ESTUAIRE | EXIT |
JET D'ENCRE | LES ÉCRITS | MŒBIUS | VIRAGES | XYZ. LA REVUE DE LA NOUVELLE
À BÂBORD! | L'ACTION NATIONALE | LIBERTÉ | L'INCONVÉNIENT | NOUVEAU PROJET | NOUVEAUX CAHIERS DU SOCIALISME |
QUÉBEC FRANÇAIS | RELATIONS
CAP-AUX-DIAMANTS | CONTINUITÉ | HISTOIRE QUÉBEC | MAGAZINE GASPÉSIE
LES CAHIERS DE LECTURE | LETTRES QUÉBÉCOISES | LIVRE D'ICI | LURELU | NUIT BLANCHE | SPIRALE
CIRCUIT | JEU REVUE DE THÉÂTRE | LES CAHIERS DE LA SQRM
ANNALES D'HISTOIRE DE L'ART CANADIEN | ÉTUDES LITTÉRAIRES | INTERMÉDIALITÉS | TANGENCE | VOIX ET IMAGES

LES REVUES
CULTURELLES QUÉBÉCOISES
SODEP.QC.CA

sodep

Service de développement
des revues
@sodepqc

Prévenez le coût!



Vous pouvez payer votre abonnement

- par la poste (chèque et cartes de crédit*);
L'Action nationale
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3
- par téléphone (cartes de crédit*);
514 845-8533 ou 1 866 845-8533
- par la boutique internet**
action-nationale.qc.ca

Paiement direct avec votre avis de renouvellement

Vous pouvez maintenant inscrire la Ligue d'action nationale parmi vos fournisseurs dans votre compte chez Desjardins et les autres institutions participantes. Votre avis de renouvellement indique votre numéro d'abonné vous permettant de vous identifier et de payer directement votre abonnement au guichet ou par internet.

Chaque abonné est important pour nous.

* VISA et MASTERCARD acceptées

** VISA, MASTERCARD ou paiement PAYPAL

L'ACTION NATIONALE

EN HÉRITAGE

Legs et dons planifiés

Les dons planifiés constituent un apport essentiel pour un organisme comme la Ligue d'action nationale; tous les dons qu'elle reçoit sont d'une grande importance puisqu'ils permettent d'offrir à nos abonnés une revue de qualité et ce, sans s'éloigner, même avec près d'un siècle d'existence, de sa mission.

Qu'est-ce qu'un don planifié?

- Les dons immédiats, ceux qui sont mis à la disposition de la Ligue d'Action nationale dès qu'ils sont faits et;
- les dons différés, dons destinés à être remis à la Ligue d'Action nationale à une date ultérieure (ex.: dons testamentaires, d'assurance-vie, fiducie testamentaire, etc.)

Vous avez peut-être une police d'assurance-vie de quelques milliers de dollars que vous avez souscrite il y a plusieurs décennies et qui pourrait être cédée à *L'Action nationale* sous forme de don planifié et contribuer ainsi à la pérennité de la revue. Les dons planifiés font partie intégrante de la planification financière et successorale. Ils peuvent prendre diverses formes, et l'avis d'un planificateur financier professionnel pourra vous aider à choisir l'option la plus avantageuse pour vous. Si dans votre testament vous nommez la Ligue d'Action nationale comme bénéficiaire, faites-le-nous savoir afin que nous puissions vous manifester notre reconnaissance.

Si vous désirez effectuer un don planifié à la Ligue, nous pourrions vous remettre un reçu pour dons. Contactez-nous si vous avez besoin des conseils du planificateur financier professionnel de la Ligue d'Action nationale.

Ligue d'Action nationale – Programme de dons planifiés
a/s de Jacques Martin
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

GFB

Gestion François Beaudoin

- Évaluation d'entreprises → faisabilité.
- Transfert familial.
- Rachat par cadres.
- Ventes - Achats - Fusions.
- Services conseils en financement.

Une équipe multidisciplinaire
offrant tous les services requis
pour une transaction réussie.

819 397-4920
gfb@tlb.sympatico.ca

TABLEAU D'HONNEUR DES DONATEURS ET LÉGATAIRES DE LA LIGUE D'ACTION NATIONALE

Certains donateurs nous ont laissé des legs ou des dons qui augmentent le capital de la Fondation Esdras-Minville et permettent ainsi d'assurer la pérennité de la revue *L'Action nationale* depuis maintenant près de 100 ans.

Nous exprimons notre gratitude à ces généreux mécènes dont les noms apparaissent au tableau d'honneur.

Une mention à perpétuité sera inscrite au tableau d'honneur de ceux qui assureront la pérennité de la revue (et de la Ligue).

Ce tableau fait état du cumul des dons et des legs.

MEMBRES BÂTISSEURS ÉMÉRITES

PLUS DE 50 000 \$

François
Beaudoin

Gaston
Beaudry †

André
Véronneau

MEMBRES GRANDS BÂTISSEURS

DE 25 000 \$ À 49 999 \$

Hector Roy †

MEMBRES BÂTISSEURS

DE 5 000 \$ À 24 999 \$

Dominique
Bédard †

Bernard
Lamarre

Jacques C.
Martin

Cécile
Vanier †

MEMBRES BIENFAITEURS

DE 1500 \$ À 4999 \$

Robert Ascah	Marcel Henry	Lucie Monette
André Baillargeon	Benoît Houde	Réjean Néron
Jean-François Barbe	Gérard N Houle	Gilles Pelletier
Luc Bertrand	Marcel et Hélène Jacob	Réal Pilon
Antoinette Brassard	Bryan L'Archevêque	Richard Rainville
Charles Castonguay	Bernard Landry	Ivan Roy
Bernard Courteau	Isabelle Laporte	Paul-Émile Roy
Guy Cormier	Laurent Mailhot	Rita Tardif
Richard Côté	Pauline Marois	Robert G. Tessier †
Lucia Ferretti	Michel Moisan	André Watier
Yvon Groulx	Estelle Monette †	

CLUB DES 100 ASSOCIÉS

1000 \$ À 1499 \$

Fernand Allard	Yves Duhaime	Louis Morache
Patrick Allen †	Harold Dumoulin	Rosaire Morin †
François-Albert Angers †	Marcel Fafard	Reginald O'Donnell
Gaston-A. Archambault †	Nicole Forest	Gilbert Paquette
Jean-Paul Auclair †	Raymond Gagnier	Jacques Parizeau †
Paul Banville	Léopold Gagnon	Hubert Payne
Yvan Bédard †	Romain Gaudreault	Fernand Potvin
Jacqueline Claire Binette	Henri-F. Gautrin †	Arthur Prévost †
Henri Blanc	Claude Ghanimé	Ghislaine Raymond-Roy
Gilles Blondeau	Paul Grenier †	René Ricard
Charles Eugène Blier	Michel Grimard	René Richard †
David Boardman	Henri Joli-Cœur	Dominique Richard †
Marcelle Brisson	Marc Labelle	Jacques Rivest
Henri Brun	Isabelle Lamarche	Jean-Denis Robillard
Jacques Cardinal	Lucie Lafortune †	Ginette Simard
Jean-Paul Champagne	Anna Lagacé-Normand †	Michel Taillefer
Jean-Charles Claveau	Denis Lazure †	Claudette Thériault
Roch Cloutier	Isabelle Le Breton	Serge Therrien
Robert Comeau	Richard Leclerc	Marcel Trottier †
Normand Cossette	Jacques Libersan	Réal Trudel
George Coulombe	Clément Martel	Denis Vaugeois
Louis-J. Coulombe	Yvon Martineau †	Claude-P. Vigeant
Gérard Deguire	Marcel Masse †	Madeleine Voora
André Dubuc	Roger Masson	
Bob Dufour	Daniel Miroux	

L'Action NATIONALE

LIBERTÉ D'EXPRESSION

L'Action nationale ouvre ses pages à tous ceux et à toutes celles que la question nationale intéresse. Respectueuse de la liberté d'expression, elle admet les différences qui ne compromettent pas l'avenir de la nation. La rédaction assume la responsabilité de tous les titres d'articles, mais les auteurs restent responsables du contenu de leurs textes.

RÉDACTION

Un article soumis sans entente préalable peut varier de 1500 à 3000 mots alors que le compte rendu d'un livre compte généralement de 1000 à 1500 mots. Les textes sont reçus par internet. Le texte vulgarisé est la forme d'écriture souhaitée.

INDEX

Les articles de la revue sont répertoriés et indexés dans « L'index des périodiques canadiens » (1948-2002), dans « Périodex » depuis 1984, dans « Repères » publié par SDM Inc. et à la Bibliothèque nationale du Québec depuis 1985. Les numéros de L'Action française (1917-1929) et de L'Action nationale jusqu'à 2005 sont numérisés et accessibles dans le site de la BANQ.

REPRODUCTION

La traduction et la reproduction des textes publiés dans *L'Action nationale* sont autorisées à condition que la source soit mentionnée.

MISE EN PAGE

Sylvain Deschênes

IMPRESSION

Marquis imprimeur

Mission

La Ligue d'action nationale est l'éditrice de la revue *L'Action nationale*. Sa mission est d'être un carrefour souverainiste où se débattent les aspirations de la nation québécoise comme collectivité de langue française suivant une tradition de réflexion critique, d'indépendance et d'engagement, à partir des situations d'actualité qui renvoient aux enjeux fondamentaux de notre avenir collectif.

Président

Denis Monière

Vice-président

Christian Gagnon

Secrétaire

Michel Sarra-Bournet

Trésorier

Robert Ladouceur

Conseillers

Isabelle Le Breton

Jacques Martin

Anne-Michèle Meggs

Ex Officio

Robert Laplante

Membres

Djemila Benhabib

André Binette

Mathieu Bock-Côté

Robert Comeau

Charles-Philippe Courtois

Myriam D'Arcy

Catherine Fournier

Henri Laberge

Lucie Laurier

Tania Longpré

Danic Parenteau

Mélissa Pilon

Guillaume Rousseau

Patrick Sabourin

Simon-Pierre Savard-Tremblay

Pierre-Paul Sénéchal

Pierre Serré

Gilles Toupin

Membres honoraires

Christiane Bérubé, Nicole Boudreau, Guy Bouthillier, Jacques Brousseau, Hélène Chénier, Pierre de Bellefeuille, Lucia Ferretti, Yvon Groulx, Léo Jacques, Delmas Lévesque, Yves Michaud, Pierre Noreau, Roméo Paquette, Hélène Pelletier-Baillargeon

Membres émérites

René Blanchard, Jean-Charles Claveau, Jacques-Yvan Morin, Paul-Émile Roy

Tarifs 2016

	1 an 10 numéros	2 ans 20 numéros
Abonnement	85 \$ <i>(73,93 \$ + taxes)</i>	145 \$ <i>(126,11 \$ + taxes)</i>
Abonnement de soutien	175 \$	300 \$
Étudiant	50 \$ <i>(43,49 \$ + taxes)</i>	85 \$ <i>(73,93 \$ + taxes)</i>
Institution	145 \$ <i>((126,11 \$ + taxes)</i>	240 \$ <i>(208,74 \$ + taxes)</i>
Autres pays	150 \$	275 \$
Version numérique Abonnement PDF	60 \$ <i>(52,18 \$ + taxes)</i>	100 \$ <i>(86,97 \$ + taxes)</i>

TVQ 1012563392 TQ0002

TPS 11901 9545

Paiement par chèque ou carte de crédit VISA ou MASTERCARD

- paiement internet sécurisé dans notre site
- par la poste
- par téléphone

Paiement au guichet (renouvellement d'abonnement)

- chez Desjardins et dans les institutions financières participantes

L'Action nationale
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

Téléphone: 514-845-8533
sans frais, 1-866-845-8533

Pour nous joindre par courriel:
revue@action-nationale.qc.ca
www.action-nationale.qc.ca

ISSN-0001-7469

Dépôt légal:

Bibliothèque nationale du Québec

Périodicité: 10 numéros par an

L'Action nationale est membre de la SODEP

www.sodep.qc.ca

Envoi de Poste-Publications—Enregistrement N° 09113